

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

Membres du Comité Social et Économique Unique :

	Titulaires		Suppléants	
1er collègue	David DESSAINT (CFDT)	Absent	Séverine PADUCH (CFDT)	Absente
	Annabelle DEVAUX (CFDT)	Absente	Laurent GILLET (CFDT)	Absent
	Romuald LE POULLEN (CFDT)	Présent	Bernard DARRAS (CFDT)	Absent
	Ludovic KRAJDA (CFDT)	Présent	Freddy VOILLET (CFDT)	Absent
	François Laurent LEFEVRE (CFDT)	Présent	Yohan JEANNE (CGT)	Absent
	Bertrand TRICOT (CGT)	Présent	Nicolas BOUQUET (CGT)	Absent
	Clément CAUCHOIS (CGT)	Présent	Cyril CANNY (CGT)	Absent
2e collègue	Christophe ADAM (CFE-CGC)	Présent	Claire ROUILLARD (CFDT)	Présente
	Éric DIEVAL (CFE-CGC)	Absent	Loïc LEDANFF (CFE-CGC)	Absent
	Rida BOUCHELAGHEM (CGT)	Présent	Jean-Paul BUCZINSKI (CGT)	Absent
	Cédric PUIPIER (FO)	Présent	Mélanie CARLUY (FO)	Absente
	Éric LE PALUD (CFE-CGC)	Absent		
3e collègue	Gaëtan DE LA BOUVRIE (CFE-CGC)	Présent	Iness BOUZIT (CFE-CGC)	Absente
	Anne CARLIER (CFE-CGC)	Absente	Frédéric GUAPO (CFE-CGC)	Absent

Représentants syndicaux au CSE Unique :

Stéphane PUECHAL (CGT)	Présent
François LE GUERN (CFDT)	Présent
Alain MOREL (FO)	Présent
Éric SERAMY (CFE-CGC)	Présent

Le Comité Social et Économique Unique s'est réuni le mercredi 18 septembre 2024 à 9 h 31, sous la présidence de M. Fabrice GAUSSOU, Directeur des Ressources Humaines, en présence de M. Alain MASEREEL, Directeur du site d'Étrépagny et de M. Julien KANTHACK, responsable d'exploitation du site de Roye Conditionnement et de Mme Isabelle MONGEAUD, Assistante de direction.

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Social et Economique du 28 août 2024.....	1
II. Point sécurité.....	4
III. Marche de l'entreprise.....	6
IV. Questions préalablement posées :.....	31
1. Durée prévisionnelle de la campagne par site.....	31
2. Prévision des rendements sucre.....	31
3. Suivi de l'action Südzucker.....	31
4. Pourquoi y a-t-il moins d'échanges de betteraves entre les différents groupes sucriers ? Y a-t-il un impact significatif sur les coûts logistiques ?	31
5. Pourquoi avez-vous décidé de louer des groupes électrogènes au gaz ? Pourquoi ce point n'a-t-il pas été évoqué au CSE d'août ?	31
Cette décision émane-t-elle du Groupe ou de SLS et aura-t-elle un impact sur notre intéressement ?	31
6. Suites données à la mission CSSCT à Roye	34
7. Point sur les vidanges des silos par site.....	35
8. Les écumes ont-elles toutes été vendues ?	38
9. Les bassins sont-ils vides comme vous l'aviez prévu ?	38
10. Comment expliquez-vous la chute des ventes en août et quelles sont les prévisions commerciales pour les mois à venir ?.....	39
11. Avez-vous le schéma logistique sucre pour la campagne (nombre de Big Bags, transfert Bresles et Eppeville et stockage extérieur, etc.).....	39
Point Social.....	40
12. Pouvez-vous nous donner le nombre de saisonniers recrutés pour la campagne par site ?	40
13. Quel est le nombre d'intérimaires par site à fin août 2024 ?.....	40
14. Y a-t-il du personnel SLS sur le site de Nassandres ?.....	40
15. Pouvez-vous nous communiquer la liste des postes de sécurité par site ?.....	41
16. Quelles sont les actions de SLS pour lutter contre les agissements de harcèlement sexuel et les comportements sexistes ?.....	43
Roye Conditionnement	43
17. Envisagez-vous de recruter une 6ème personne sur la ligne sachets lors de cette campagne afin de pallier d'éventuelles absences ?	43
18. Pensez-vous continuer le remplacement des tuyaux de chauffage comme vous l'avez fait au magasin grande hauteur ?	44
19. Avez-vous identifié l'origine du problème d'hygrométrie de la tour de tamisage ?	44
20. Quand sera résolu le problème d'alarme incendie de la tour de tamisage ?	45
21. Avez-vous progressé concernant l'étude des panneaux photovoltaïques ?.....	45
Etrepagny.....	45

22.	Avez-vous recensé les personnes candidates à un CQP ? Y a-t-il une date de début de formation prévue ?	45
23.	Pouvez-vous nous présenter l'organisation complète du fonctionnement du méthaniseur ?	46
	Roye Sucrerie	50
24.	Une dotation de vestes polaires est-elle prévue pour le personnel cet hiver ?	50
25.	Avez-vous prévu une autre phase d'essai pour les équipements qui n'ont pas été testés lors des essais généraux ?	52
26.	Quand est prévu le déménagement définitif de l'atelier mécanique ?	54
V.	Activités du Comité Social et Économique.....	55

SAINT-LOUIS SUCRE
COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CENTRAL
REUNION ORDINAIRE
MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

(La séance est ouverte à 9 h 31 sous la présidence de M. GAUSSOU.)

M. GAUSSOU, Président. - Bonjour à toutes et à tous.

Nous allons procéder à l'appel.

(M. GAUSSOU procède à l'appel...)

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU 28 AOUT 2024.

M. ADAM. - Nous ne l'avons pas eu.

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons reçu les éléments de Mme IMBERTIE assez récemment. Le CSE a eu lieu il y a trois semaines et nous sommes sur des délais assez courts. Je vous propose de reporter l'approbation au prochain CSE, prévu pour le mois d'octobre.

(Interruption pour rétablir la connexion avec M. BOUCHELACHEM.)

L'ordre du jour est classique, avec des points concernant la sécurité et la marche de l'entreprise. Ensuite, vous avez souhaité ajouter 26 questions à l'ordre du jour de septembre. En accord avec votre secrétaire, il y aura également une intervention relative au déplacement en Pologne pour la réunion annuelle de l'Eurogroupe, en présence de M. PÖRKSEN. Ce déplacement a eu lieu la semaine dernière.

M. ADAM. - Si cela ne vous dérange pas, je vais commencer par ce sujet avant que vous ne traitiez l'ordre du jour. Il y a des informations importantes que tout le monde doit connaître aujourd'hui.

M. GAUSSOU, Président. - Mes informations ne doivent pas être contradictoires avec les vôtres.

M. ADAM. - En effet et il est important que cela corresponde au communiqué du Groupe.

M. GAUSSOU, Président. - Je vous propose de traiter d'abord les questions de sécurité, puis de passer à la marche de l'entreprise.

M. ADAM. - Non, je n'accepte pas cette proposition. Je vais d'abord faire le compte rendu et ensuite nous traiterons l'ordre du jour. Merci.

La semaine dernière, nous sommes allés en Pologne pour la réunion du Comité de groupe européen. Il y a eu une présentation effectuée par le Dr Niels PÖRKSEN, PDG du Groupe, suivie d'une intervention de Mme Cornelia BECKER. Je vais vous lire les notes que j'ai prises, avec l'aide des interprètes présents.

(Arrivée de M. MOREL à 9 h 53.)

➤ Présentation du Dr Niels PÖRKSEN

Les résultats financiers obtenus l'année précédente ne se renouveleront pas pour cet exercice. Le Dr Niels PÖRKSEN, PDG du Groupe, nous a annoncé que les prix de vente sont en train de baisser très rapidement, plus rapidement qu'ils ne l'avaient envisagé. La concurrence est accrue sur nos marchés et nous n'avons pas vocation à exporter puisque lorsque l'on exporte, c'est à un prix inférieur à nos coûts de production.

Il a déclaré qu'ils étaient en cours de réflexion sur les mesures à prendre pour maintenir et atteindre les objectifs de résultat. Il faudra certainement suspendre ou annuler certains investissements ; nous n'en avons pas eu le détail.

Ensuite, il faudra baisser les surfaces d'emblavements et ceci pour plus d'une année. Il n'a pas précisé de quel ordre, mais il a indiqué que cela serait un nombre à deux chiffres.

Concernant les usines, le secteur le plus touché en termes de surproduction et de surstocks de sucre est l'Europe centrale, donc la Pologne et certaines usines allemandes, voire Agrana. Les Polonais ont confirmé qu'il y avait environ 1 300 000 tonnes de sucre invendues à ce jour.

Il a ensuite abordé différents thèmes :

- Safety First : la sécurité est la priorité n° 1 et les sites qui ne prendront pas cela en considération devront s'en expliquer.
- Stratégie de développement et de diversification : le Groupe est en cours d'essais de nouveaux débouchés pour le sucre et la pulpe de betteraves, surtout en Allemagne et notamment avec un sucre roux qu'ils vont commercialiser et du biocarburant et de la biomasse, d'autres débouchés, etc.
- Betteraves en Allemagne : une nouvelle maladie bactérienne amenée par des sauterelles a fait son apparition. Pour l'instant, il n'y a pas de traitement. Ils craignent que cette maladie ne se développe dans toute l'Europe. Elle dévaste les champs de betteraves.
- Sucre : lancement d'un nouveau produit, mais c'est une niche.
- Projet Optimum : ce projet a pour but de réduire les coûts de production et ainsi être plus compétitifs sur le marché et accompagner la baisse des prix.

➤ Présentation de Cornélia BECKER, DRH du Groupe

Nous constatons partout en Europe des difficultés de recrutement. Il faut attirer de nouveaux salariés et rendre nos métiers plus attractifs.

- En Allemagne, ils ont mis en place des descriptifs de postes (système de nos postes repères) et une grille de salaire. Elle souhaite étendre ce système à tout le Groupe.
- Système de gestion des idées : le système mis en place l'an dernier pour récolter les idées des collaborateurs a permis d'obtenir des suggestions qui ont été récompensées, car elles ont engendré des gains ou des économies. Le premier prix distribué a été de 50 000 €. Les autres prix distribués étaient assez conséquents tels que des Mac Book et autres.

Elle nous a rappelé que la stratégie RH était toujours animée par les thématiques de diversité et d'inclusion, la numérisation des services RH, la coopération, un bon environnement de travail et la gestion des talents, ainsi que l'internationalisation.

➤ Compte rendu des syndicats allemands

- Obtention d'un accord de branche sur la retraite : possibilité de partir à 63 ans en retraite partielle rémunérée à 80 %.

- Obtention d'une convention collective commune à toutes les usines sucrières, ce que nous avons déjà en France.
- Projet GROWING TOGETHER : les services administratifs des différentes divisions du Groupe (Sucre, Bénéo, Freiburger, etc.) doivent fusionner. Les syndicats allemands sont absolument contre.
- Optimum : réticence des syndicats allemands, ils ne suivent pas la direction à ce sujet, car ils n'ont pas été impliqués dès le début.
- Décarbonation : les syndicats allemands ont beaucoup d'argent et mandatent leur propre cabinet pour mener des études. Il faudra 1 milliard d'euros d'investissements pour parvenir à la neutralité carbone, mais ils n'ont pas obtenu de réponse de la direction sur ce point.

Le Dr Niels PÖRKSEN souhaitait que l'on pose des questions, mais à la fin de son intervention, l'ambiance était glaciale. J'ai posé deux questions, mais les autres n'ont pas pris la parole.

➤ **Compte rendu des syndicats polonais**

Les syndicats Polonais sont très inquiets pour l'avenir. Malgré tout, ils vont battre un record cette année avec une campagne prévue de 160 jours. Ce n'est cependant pas une bonne nouvelle pour eux, car il y a beaucoup de stock et ils ne savent pas quoi faire de leur sucre.

M. CAUCHOIS. - La durée de leur campagne est-elle bien de 160 jours ?

Pour notre part, nous sommes bloqués à 120 jours !

M. ADAM. - Il y a une concurrence très forte sur leur marché, avec beaucoup de sucreries. C'est une surenchère de production. Actuellement, ils vendent leur sucre en dessous de leurs coûts de production. Ils sont confrontés à une situation très difficile. Le sucre ukrainien a pris des parts de marché, notamment en Europe centrale. Sur les 1 300 000 tonnes de surplus constatées, 265 000 tonnes de sucre ukrainien ont été autorisées par l'Union Européenne. Il ne faut donc pas mettre toute la surproduction sur le dos du sucre ukrainien.

➤ **Agrana :** Agrana est en pleine restructuration dans le secteur administratif, ce qu'ils appellent le secteur « col blanc ». L'année dernière, les rendements étaient en baisse et ils ont emblavé 13 % de plus pour la prochaine campagne.

➤ **Belgique :** en Belgique, ils ont raffiné de la canne pendant un mois cette année. Ils avaient un stock à raffiner qu'ils n'avaient pas réussi à vendre.

En conclusion, comme je le disais plus tôt, l'intervention du Dr Niels PÖRKSEN a fait l'effet d'une douche froide. Pour nous, en France, nous ne nous sentons pas directement visés, mais il est difficile de savoir ce qui va se produire. Ils réfléchissent aux mesures à prendre. Ce qui est certain est que le chiffre d'affaires diminue fortement et des actions seront probablement nécessaires. Les Polonais restent les plus inquiets.

Nous verrons bien ce qu'il adviendra. On ne peut pas écrire l'histoire d'avance. François VERHAEGHE nous a transmis un communiqué qui inclut également une annonce faite hier par le Groupe Südzucker, confirmant la situation décrite par M. PÖRKSEN. Les beaux jours sont derrière nous, mais personne ne sait encore quand nous atteindrons le creux de la vague. Les prix ont grimpé puis sont redescendus très brutalement et ils ne s'y attendaient pas.

M. CAUCHOIS. - C'est inquiétant.

M. GAUSSOU, Président. - Nous reviendrons sur tout cela plus tard. Merci pour cet éclairage complémentaire.

Cette réunion est importante. Elle a lieu une fois par an et il est précieux d'avoir un compte rendu des personnes présentes sur place.

II. POINT SECURITE.

M. GAUSSOU, Président. - En synthèse, les résultats sont toujours bons, car il n'y a pas d'accident à déplorer au mois d'août, ni avec ni sans arrêt. Nous avons dressé le bilan à fin août des résultats de l'année et nous avons toujours un très bon niveau, puisque le taux de fréquence est à 0.

Nous le constatons sur les courbes à l'écran. La courbe est une ligne droite pour le taux de fréquence, puisque nous n'avons pas à déplorer, à ce stade, d'accident avec arrêt. Sur le TGF qui inclut tous les accidents, nous sommes au même niveau que l'an passé à la même époque, la courbe verte rejoignant la courbe bleue à fin août.

Néanmoins, pour le personnel intérimaire, nous devons signaler un accident de travail avec arrêt à la sucrerie de Roye. Une personne voulait fixer une tige filetée sur une bride de la pompe à gaz Hibon, mais la tige filetée était trop longue et bloquait contre le dilatoflex. Les intervenants ont placé un écrou au bout de la tige filetée et ont frappé avec un marteau. Lorsque le binôme de la personne a frappé, le marteau a heurté l'index droit de son collègue. Malgré les gants, deux points de suture ont dû être posés.

C'est le seul accident à signaler. Pour le personnel des entreprises extérieures, il n'y a eu aucun incident, ce qui est une très bonne chose.

Ainsi, au niveau de SLS, nous sommes à 19 mois sans accident de travail avec arrêt. Vous pouvez voir la situation par site sur la slide 4. Si nous prenons en compte le moins bon résultat, c'est Roye Conditionnement et Étrépagny avec 19 mois sans accident pour l'ensemble de Saint Louis Sucre. D'autres sites, comme Eppeville, Marseille et Paris, n'ont pas connu d'accidents depuis plusieurs années, ce qui est excellent.

Le thème évoqué avec les équipes et qui l'a probablement déjà été lors des réunions est celui des risques liés à la campagne betteravière. Cela concerne tout le monde, pas seulement le personnel de sucrerie opérationnel et les betteraviers. Il y a également des risques liés aux déplacements à prendre en considération. Pour la partie usine, les principaux risques identifiés sont les incendies, les risques chimiques et les machines.

Pour tout le monde, notamment dans des conditions parfois plus exigeantes, le déplacement des piétons constitue également un facteur de risque à prendre en compte au sein de SLS. Ce thème a été abordé ce mois-ci avec l'ensemble des équipes de nos sites, positionné de manière stratégique, juste avant la campagne.

M. ADAM. - Il faut se féliciter de nos résultats, car lorsque le Groupe nous a présenté les résultats usine par usine, nous figurons parmi les deux usines qui se portent le mieux, avec le secteur administratif.

M. GAUSSOU, Président. - Il y a également une usine en Pologne, depuis longtemps qui obtient de bons résultats. Ce sont effectivement de bons résultats, mais la campagne est devant nous. Les enjeux de sécurité vont s'accroître et il nous faudra continuer sur cette lancée.

Quelques éléments complémentaires - il y a un travail de coordination au sein de la division sucre pour harmoniser la politique de port des EPI (Équipements de Protection Individuelle). En clair, des échanges ont eu lieu pour uniformiser l'ensemble des EPI au sein des divisions. Nous jouons un rôle de leader sur ce sujet, car Hélène ROUZE est en charge de cette

coordination directe. Nous portons donc le discours et les échanges sur ce sujet.

À ce stade, la conséquence visible pour nous est le choix des couleurs de casque, entériné par le Groupe : désormais, les employés de SLS et de Südzucker porteront des casques jaunes, tandis que les visiteurs auront des casques rouges. C'est une évolution notable.

De plus, j'ai vu, notamment à Étrépnay, que certains cheminements piétons où le port des EPI n'est pas obligatoire sont désormais délimités par des bordures vertes. Cela est en place ou en cours de mise en place partout. Ces zones seront balisées, visibles, clairement définies et ne requièrent pas le port des EPI.

Dans le cadre des retours d'expérience que nous faisons désormais sur les sites, je ne vais pas entrer dans le détail de chaque incident, mais la société Freiburger qui fabrique notamment des produits surgelés a déploré une brûlure à l'œil lors d'une opération de maintenance. Une personne a été touchée par un tuyau mal fixé qui a glissé hors d'un bidon de détergent qu'elle avait heurté. Le produit présent sur le tuyau a touché l'œil de la personne qui a ensuite été examinée par un ophtalmologue. Cet incident a été partagé avec les équipes.

Il y a eu également une brûlure chimique lors du remplacement d'un conteneur d'acide. Lors de cette manipulation, il y a eu quelques éclaboussures d'acide acétique. Le produit a touché le visage de l'opérateur, mais heureusement celui-ci portait des lunettes de protection. Ses yeux ont été épargnés, mais quelques parties de la peau ont été touchées et ont dû être traitées pour éviter des complications.

Ces deux accidents liés à des brûlures au visage avec des produits chimiques nous rappellent que le risque chimique constitue un point de vigilance constant.

De plus, il y a eu un travail en hauteur sans protection en Belgique, à Biowanze. Un employé et un sous-traitant ont préventivement remplacé un joint d'étanchéité sur une vanne située au-dessus d'un refroidisseur de pellets. Ils sont montés sur le refroidisseur pour déconnecter l'alimentation, atteignant une hauteur de plus de 2 mètres. Pour redescendre, l'employé a sauté et s'est blessé en tombant dans une courbe de gaine. Il ne portait pas de harnais de sécurité et il n'y avait pas de point d'ancrage disponible, donc la mesure de sécurité collective n'existait pas. L'employé a souffert de contusions.

Une analyse de risques aurait dû être réalisée et des mesures comme la mise en place d'un échafaudage auraient dû être prises. Ce type de situation où l'on choisit de travailler rapidement sans évaluer les risques est à éviter. Il faut prévoir les mesures de prévention collective.

Enfin, il y a eu une enquête sécurité à laquelle de nombreux salariés ont répondu, notamment au sein de SLS. Nous en avons reçu les résultats. En termes de participation, SLS s'est distingué par un taux de réponse supérieur à celui des autres sites du Groupe Südzucker. 133 personnes ont répondu à Roye et Eppeville, 63 à Étrépnay. Les autres sites ont bien participé également. Cela montre une sensibilisation accrue à cette thématique.

Sur la question n° 3 concernant la visibilité du logo et de la démarche « Safety First » sur les sites, 42 % des répondants de SLS ont affirmé l'avoir très souvent vu et 47 % l'ont vu souvent. Une très large majorité témoigne donc avoir perçu cette démarche.

En comparaison avec d'autres divisions, notamment en Pologne, cette visibilité est un peu moins marquée, mais SLS se distingue par une forte adhésion à cette démarche.

Quant à la question « Vous sentez-vous bien informé à propos de la démarche sécurité au sein de Südzucker ? », 40 % des répondants se sentent très bien informés et 68 % bien informés, ce qui est supérieur à la moyenne de la division.

C'est un résultat satisfaisant pour la direction que nous pouvons partager avec l'équipe sécurité et les salariés.

Voilà pour la partie sécurité.

Y a-t-il des remarques, des questions ou des précisions à apporter ?

(Aucune.)

Nous allons débiter la campagne dans les meilleures conditions possibles. Espérons que nous aurons le plaisir de commenter des résultats similaires dans les mois à venir. Nous reviendrons ensuite sur les aspects opérationnels.

III. MARCHE DE L'ENTREPRISE.

M. GAUSSOU, Président. - Nous allons probablement revenir sur des éléments déjà évoqués. Nous aurions pu traiter tout cela en même temps, ce qui aurait créé un lien plus immédiat. Cependant, notre secrétaire était impatient de vous faire part du résumé de son déplacement avec les collègues des autres filiales.

Il y a effectivement eu cette semaine une première communication qu'il nous faut aborder. Südzucker revoit nettement à la baisse ses prévisions de résultat pour l'année 2024-2025, ce qui rejoint les propos de M. ADAM. Il y a une détérioration brutale et inattendue des attentes du marché pour le segment du sucre. Chaque mois, nous mentionnions que le prix baissait et cela se faisait assez rapidement.

Nous avons constaté une accélération de cette baisse, ce qui conduit le Groupe à revoir ses bénéfices globaux. Le segment sucre au sein du Groupe est évidemment important, donc toute évolution sur ce produit a un impact direct sur les résultats. Le Groupe doit régulièrement communiquer les résultats les plus fiables possibles, notamment aux organismes financiers dans le cadre de la communication trimestrielle.

Il y a une bonne prévision de récolte dans l'Union Européenne, même si celle-ci varie d'un pays à l'autre. Nous parlions de la Pologne tout à l'heure effectivement. La quantité de sucre qui arrivera sur le marché européen sera toujours à un bon niveau d'ici la fin 2024.

Entre l'abondance de la récolte et la production mondiale qui ne semble pas en retrait, les prix du sucre ont continué à se rapprocher du prix mondial qui s'est stabilisé autour de 500 €, voire un peu moins, à 480 €, comme nous l'évoquions chaque mois.

Pour nos analystes financiers, il faut s'attendre à une perte opérationnelle globale pour le segment du sucre au second semestre. Cette perte peut varier selon le pays. Selon toute probabilité, pour SLS, cela ne sera pas le cas - nous l'avons dit et nous le maintenons - car nous sommes encore en phase d'écoulement des anciens contrats à des prix favorables. À partir d'octobre, nous allons progressivement basculer sur les nouveaux prix. Nous avons un effet de décalage au sein de SLS, notamment par rapport à l'Allemagne.

Cependant, globalement, il faut s'attendre à une perte opérationnelle pour le segment du sucre au second trimestre et même pour l'ensemble de l'exercice 2024-2025, le Groupe ne s'attend pas à un résultat positif une fois le résultat opérationnel et les autres résultats consolidés. Néanmoins, il n'annonce pas de chiffre précis.

Le dernier chiffre était compris entre 200 et 300 M€. Il est désormais très prudent en disant que selon toute probabilité, il pourrait y avoir une perte financière pour le segment sucre global, intégrant les quatre pays de Südzucker et Agrana qui n'auront pas forcément des

résultats aussi positifs.

C'est un premier point.

Les autres domaines du Groupe restent à un bon niveau. C'est un élément de satisfaction pour les dirigeants du conseil d'administration qui voient la confirmation de l'intérêt d'avoir plusieurs cordes à leur arc (sucre, alcool, produits spéciaux, notamment Freiburger). Cela permettra au Groupe d'avoir un résultat positif cette année qui sera néanmoins impacté par le sucre. L'an dernier, le sucre avait porté le résultat à des hauteurs inédites ; cette année, ce sera l'inverse.

S'agissant de l'Ukraine, la situation continue d'exacerber la volatilité déjà élevée sur les marchés. Heureusement, un garde-fou a été mis en place à hauteur de 250 000 tonnes. Cependant, le Groupe indique que la campagne se déroulera et les sucres ukrainiens arriveront à nouveau sur le marché en janvier. Cela continuera à pousser les prix à la baisse. Tant que les 250 000 tonnes ne seront pas atteintes, les Ukrainiens pourront vendre en Europe, donc au printemps, il y aura encore des ventes. C'est après que nous verrons vraiment les effets du contingent. C'est évidemment une bonne chose d'avoir mis un tel contingent sur les sucres ukrainiens, mais cela va un peu se « télescoper » avec la fin de campagne concernant les volumes qui arriveront sur le marché.

Une autre communication a été réalisée hier : une communication interne qui reprend l'ensemble des éléments que je viens de vous décrire au plan économique. Elle indique également que le Groupe réfléchit à des mesures, ce que nous avons déjà mentionné au CSE de fin août.

Pour la campagne 2025-2026, il s'agit de revenir à des surfaces qui permettront de ne pas avoir trop de sucre afin que l'offre n'excède pas la demande. Nous sommes toujours dans le cadre de notre stratégie que nous répétons année après année : nous devons revenir à une offre qui ne dépasse pas la demande pour que les prix puissent remonter et se maintenir. Pour cela, il faut baisser les surfaces.

Il y aura donc probablement des baisses d'au moins 10 % en fonction des pays, comme vous l'avez dit. Pour SLS, ce n'est pas encore finalisé. Il y a encore des discussions avec les planteurs. Nous avons bon espoir de maintenir cette baisse le plus bas possible en France qui n'est pas le marché où l'excédent est le plus important. M. ADAM a mentionné la Pologne. Elle avait baissé ses surfaces, puis les a remontées significativement ; désormais, elle va réfléchir à une baisse importante.

Pour la campagne 2025-2026, il y aura donc des baisses de surface. L'exercice s'annonce probablement difficile. Pour l'instant, il n'y a pas de visibilité, ce qui est normal, car le sucre arrivera de manière abondante avant une remontée des prix. Une fois que les mesures correctives auront été prises, le Groupe pense que les prix repartiront à la hausse.

Nous sommes dans une situation de volatilité. Nous avons dit que cela allait arriver ; nous en sommes maintenant témoins, avec des prix l'an dernier qui ont battu des records après des phases de dépréciation rapide. Cependant, il ne faut pas être fataliste : il peut y avoir à nouveau une remontée, surtout avec des mesures de limitation de l'offre, car les marchés sont très élastiques. Cela évolue rapidement dans un sens comme dans l'autre.

Nous avons devant nous 120 jours de campagne, ce qui n'est pas négligeable, donc un beau défi à relever.

Le Groupe a également indiqué dans sa communication d'hier que, chaque fois dans de tels cas, comme nous l'avons connu par le passé, il y a des démarches classiques - nous examinons les dépenses. Nous serons encore plus prudents concernant les engagements financiers.

Pour les investissements en 2025, tout ce qui a été décidé est déjà en cours. Il n'y a donc pas de difficultés particulières. Ensuite, nous devons veiller à une bonne gestion prudente, à ne pas investir « n'importe où » et à ne pas jeter l'argent par les fenêtres. C'est classique. Cela ne doit pas nous alarmer ; nous sommes dans un cadre de communication normal. Dans ces cas, nous examinons les dépenses et ce qui peut apparaître comme différé ou conjoncturel.

Aujourd'hui, nous devons donc faire attention.

M. ADAM. - D'accord, mais comment nous situons-nous économiquement par rapport à d'autres usines du Groupe ? Nos coûts de production sont-ils maîtrisés ? Sinon, savez-vous ce qu'il faudra faire pour les réduire ou allons-nous subir de plein fouet, non pas une restructuration, mais des demandes de Südzucker pour ajuster tel ou tel paramètre ?

Avez-vous déjà une idée de ce que vous allez faire ?

M. GAUSSOU, Président. - Qu'entendez-vous par « paramètre » ?

M. LE GUERN. - Cela peut être un gel des embauches, une baisse des investissements.

M. GAUSSOU, Président. - Pour les investissements, je vous l'ai dit : sur 2025, ce qui est acté est acté.

M. ADAM. - On ne remplace plus les départs...

M. GAUSSOU, Président. - Sur le plan des recrutements, il n'y a rien de tel à ce jour. Nous avons des recrutements à réaliser, notamment pour les postes de sucrerie. Dans la bourse des emplois, il n'y a aucune demande en ce sens et il faut procéder à ces recrutements, car nous en avons besoin.

Non, nous allons devoir gérer au plus près sur les grandes masses.

Concernant l'énergie, il y a une question à l'ordre du jour en rapport avec la campagne. En ce qui concerne les coûts de betterave, la stratégie est de réduire les surfaces et de ne pas les acheter plus cher que la concurrence ou de manière significativement plus élevée. Voilà ce qui sera attendu.

Par rapport à votre première question, les deux usines françaises sont bien positionnées pour la campagne 2023, en tête du peloton, notamment grâce à des prix de betterave plus élevés que dans d'autres pays. Nous avons bien rémunéré la betterave ; les planteurs sont satisfaits, car ils sont un peu plus hauts, voire beaucoup plus que dans d'autres pays.

Nous gérons les coûts de manière normale. Il faut que nous nous appuyions sur nos méthodes, y compris Optimum dont nous allons parler. Il n'y a aucune demande de différer des investissements à court terme ou de geler les recrutements. Pour chaque recrutement, nous évaluons sa pertinence : que devons-nous embaucher ? À quel poste ? Faut-il renforcer telle partie, etc. ?

M. LE GUERN. - Le problème est qu'au niveau des investissements, le discours de la direction n'est pas très clair.

Par exemple, lors de la journée plénière, on nous parle de la fertirrigation que nous voulons étendre sur la zone sud depuis pas mal de temps. Quand un cadre vous dit : « On le fera ou pas », cela soulève des questions. On se demande : « Le fait-on ou pas ? A-t-on l'argent ou non ? »

Par ailleurs, avec la réduction des investissements, je ne sais pas ce que mes collègues du TN feront l'année prochaine ; il n'y a pas de projet, hormis l'épuration qui est un sujet important. Nous devons passer à 16 000 tonnes à la sucrerie.

Que vont-ils devenir ?

M. GAUSSOU, Président. - Il n'y a aucun différé prévu pour l'instant.

Concernant les investissements, nous avons souvent ce type d'échange. Il y a des études en cours et tant que ce n'est pas décidé, cela ne l'est pas. Il faut aussi que nous en discussions, donc le cadre ne peut pas dire autre chose que cela se fera ou pas ; il faut attendre la validation ultime. Nous communiquons sur les projets avant de les mettre en œuvre, notamment en travaillant avec vous et les bureaux d'études.

M. LE GUERN. - On parle de cela depuis 2021 ; je pense que les études sont figées.

M. MASEREEL. - Il y a eu plusieurs alertes concernant la fertirrigation avec des études qui nécessitaient d'être revues. Le périmètre a été révisé, etc. Nous sommes vraiment dans ce schéma. Comme l'a dit Fabrice, avec Südzucker, nous avons eu des réunions tous les trois mois sur les investissements. Ceux décidés en juillet par le conseil d'administration ne sont pas remis en cause.

En revanche, pour ceux de 2026, il pourrait y avoir des ajustements, mais c'est la vie de tous les jours, tous les ans. Nous sommes régulièrement dans ce schéma.

Parallèlement, pour compléter, sur certains investissements, il y a des ajustements, car il y a eu la décision de faire le TN et des problématiques éventuellement de cash. Devons-nous passer commande sur tel ou tel exercice ? Il faut réussir à gérer cela aussi. Depuis quelques années, nous avons quelques difficultés à être en phase. On nous demande d'être bien alignés avec nos objectifs de cash.

Dans une entreprise avec un suivi financier, il est important de dépenser ce que l'on nous a demandé de dépenser la « bonne année ». C'est là qu'il peut y avoir des décalages, mais cela ne remet pas en question le TN lui-même. Cela peut faire « riper » le démarrage du projet. Cela fait des années que nous avons ce schéma.

Récemment, Südzucker a mis plus de pression pour que nous soyons bien calés. SLS était plutôt un bon élève dans ce calage. Néanmoins, chaque année, pour ceux habitués aux TN, il y a un travail de fin d'exercice qui reste toujours sensible.

Pour revenir sur les actions, Fabrice l'a cité et Christophe ADAM l'a également mentionné dans le cadre du Comité de groupe : dans le programme Optimum, nous avons toujours dit qu'il s'agit de réussir à faire mieux, ce qui participe aussi à réaliser des économies d'énergie et à être plus efficaces avec les moyens que nous avons. Dans cette logique, cela contribue donc aussi à la réduction des coûts.

Pour être très clair et en tant qu'ancien dans la culture de SLS, être à l'optimum de nos coûts est un projet de Groupe sur lequel nous sommes attendus, au même titre que tous les autres sites et divisions.

M. CAUCHOIS. - Ce qui est inquiétant est qu'il y a moins de cinq ans, nous avons fermé deux sucreries ayant des capacités de tonnage similaires. Il y avait deux fois plus d'implantations qu'aujourd'hui. Nous avons dû fermer pour des raisons économiques, car cela ne fonctionnait pas. On nous dit que, malgré cela, nous avons encore trop d'implantations et que nous allons encore devoir les réduire.

M. MASEREEL. - Nous ne sommes pas dans le même schéma.

M. CAUCHOIS. - Non, mais nous diminuons encore.

M. GAUSSOU, Président. - Nous ne sommes pas seuls. Le marché est européen. Nos concurrents emblavent également. Il y a une baisse de la consommation que nous déplorons

année après année.

Cela dit, nous ne prétendons pas que SLS n'est pas bien positionné pour répondre à la stratégie du Groupe. Nous avons pris nos mesures pour adapter l'offre et la demande au niveau industriel. Les ajustements de surface peuvent être effectués d'une année sur l'autre.

M. ADAM. - Ce qui est inquiétant par rapport à cet ajustement est que nous devons tourner X jours pour amortir nos coûts fixes. Si nous réduisons notre emblavement, nous produisons donc moins.

N'allons-nous pas nous couper l'herbe sous le pied et nous mettre en difficulté financière, car nous n'amortirons pas nos coûts fixes ? Aujourd'hui, 10 % pour nous, c'est 13 jours pour Roye et 13 jours pour Étrépagny, soit 26 jours. Cela représente un gros tonnage.

Je le répète à chaque CSE, mais on nous a toujours dit qu'il fallait 120 jours minimum pour amortir les coûts fixes. C'est un discours qui nous a été tenu avant et pendant la restructuration, mais que vous ne maintenez plus aujourd'hui, comme par hasard.

Aujourd'hui, combien de jours devons-nous produire pour amortir nos coûts fixes ? Vous le savez certainement. Vos outils de contrôle de gestion doivent vous l'indiquer.

M. GAUSSOU, Président. - Ce que j'ai dit et ce que vous dites ne sont pas des propos contradictoires. Les circonstances de marché avec des prix bas au niveau mondial font que le Groupe ne veut pas avoir à exporter du sucre à ce niveau de prix. Il faut que les prix remontent. Vous êtes dans des circonstances particulières.

M. ADAM. - Je comprends bien ce que veut SLS, mais nous sommes concernés par nos emplois. SLS doit tourner X jours pour maintenir le résultat.

M. GAUSSOU, Président. - Oui, dans des conditions normales de marché, mais ce n'est pas le cas en ce moment.

M. ADAM. - Vous parlez du Groupe, je parle de SLS.

M. GAUSSOU, Président. - Cela se rejoint.

M. ADAM. - Au final, ce que l'on va examiner est qui est en dessous de ses coûts de production et qui ne les amortit pas. Il y aura un classement.

M. GAUSSOU, Président. - Je vous ai répondu : les deux usines de France sont en tête du peloton.

M. ADAM. - Oui, avec une énergie que nous avons achetée moins cher et un prix de vente au-dessus, peut-être.

M. MASEREEL. - Ce dont nous parlons, ce sont des coûts de production. Les coûts de production intègrent le prix de la betterave qui lui-même intègre des prix de vente élevés. Les prix de vente baissant, cela nous aide également dans nos coûts de production. Le prix d'achat de la betterave est une équation qui fera baisser nos coûts de production. Il faut aussi prendre en compte ce paramètre.

M. ADAM. - Vous ne pouvez pas proposer aux planteurs ce que vous leur avez proposé il y a six ou sept ans. Ce n'est plus possible aujourd'hui.

M. GAUSSOU, Président. - Je comprends que ce n'est pas simple et qu'il peut y avoir une forme de contradiction entre le fait de dire qu'il faut produire longtemps et beaucoup tout en baissant les surfaces. Cependant, dans les conditions particulières de marché que nous connaissons, il ne faut pas être amené à exporter du sucre de manière importante, donc vous ajustez votre surface et votre durée de campagne. Nous ne sommes pas à 80 jours, mais tout de

même à 120 jours, ce qui est significatif.

M. SERAMY. - C'est vrai qu'il y a des paradoxes, car si j'ai bien compris tout à l'heure, en Pologne, on fait l'inverse en emblavant à 13 % de plus.

M. ADAM. - Non, ce sont les Autrichiens.

M. GAUSSOU, Président. - Dans le cadre du Groupe, toutes les filiales devront réduire les surfaces. Il y aura des différences selon les pays, mais c'est une stratégie commune.

M. BOUCHELAGHEM. - Je ne voulais pas vous interrompre à chaque fois, mais je tiens à revenir sur les échanges. Je ressens un certain catastrophisme autour de cette situation, alors que le marché du sucre est volatil, ce n'est pas une nouveauté ; nous nous y attendions depuis des années.

Je peux comprendre que l'on ne s'attendait pas à des chutes aussi vertigineuses, mais je suis dérangé par le communiqué du conseil d'administration qui mentionne quatre semaines pour trouver des solutions. Un tel délai pour élaborer des solutions à une semaine du démarrage des campagnes, n'est-ce pas mettre un peu trop de pression sur l'équipe de management ?

M. GAUSSOU, Président. - Non. Cela rejoint ce que j'ai dit précédemment. Ce délai n'est pas surprenant.

Que dit le Groupe ? À court terme, il est demandé de chercher des économies rapides avec le management. Nous ne parlons pas des grandes masses, telles que les betteraves ou l'énergie. Nous devons mobiliser le management pour dépenser le moins possible au quotidien sur des dépenses fonctionnelles courantes. Il faut donc le comprendre ainsi.

Il n'y a pas de catastrophisme ici.

M. BOUCHELAGHEM. - Vos équipes vous présenteront des pistes et des idées à développer au cours des quatre prochaines semaines. En gros, vous devez déjà être à pied d'œuvre.

M. GAUSSOU, Président. - Pas ce matin, car cela a été décidé hier après-midi, mais oui, cela va vite. Nous allons être interrogés pour obtenir des idées sur des économies à très court terme. C'est une démarche classique et il est normal que le Groupe se concentre sur cela.

C'est l'inverse du catastrophisme : il réagit et mobilise le management et le personnel de Südzucker en agissant ainsi.

La baisse est vraiment inattendue et brutale ; il ne faut pas la sous-estimer.

M. BOUCHELAGHEM. - Le communiqué date d'hier, mais la situation est discutée depuis plusieurs CSE. Il était donc prévisible que nous devions nous attendre à des baisses du cours du sucre. Il ne faut pas attendre une semaine avant le début de la campagne pour alerter tout le monde. C'est ce qui me gêne dans le timing.

M. GAUSSOU, Président. - Le Groupe est très transparent. Il dit qu'il est surpris par l'accélération ; c'est pourquoi il communique sur ses résultats. Il informe également les salariés dès le mois de septembre. Cela ne me choque pas.

M. BOUCHELAGHEM. - Je suis surpris qu'ils soient surpris.

M. GAUSSOU, Président. - Effectivement, nous serons interrogés, comme nous le sommes chaque fois. Nous avons déjà connu cela dans d'autres années plus difficiles. Ce sont des démarches classiques où l'on gère la situation avec prudence, en bon père de famille.

Nous en reparlerons dès le mois prochain lors du CSE sur les comptes. Je ne doute pas qu'il y aura des échanges à ce sujet. Nous en saurons plus sur les emblavements de 2025, car les discussions ont lieu la semaine prochaine.

En ce qui concerne l'information économique mondiale, le prix mondial est autour de 490 €, légèrement en dessous de 500 €. La campagne brésilienne était prévue en très forte hausse, mais des incendies tragiques, souvent rapportés dans les médias, pourraient impacter la campagne au Brésil.

Les prix européens tendent à décroître, car les nouveaux contrats remplacent les anciens. En juillet, le prix constaté en Europe était encore de 775 €, mais la courbe a commencé à s'infléchir. La zone 2 pour la France est toujours en jaune avec un prix à 779 €. La tendance continuera à baisser, nous le verrons dans les mois à venir.

Concernant SLS, l'été a été difficile. Nos commerciaux, notamment dans le secteur du retail, ont rapporté des ventes en baisse de manière un peu étonnante. Ils identifient trois phénomènes : les Jeux Olympiques qui étaient censés booster les ventes n'ont pas eu cet effet, car les touristes ne sont pas venus en France en nombre prévu.

La deuxième raison est la saison des fruits qui avait bien démarré, mais elle a été médiocre en juillet et août, ce qui a entraîné des ventes difficiles pour Confisuc.

La troisième raison, discutée lors de plusieurs CSE, est la baisse de la consommation de produits tels que le chocolat. Avec l'augmentation des prix du chocolat, les consommateurs en achètent moins, ce qui nous impacte directement, car nous ne vendons pas le sucre de ces produits.

M. SERAMY. - Ils devraient mettre moins de cacao et plus de sucre. Cela a été effectué il y a 20 ans.

M. GAUSSOU, Président. - Non, ils font l'impasse sur cela et choisissent d'autres solutions.

Il y a eu des ventes difficiles cet été, mais un rattrapage est attendu en septembre, comme c'est souvent le cas. Cependant, concernant le chargement à Roye, certains jours, Julien m'a indiqué qu'il n'y avait que 2 ou 3 camions.

M. ADAM. - C'est une tendance européenne ; c'est ce que nous avons entendu lors du Comité de Groupe européen. Les ventes ont baissé en juillet et août, avec des stocks dans les silos bien plus importants que prévu en ce début de campagne.

M. GAUSSOU, Président. - Pour nous, avec le démarrage de la campagne les 24 et 26 septembre, nous devrions vider les silos comme prévu. C'est plutôt le constat que nous dressons.

Néanmoins, il y a des bonnes nouvelles. J'en parlais hier avec Julien : nous avons une meilleure visibilité sur les ventes de marques distributeurs en retail avec des volumes en hausse, notamment à Intermarché. Nous étions à 36 000 tonnes et nous passons à près de 42 000 tonnes pour le contrat annuel MDD. Nous récupérons notamment 4 500 tonnes à Intermarché. Nous ne sommes donc pas inactifs sur le plan commercial.

Globalement, même si les volumes baissent, nous récupérons des volumes, ce qui peut être bénéfique pour nous. Ce sont nos concurrents qui en pâtissent.

M. BOUCHELACHEM. - Pour Intermarché, pourrait-on récupérer des volumes en sucre liquide ?

Je pensais notamment à Saint Mamet.

M. GAUSSOU, Président. - Je parlais du retail. Je n'ai pas d'informations complémentaires à celles du CSE du mois d'août.

En août, nous avons de bonnes nouvelles pour tous les clients pharmaciens. Je sais qu'il y a des discussions importantes avec Bacardi en Martinique, un client important pour nous, mais

je n'ai pas encore de résultats. M. CALMEJANE est en déplacement. Dès que nous aurons des nouvelles, nous les communiquerons à l'équipe marseillaise.

Saint Mamet, quel client est-ce, M. BOUCHELAGHEM ?

M. BOUCHELAGHEM. - Saint Mamet est une filiale du Groupe Les Mousquetaires.

M. GAUSSOU, Président. - En ce qui concerne les marchés industriels, les sorties étaient un peu plus difficiles en août. Les campagnes de vente se poursuivent, avec des prix qui s'établissent autour de 550 €, voire en dessous, pour les demandes auxquelles nous résistons. C'est la même situation un peu partout en Europe : c'est rapide voire brutal. Ces contrats démarreront à partir du mois de novembre.

Je pense que nous avons été précis et longs sur cet échange qui est évidemment important.

M. DE LA BOUVRIE. - Oui, ces contrats démarreront en novembre, contrairement aux contrats MDD qui commencent au 1^{er} janvier, donc avec les nouveaux prix à la baisse.

M. GAUSSOU, Président. - Oui, c'est pourquoi je disais que, selon toutes probabilités, l'exercice de SLS ne sera pas désagréable sur le plan financier pour 2024-2025. C'est en 2025-2026 que nous verrons l'incidence avant, espérons-le, de voir les prix repartir à la hausse. Il faut toujours rester optimiste.

Nous abordons maintenant les activités betteravières.

M. MASEREEL. - Sur la question de la baisse des prix de la betterave, je peux faire le lien avec la question posée par la suite de savoir si les agriculteurs voudront suivre ou pas.

Je vous fournis quelques informations sur l'actualité agricole en dehors de la betterave. Les autres cultures ont souffert et l'exemple du blé illustre bien la situation, avec des baisses de l'ordre de 20 % en termes de rendement. Il est également important de noter que les cours des matières premières (blé, maïs, colza) ont également baissé.

Cela pose la question du choix pour un agriculteur : opte-t-il pour de la betterave ou d'autres cultures ? Lorsque les autres cultures suivent la même tendance, cela redonne un peu d'intérêt à la betterave, même si les prix ne seront pas ceux escomptés l'année précédente.

Un autre point à suivre de près dans l'actualité agricole concerne les fortes hausses des prix des engrais, tels que l'ammonitrate et les solutions azotées. Heureusement, nous constatons un retour à des prix nettement plus bas, ce qui permet d'apporter plus de rentabilité pour les agriculteurs.

Voilà pour le contexte général.

Pour revenir à la betterave, depuis le dernier CSE, nous avons eu un prélèvement le 26 août dont nous n'avions pas les éléments lors de notre dernière réunion. Nous savons que les premiers prélèvements avaient déjà montré un rendement racinaire plutôt bas, mais celui-ci a progressé globalement sur une courbe assez classique pour cette période. En revanche, la richesse qui était déjà assez basse entre le 15 et le 26 août est restée sur une tendance plutôt faible.

Il faut également souligner que la météo n'a pas été très favorable pour la betterave, avec un peu d'eau, peu d'ensoleillement et des températures pas très élevées. Nous avons observé des niveaux de rendement de l'ordre de dix tonnes de sucre par hectare au 26 août.

Un quatrième prélèvement a eu lieu mi-septembre et je vais vous le présenter sous forme de courbe. Ce quatrième prélèvement de mi-septembre est toujours un peu erratique et difficile à interpréter en termes de prévisions.

Cependant, nous pouvons observer que le poids se maintient à un niveau correct, car il est en phase avec la moyenne sur cinq ans. En revanche, la richesse faible se confirme, puisque nous atteignons à peine 16 degrés de richesse à cette époque, comparé à une moyenne de 18,4 degrés sur les cinq dernières années. C'est un écart significatif. En ce qui concerne le rendement, cette richesse modeste se fait sentir.

Étrépagny n'est qu'à 16, ce qui est bas, à la veille du démarrage de la récolte. Roye est légèrement au-dessus avec 16,63, mais cela reste en dessous des moyennes habituelles qui étaient plutôt au-delà de 18.

M. ADAM. - Si nous commençons avec 16, nous savons que cela va peut-être augmenter un peu, mais cela restera bas.

M. MASEREEL. - En général, la richesse à la fin de la campagne est supérieure à celle de fin août. Il faut garder en tête que la richesse continue de progresser au moins jusqu'à la Saint Luc, voire jusqu'au 15 octobre, avec une baisse sur la fin. Nous ne nous attendons pas à des richesses très élevées. Ce sera une richesse relativement faible, mais aussi hétérogène.

Un autre élément à considérer est l'actualité. Il est important de suivre l'état sanitaire de la betterave. Certaines photos montrent que dans les champs, il y a des feuilles jaunes. Nous ne sommes pas dans le schéma de la jaunisse virale que nous avons pu craindre, car celle-ci est plutôt bien maîtrisée. Cependant, nous avons quelques problèmes de mildiou et de carence en magnésium qui expliquent ces situations.

En revanche, la cercosporiose, dont nous avons parlé au dernier CSE, se confirme. Elle était déjà présente. Le risque est qu'elle détruise les feuilles, ce qui contraindra la betterave à produire de nouvelles feuilles, donc à consommer du sucre, ce qui impactera la richesse. Il faut s'attendre à des richesses faibles, ce qui pourrait inciter les agriculteurs à récolter assez rapidement. En effet, une fois la cercosporiose installée, il sera difficile de récupérer la situation.

Un autre sujet qui revient dans les questions diverses est l'optimisation logistique. Un peu avant l'été, nous avons fait face à une décision unilatérale de TEREOS d'arrêter les échanges. Historiquement, il existait des échanges entre les usines de SLS, de Cristal Union et de TEREOS. Les agriculteurs de TEREOS proches des usines de SLS livraient à SLS. En compensation, les planteurs de SLS proches d'une usine de TEREOS, livraient chez TEREOS, ce qui permettait de réduire les distances.

Concernant les achats, chacun achetait la même quantité de sucre dans les mêmes conditions, donc il n'y avait pas de discussion à avoir. L'objectif était de maintenir un équilibre parfait en termes de quantité de sucre, mais de manière collective, cela permettait de réduire les coûts et d'éviter des transports multiples, ce qui était plus efficace.

Cette décision unilatérale est incompréhensible et inadmissible compte tenu de la position dominante de TEREOS. Ils imposent cette situation. SLS a tenté de négocier pour faire évoluer cette position.

Au final, comme vous le constatez sur les chiffres à l'écran, les échanges de SLS avec TEREOS ont diminué de 64 %. Nous avons compensé en améliorant légèrement les échanges avec Cristal Union, mais globalement, nous constatons tout de même une baisse de 50 % des échanges.

Cela se traduit par ce que l'on appelle le rayon moyen d'approvisionnement, c'est-à-dire la moyenne de toutes les distances entre l'usine et les champs de betteraves. En gros, nous avons une hausse de 4,5 km, passant de 38,4 km à 42,9 km de 2023 à 2024.

M. ADAM. - Est-ce donc un surcoût ?

M. MASEREEL. - Oui, cela représente directement un surcoût par rapport à ce que nous avions par le passé. Nous avons réussi à réduire cet impact, grâce à la mobilisation des équipes qui ont exercé une pression sur TEREOS pour optimiser la situation. Cependant, cela contribue à l'augmentation des coûts.

M. LE GUERN. - Quel est l'objectif de TEREOS ?

Pourquoi ont-ils pris cette décision ?

M. MASEREEL. - Je ne vais pas m'exprimer à la place de TEREOS.

M. LE GUERN. - Avez-vous des idées à ce sujet ?

M. MASEREEL. - On peut imaginer plusieurs raisons : soit pour mettre en difficulté, soit pour s'assurer que les agriculteurs proches de chez eux viennent vers eux. C'est une logique de concurrence.

M. LE GUERN. - Leur rayon moyen va également augmenter.

M. MASEREEL. - Oui, cela peut être un autre intérêt pour eux.

M. LE GUERN. - Cela risque de perdurer à l'avenir.

M. MASEREEL. - Ne tirons pas de conclusions hâtives. La situation peut peut-être s'atténuer.

De plus, il y a une mobilisation des élus et des préfets pour dire que cela rajoute des kilomètres et des camions sur les routes. C'est une situation que nous subissons et à laquelle nous devons faire face.

M. LE GUERN. - Cela concerne-t-il les deux usines ?

M. MASEREEL. - Oui, c'est une moyenne.

Nous avons déjà des échanges entre les usines SLS. À tout moment, nous pourrions avoir des betteraves de TEREOS qui viennent à Roye et des betteraves d'Étrépagny qui sont vendues à TEREOS dans une autre usine. Chacun vise à minimiser les kilomètres.

M. ADAM. - Comment les planteurs ont-ils accueilli cette nouvelle ?

Sont-ils indifférents ou est-ce un sujet de préoccupation ?

M. MASEREEL. - Les planteurs ne sont pas satisfaits, car cela a un impact sur l'image de la profession en raison de l'impact environnemental, des kilomètres supplémentaires. Néanmoins, si l'on raisonne en termes financiers, cela n'a pas d'impact pour eux. L'impact se situe à notre niveau.

M. ADAM. - Ne risquons-nous pas de perdre des planteurs ?

M. MASEREEL. - Nous pourrions en perdre, tout comme en gagner. Il y a des planteurs proches de nous et d'autres près de chez TEREOS.

M. ADAM. - Nous sommes plus petits et avons une offre un peu moins vaste.

M. MASEREEL. - Il faut examiner la géographie complète et la répartition des cultures.

M. ADAM. - En fait, c'est le premier vrai échange de TEREOS qui impacte notre fonctionnement et pas uniquement en termes de distances. Cela affecte également notre rentabilité.

M. LE POULLEN. - C'est une déclaration de guerre entre TEREOS et SLS.

M. MASEREEL. - Ce n'est pas à l'encontre de SLS que la décision de TEREOS a été prise, mais vis-à-vis de SLS et Cristal Union. Cristal Union est peut-être plus ciblé, car ils sont en forte concurrence dans leur zone. Cela peut être une origine. Cela peut avoir tendance à se stabiliser.

M. LE POULLEN. - En gros, nous sommes des dommages collatéraux.

M. MASEREEL. - Un planteur situé à 200 km, très éloigné de chez nous, mais proche d'une usine de TEREOS, finira peut-être par aller plutôt chez TEREOS, mais il y en a peut-être un à notre porte qui viendra chez nous. C'est un équilibre qui peut se produire à ce niveau.

M. PUECHAL. - Peut-être qu'eux anticipent aussi les deux gros sites industriels qui vont arriver par rapport aux frites surgelées, car il faudra des surfaces agricoles pour les pommes de terre. Ce ne sont pas deux petits sites, mais deux énormes sites. Les pommes de terre qui vont arriver seront au détriment d'autres cultures.

M. MASEREEL. - Que ce soit au détriment d'autres cultures, c'est indéniable.

Est-ce que ce sera au détriment de la betterave ? Je suis moins convaincu. C'est plutôt au détriment des céréales, car nous nous retrouvons avec une betterave et une pomme de terre en tête d'assolement.

Nous et tous les agriculteurs dans la notion d'agroécologie cherchons de plus en plus à augmenter la rotation. Dans ces secteurs, ils faisaient souvent des rotations betteraves-céréales-céréales, voire une quatrième culture. Nous visons plutôt cinq, voire six rotations. Amener de la pomme de terre n'est pas obligatoirement une mauvaise chose. Ce n'est pas certain que cela réponde à cette logique.

Pour finir, car nous sommes plus proches de chez nous et de la vie des usines, Fabrice l'a évoqué tout à l'heure, nous sommes parvenus à une prévision de campagne aujourd'hui sur la base des chiffres et des poids racines. Ce n'est pas en termes de rendement sucre, mais en poids racines.

Nous avons progressé par rapport à ce que nous avons annoncé. Nous avons annoncé 115, nous sommes plutôt à 120. La différence est assez minime entre les deux à la marge, car on vise à terminer ensemble. Aujourd'hui, nous sommes à 121 côté Étrépagny et 120 côté Roye.

Les prévisions que nous donnons aujourd'hui laissent encore un point d'incertitude ; nous sommes à plus ou moins cinq jours par rapport au début de campagne.

M. LE POULLEN. - La semaine dernière, au Comité de groupe européen, on nous annonçait 119 jours.

M. MASEREEL. - Je ne peux pas annoncer des chiffres précis dans ce domaine à cette période, car à la limite ils ne veulent rien dire, mais cela donne la tendance. Il faut retenir que nous sommes autour de 120 jours.

M. PUPIER. - Par rapport à l'approvisionnement des usines, au niveau des transporteurs, il faut tout de même plus de transporteurs.

M. MASEREEL. - Vous avez raison. L'impact nécessite aussi plus de transporteurs. Je n'ai pas eu connaissance de difficultés particulières en termes de capacité à trouver les transporteurs.

M. PUPIER. - Certaines années, l'approvisionnement en betteraves a été extrêmement tendu, notamment lors des démarrages des usines. Nous avons été un peu pris en otage pendant plusieurs années.

M. MASEREEL. - Sur le transport, un travail important a été effectué.

Aujourd'hui, des transporteurs viennent taper à la porte de SLS pour traiter de la betterave. C'est un bon signe. À partir du moment où nous avons une logistique qui fonctionne bien et qui est fluide, les agriculteurs rentabilisent leur activité betteravière, même si elle est intense.

M. PUPIER. - Sur l'approvisionnement en betteraves au niveau des sucreries, n'avons-nous pas d'inquiétude ?

Il faudra être rapidement à l'optimum, car nous allons faire fonctionner les turbos. Cela génère tout de même des inquiétudes.

M. MASEREEL. - Il n'y a pas d'inquiétude aujourd'hui et il n'y en a pas non plus sur les capacités d'arrachage. La météo est plutôt favorable pour avoir les betteraves suffisantes à disposition pour le démarrage. Les conditions climatiques ne créeront pas de problèmes.

M. GAUSSOU, Président. - Merci Alain pour ce panorama sur le domaine betteravier. Il nous reste à évoquer la partie sociale et la qualité environnementale dans la foulée avec quelques informations à fournir sur le plan social.

En termes d'effectifs présents constatés au mois d'août au sein de SLS, vous aurez dans le compte rendu l'ensemble des heures consacrées au travail temporaire, en phase avec les mois précédents, site par site. Nous mettrons également au procès-verbal les arrivées et les départs.

Fin août, nous avons notamment eu beaucoup de recrutements d'apprentis à saluer sur l'ensemble des sites, à Roye Conditionnement et Roye Sucrerie principalement.

En termes de salariés permanents, je note l'arrivée d'un surveillant déshydratation, agent de maintenance à Roye Sucrerie et d'un surveillant au centre de réception, un électricien à Étrépagny. À la fin du mois d'août, l'effectif de salariés permanents s'établissait à 417, dans la continuité du mois précédent, avec une petite hausse.

Je vous communique deux informations. La bourse des emplois sera également annexée au procès-verbal. Nous allons néanmoins la projeter à l'écran.

Nous trouvons bon nombre de recrutements toujours sur la partie ouvriers employés. Il y a toujours à finaliser le recrutement du conducteur process de Roye Sucrerie, sur lequel vous attirez régulièrement mon attention. En septembre, nous avons ajouté un poste de conducteur process 2/agent de maintenance à Étrépagny et un poste de conducteur SES pour Bresles qui a été validé et pour lequel nous avons lancé le recrutement.

Sur le deuxième collège, nous recherchons un ERA posté, un technicien du bureau technique/utilités pour le Conditionnement de Roye. Nous avons aussi lancé le recrutement pour un ERA / ERA posté à Étrépagny et pour le technicien méthodes et amélioration continue, nous sommes également actifs suite au départ de M. Alexandre BAUX. Des premiers candidats ont été rencontrés.

En ce qui concerne les recrutements de cadres, c'est similaire au mois précédent, notamment pour le responsable régional industrie vente, pour lequel les choses avancent et l'acheteur technique, pour lequel le recrutement s'avère un peu plus difficile par rapport à nos exigences et aux candidatures présentes sur le marché. Nous restons sur une bourse des emplois plutôt étoffée.

M. MASEREEL. - Il y aura l'arrivée d'un trainee Südzucker à Étrépagny pendant quatre mois en début de campagne, comme c'est assez courant.

C'est une personne qui parle français.

M. GAUSSOU, Président. - Nous en avons eu régulièrement par le passé, tant à Roye qu'à Étrépagny.

M. LE POULLEN. - Dernièrement, vous avez embauché un graisseur à Étrépagny. Cela n'est jamais apparu dans la bourse des emplois.

M. MASEREEL. - Si, il était noté « agent de maintenance ».

M. LE POULLEN. - Où était-ce indiqué et à quel moment ?

Je n'ai jamais vu d'agent de maintenance pour Étrépagny dans la bourse des emplois.

M. GAUSSOU, Président. - Nous vérifierons. Nous suivons cela scrupuleusement. Dès que c'est validé, nous le mettons dans la bourse, etc.

M. LE POULLEN. - Cela n'a-t-il pas été décidé au mois d'août pour une embauche en septembre ?

M. MASEREEL. - Non, la décision est peut-être sortie en juillet.

M. LE POULLEN. - Cela n'a pas été mis dans la bourse aux emplois.

M. MASEREEL. - Il me semble l'avoir vu.

M. LE POULLEN. - Ce poste aurait pu être proposé à certaines personnes.

M. GAUSSOU, Président. - L'un n'empêche pas l'autre, mais nous vérifierons.

M. MASEREEL. - Les informations ont suffisamment circulé sur le site pour que les personnes soient au courant.

M. LE POULLEN. - Les informations ne sont pas là pour circuler oralement, mais pour que tous les salariés soient informés. Le poste aurait pu convenir à une personne que l'on va licencier à qui l'on ne donne pas de poste de reclassement.

M. ADAM. - Systématiquement, des postes de ce type sont à pourvoir et si certains salariés présentent des inaptitudes permanentes, vous avez le devoir de leur proposer un reclassement et non de vous contenter de leur dire au revoir. Ce poste pourvu très rapidement est étonnant.

Nous en avons parlé, mais je ne pense pas qu'il ait été noté comme « à pourvoir » sur la bourse des emplois. Vous devez vous attacher à respecter votre devoir de reclassement pour les salariés en inaptitude. C'est l'une de vos obligations.

M. GAUSSOU, Président. - Je vais examiner le point de savoir à quel moment le recrutement a eu lieu. Je n'ai pas le fil de l'histoire en tête.

Souvent, nous sommes satisfaits lorsque les recrutements sont rapides.

Nous sommes également attentifs aux problèmes d'inaptitude, donc je vais vérifier la chronologie des événements.

Sur le point suivant de la santé au travail, à l'automne, nous reprenons la sensibilisation par le biais d'Octobre Rose et de Movember pour la lutte contre le cancer, selon un format similaire à celui de l'an dernier.

Nous avons également une action pour le mois sans tabac suivi par notre infirmière qui est disponible pour aider les quelques salariés pouvant avoir des vellétés d'arrêter de fumer.

M. MASEREEL. - C'est valable également à Étrépagny. Ce n'est pas parce que l'infirmière est basée à Roye qu'elle n'agit pas à Étrépagny.

M. GAUSSOU, Président. - Je m'exprimais pour tout SLS, jusqu'à Marseille.

La campagne de vaccination contre la grippe devrait commencer dans les prochaines semaines à Roye et Étrépagny.

À Roye Conditionnement, le 5 décembre, nous organisons de nouveau la journée QVCT avec nos prestataires habituels.

Dans le cadre de notre dialogue social, je salue la signature de l'accord QVCT par l'ensemble des OS. Je les remercie des échanges ayant eu lieu qui ont permis d'aboutir à cet accord d'un bon niveau, complet et qui se substitue à l'accord précédent sur l'égalité hommes/femmes. Cela nous permettra de travailler sur des indicateurs au cours des années à venir.

Concernant la deuxième thématique d'échanges actuels, notre prochaine réunion paritaire sur la question du repos en campagne pour les sucriers est prévue vendredi 20 septembre à 10 heures.

M. ADAM. - Cet accord comporte beaucoup d'éléments et vous allez le mettre simplement en formulaire réduit.

Serait-il possible que vous élaboriez un tableau récapitulatif synthétique de tout ce à quoi le salarié peut avoir droit lors de son départ en retraite ?

M. GAUSSOU, Président. - Cet accord est long et riche.

M. ADAM. - Certains points sont mis en place qui pourraient susciter l'intérêt des hommes et des femmes qui constituent vos effectifs.

M. GAUSSOU, Président. - Je ne dis pas non, je vais étudier cela. Il sera également présent sur l'intranet, au-delà de la diffusion papier qui est un peu archaïque que nous effectuons tout de même pour que tout le monde en dispose.

M. PUECHAL. - Tout le monde n'a pas accès à l'intranet.

M. GAUSSOU, Président. - C'est pour cela que j'ai dit qu'en complément, il y aura la diffusion papier.

M. PUECHAL. - Il devait y avoir une paritaire sur la fin de carrière.

M. GAUSSOU, Président. - Je réponds à M. ADAM. Il veut que l'on synthétise afin de rendre plus accessible les éléments prévus à l'accord pour les salariés.

M. PUECHAL. - C'est une petite partie, il n'y a pas que cela dans l'accord.

M. GAUSSOU, Président. - L'accord évoque plusieurs thématiques : l'égalité professionnelle, les conditions de travail, la fin de carrière, etc.

Je conçois que pour un salarié il y a beaucoup de choses et que c'est peut-être difficile de lire les 12 pages de l'accord. Sur le principe, avoir une synthèse ne me paraît pas inintéressant.

M. ADAM. - En revanche, sur la fin de carrière, nos collègues allemands ont conclu un accord sur un départ en retraite progressif financé par Südzucker. Ce serait bien de vous en inspirer et de nous convoquer à une paritaire sur ce sujet.

Vous avez tout de même le feu vert de Mme BECKER qui dit qu'il faut uniformiser nos pratiques...

M. GAUSSOU, Président. - Elle ne m'a pas appelé sur cela.

(Rires...)

La retraite progressive en France existe depuis longtemps.

M. MASEREEL. - Rappelez-moi la date de départ en retraite en Allemagne ?

M. ADAM. - Elle est à 63 ans en sucrerie.

M. CAUCHOIS. - Ils ont des repos en campagne aussi. Ils uniformisent également ou sont-ils

en négociation ?

M. ADAM. - Les syndicats sont très intéressés par ce dont nous leur avons parlé. Ils voudraient le mettre en place.

M. GAUSSOU, Président. - Vous voyez que nous sommes créatifs !

M. ADAM. - Les Autrichiens et les Polonais nous considèrent comme très chanceux.

M. GAUSSOU, Président. - Je note votre remarque Monsieur ADAM et je demanderai au Groupe la nature de cet accord dont vous êtes porteur pour examiner les détails.

M. ADAM. - Ce n'est pas Mme BECKER qui nous en a parlé. Ce sont les syndicats allemands.

M. GAUSSOU, Président. - Nous allons emprunter la voie officielle.

En tout cas, des points avancent et c'est bien.

Voilà pour la partie sociale.

Je vous propose une pause de cinq minutes.

(La séance est suspendue à 11 h 19 et reprise à 11 h 35.)

Nous allons reprendre nos échanges, si vous le voulez bien avec quelques actualités concernant la communication. Nous avons été actifs sur les réseaux sociaux, comme à chaque fois, avec de la communication dans les magasins et la mise en avant des produits pour les confitures, à savoir les Confisuc.

La deuxième thématique est la journée de fin juin à Étrépagny pour la remise des médailles, un moment festif.

Troisième élément : nous mettons régulièrement en avant des partenaires au niveau des planteurs, notamment M. GUILBERT. Nous le voyons souvent et nous nous appuyons sur lui, car il est un fer de lance des bonnes pratiques agroécologiques. Il est situé dans le Pas-de-Calais. L'équipe betteravière a beaucoup d'échanges avec lui. Il est très moteur et n'hésite pas à se mettre en avant et nous le faisons avec lui bien volontiers.

Fin août, à Faverolles, il y a eu « Plaine en fête » qui a permis de réunir le monde agricole dans une ambiance très festive. Nous avons été présents avec un stand SLS animé par Thomas NUYTEN et son équipe locale. Cela s'est bien passé et a permis d'avoir des échanges au plus près du terrain sur les perspectives avec les planteurs présents.

Nous avons le projet d'être actifs sur plusieurs réseaux sociaux, en réfléchissant à chaque fois à la thématique propre à chaque réseau social, afin que chacun ait sa spécificité. Sur Instagram, la communication est avant tout tournée vers les consommateurs. La partie LinkedIn est plutôt destinée à toucher les clients et les employés, notamment les salariés actuels ou futurs, pour le recrutement et la médiatisation des emplois. Depuis longtemps, Facebook est utilisé pour la partie planteurs par la direction betteravière pour ses communications.

Nous souhaitons faire un test dans un premier temps avec TikTok pour toucher les jeunes, développer notre marque employeur auprès d'eux et susciter des envies de nous rejoindre dans le cadre des recrutements. Les jeunes et très jeunes sont présents sur TikTok.

Ce que je trouve bien dans cette architecture est que chaque réseau est dédié à un aspect de notre communication. C'est architecturé et cela se comprend. Nous verrons ce que donnera TikTok qui est dans l'air du temps.

Nous avons réalisé un travail important de mise en évidence de nos métiers par le biais de vidéos développées par Camille BOUCLIER et son équipe ainsi que par les sites. Ce sont de

très belles vidéos que vous pourrez découvrir sur l'intranet.

M. KANTHACK. - Nous prévoyons une salle où les salariés pourront venir les voir pour ceux qui n'ont pas accès à l'intranet.

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons sélectionné quatre vidéos sur le secteur betteravier, les métiers du conditionnement, les métiers de la maintenance et les métiers du process sucrier. Elles sont d'un très bon niveau. Je vous invite à les découvrir dès que vous le pouvez.

Nous nous en servons notamment dans les forums de recrutement.

M. ADAM. - Nous en avons vu une version polonaise...

M. GAUSSOU, Président. - Regardez les nôtres. Nous les mettrons en valeur sur le site web SLS et les plateformes de recrutement pour la recherche de travailleurs temporaires, dans le cadre des visites d'école que nous avons reprises petit à petit, sur tous nos écrans d'accueil, en relation avec la presse locale aussi et nous les diffuserons dans des salles dédiées, en tout cas au Conditionnement.

Pour finir sur la partie communication, nous sommes toujours sur la démultiplication des ateliers valeurs qui se terminent. À Roye Sucrierie, c'est fini depuis huit ou quinze jours, début septembre. Petit à petit, chaque salarié de SLS bénéficie d'un atelier Fresque du climat. Nous étions à 320 salariés sur 417 qui y ont participé. Notre ambition est que tout le monde l'ait fait d'ici fin 2024.

Nous avons commencé à examiner les remontées du terrain concernant l'ensemble des salariés qui ont participé aux fresques, afin de déterminer les thématiques sur lesquelles nous pourrions travailler pour répondre aux idées, questionnements et points de progrès possibles soulevés par les salariés, comme le covoiturage ou la gestion des espaces verts. Plusieurs thématiques émergent et nous allons nous attacher à y travailler pour entraîner tout le monde. Nous sommes pleins d'ambition.

M. ADAM. - En parlant de voiture électrique, qu'en est-il des bornes ?

M. GAUSSOU, Président. - Nous sommes sur 2025 pour les bornes. Le projet avance.

M. ADAM. - Il avance lentement.

M. MASEREEL. - Les budgets sont accordés.

M. GAUSSOU, Président. - Vous avez une photo d'Étrépagny avec les personnes des services, notamment comptabilité et achat. C'est assez transverse, c'est bien.

M. KANTHACK. - Il faut noter qu'il y a des animateurs SLS.

M. GAUSSOU, Président. - Oui, il faut saluer qu'une dizaine d'animateurs SLS a pris le relais et a été formée. Je pense que ces animateurs y ont trouvé leur compte. Nous verrons aussi peut-être de quelle manière nous les mettrons en valeur s'ils souhaitent continuer cette démarche. Il y a des volontés de s'impliquer de manière très claire sur cette thématique.

Le jury de la plus belle betterave nous attend. Une cinquantaine de betteraves a été plantée par les salariés dans le cadre du concours. Demain, à Étrépagny, dans le hall administratif, le jury sélectionnera la plus belle betterave normande et vendredi à Roye à 12 h 30 où le jury constitué de Carole DUMONT, Émilie JOULIN et Henri TROUART sélectionnera la plus belle betterave.

M. KANTHACK. - C'est à 12 h 30 pour donner la possibilité aux personnes postées qui ont participé au concours de pouvoir venir.

M. GAUSSOU, Président. - Les betteraves devront être tout juste arrachées, munies de leur

bouquet foliaire, avec des photos pour attester de leur origine. Voilà pour la partie communication, animation d'ateliers, etc.

Pour la qualité et la marche opérationnelle des sites, je passe la parole à Alain.

M. MASEREEL. - Sur la partie réclamations, nous avons enregistré dix réclamations pour le mois d'août, un niveau un peu plus bas et il faut surtout noter l'absence de réclamations pour corps étranger qui est toujours l'un des sujets les plus importants.

Nous avons également en tête quelques sujets divers, comme le manque d'étiquettes ou de liners endommagés qui doivent toujours retenir notre attention pour respecter l'objectif 0 défaut, 0 réclamation.

Concernant les audits, cette campagne sera encore une campagne bien chargée.

La plupart des dates sont communiquées ou le seront. Cela couvre les audits clients, les audits IFS, les audits FCA comme tous les audits classiques.

M. KANTHACK. - À partir du 15 octobre, Roye Sucrierie passe en audit inopiné, donc cela peut survenir à tout moment jusqu'au 20 décembre. Après le 20 décembre, c'est le Conditionnement qui passera en audit inopiné. Nous avons eu la joie de les avoir entre Noël et le jour de l'an l'année dernière !

M. MASEREEL. - Étrépagny l'avait déjà fait auparavant.

M. KANTHACK. - C'est tous les 3 ans.

M. ADAM. - J'ai l'impression qu'il y a un peu plus d'audits clients cette année.

Est-ce le cas ?

M. MASEREEL. - Pour Étrépagny, il y en a beaucoup plus. Nous étions passés par un point bas.

M. KANTHACK. - Il y a une stratégie différente. Comme il y a des audits inopinés, nous essayons de réaliser les audits sucrierie à Étrépagny et de garder les audits Conditionnement à Roye.

Par exemple, nous avons des audits la veille à Étrépagny et le lendemain à Roye Sucrierie, afin de ne pas mobiliser toutes les équipes au cas où il y ait un audit inopiné. C'est la Qualité qui a organisé cela. Cela peut peut-être générer un volume à Étrépagny plus important que ce que vous aviez connu, alors que la volumétrie globale est à peu près identique.

En campagne, nous en avons toujours beaucoup, quasiment toutes les semaines et nous essayons de les regrouper.

M. MASEREEL. - Avant de traiter la partie industrielle, je vous fournis une information concernant Eppeville : il y a un TN sur la rénovation du traitement d'air du silo qui a été un gros investissement et qui est en bonne voie.

Du côté d'Étrépagny, le démarrage en sirop est prévu le 21 septembre, le démarrage en betteraves le 24 septembre. L'allumage du four à chaux a lieu aujourd'hui 18 septembre avec réception des betteraves le 23 septembre pour être opérationnel le 24 septembre.

Par rapport aux investissements, nous avons le méthaniseur dont les principaux travaux sont terminés. Les modifications de brûleur ont été validées et les tests de sécurité étaient encore en cours, mais sont finis depuis hier soir. Pour le méthaniseur, nous attendons le démarrage de la betterave et nous démarrerons le méthaniseur courant octobre.

Concernant les autres investissements : le centre de réception a subi une grosse rénovation,

surtout de la chaîne d'analyse. Il a déjà fonctionné au moment des prélèvements. Rien de particulier, c'est bien réussi.

Sur le malaxeur à cossettes, les essais sont en cours. Il y a encore un certain nombre de travaux autour, même si nous sommes essentiellement sur la partie essais automatisme, mise en eau, etc., sachant que des suites devront être faites, y compris pendant la campagne, avec la partie calorifuge. Nous faisons uniquement le calorifugeage de type sécurité ; le reste du calorifugeage devra se poursuivre pendant la campagne, ne serait-ce que pour être plus en capacité de réagir en cas d'éventuelles fuites lors des essais. Il vaut mieux ne pas avoir déjà calorifugé.

Côté Roye Sucrierie, concernant l'avancement des travaux sur la diffusion RT4, le calorifugeage est en cours et les travaux internes sont terminés. Concernant le turbo alternateur, des actions sont en cours, notamment sur l'alternateur. Sur la chaudière 4, il y avait des fuites. Des réparations ont été effectuées, mais ne sont pas terminées. Il y a eu finalement des contrôles hier ou ce matin et il y a encore un peu de reprise à faire sur la chaudière 4. Il y a eu la peinture de la cuve 1, donc la cuve à sirop et la reprise d'un dysfonctionnement constaté lors des essais, mais comme leur nom l'indique, les essais sont conçus pour vérifier s'il y a des dysfonctionnements et ces reprises sont en cours sans difficultés par rapport au démarrage de la campagne.

Sur la diapositive suivante, nous voyons les dates. Le démarrage en betteraves interviendra le 26 septembre ; il y a donc deux jours de décalage par rapport à Étrépany. L'allumage du four à chaux a eu lieu le 21 septembre et l'allumage de la chaudière le 22 septembre. Pour le sirop, c'est le 23 septembre.

Les investissements en projet à Roye Sucrierie : le projet évaporation est dans la phase finale. Il reste du calorifugeage et quelques modifications, sans difficultés particulières pendant les essais chauds, si ce n'est la présence de charbon. Nous l'avons déjà évoqué le mois dernier avec le circuit un peu particulier qui avait été mis en place pour pouvoir libérer et nettoyer l'intérieur des faisceaux où il y avait présence de sucre charbonné.

Concernant le brûleur gaz déshy : la modification de la panoplie d'alimentation gaz a été réalisée et fonctionne correctement. Il n'y a pas de souci de ce côté.

M. PUIPIER. - Je voulais alerter un peu, car au niveau de la sucrierie notamment, quand on détaille, beaucoup d'éléments sont encore en cours. Je me pose quelques questions tout de même, car avoir une fuite sur la chaudière, c'est du basique. On peut toujours rencontrer des soucis, mais suite aux essais généraux, beaucoup d'éléments n'ont pas tourné.

D'ailleurs, une question est posée. Je m'interroge, car au démarrage de la campagne, il faudra encore valider tous ces problèmes. Il faudra valider ces différents points, que les équipes s'approprient les différents sujets. Nous allons les solliciter dès le démarrage de la campagne.

M. GAUSSOU, Président. - Il y a une question spécifique sur les essais. Nous répondrons à ce moment.

M. PUIPIER. - Concernant l'évaporation, les nettoyages font suite au TN, mais beaucoup d'équipements n'ont pas tourné, comme le lavoir et la RT4. Il y a beaucoup de retard.

M. MOREL. - Nous ferons cela en post-campagne, il faut remplir la cuve que l'on a vidée.

M. PUIPIER. - Est-ce dû au niveau des commandes ? Prenons-nous du retard ?

Ce serait bien d'avoir une petite explication.

M. GAUSSOU, Président. - Nous notons et nous répondrons lors du traitement des questions

diverses.

M. BOUCHELAGHEM. - Je souhaite exprimer ma frustration à la suite de la présentation des travaux, des TN et des investissements.

J'ai l'impression que l'atelier de Marseille n'existe pas au milieu de tout cela, notamment concernant la mise en place du poste HT et son démarrage qui n'ont pas été abordés. Encore une fois, nous participons à des réunions du CSE où le site de Marseille est comme effacé, comme s'il n'existait pas.

Je voulais vous faire part non pas de ma colère, car je ne souhaite pas aller jusque-là, mais il est dommage que vous passiez encore une fois à côté.

M. GAUSSOU, Président. - Votre propos me semble excessif. Le projet TN n'est pas encore terminé, nous en parlerons donc en temps voulu. Nous évoquons régulièrement le site de Marseille. Je trouve vos remarques disproportionnées, elles ne me semblent pas crédibles.

M. BOUCHELAGHEM. - Quand la vidange du silo sera terminée, on en reparlera alors. Apparemment, c'est plus important que de parler du poste HT pour Marseille et tout ce qui l'accompagne. Pourtant, c'est un investissement conséquent.

M. GAUSSOU, Président. - Nous en avons parlé à l'époque. Nous soulignerons cet événement lorsque le poste sera opérationnel.

M. BOUCHELAGHEM. - Nous le ferons donc en octobre. N'en parlons pas maintenant.

À un moment, il faut accepter qu'il y ait des priorités. Je comprends que la comparaison entre une sucrerie et Marseille ne soit pas pertinente, mais il faut nous laisser exister dans ce contexte. C'est tout ce que je demande.

M. MASEREEL. - Je comprends votre point de vue et il est vrai qu'il faudra être attentif à cela. Il est souvent normal que l'on se concentre sur les gros investissements en termes de montant, mais cela ne couvre pas toujours des sites comme Marseille où les investissements sont peut-être moins conséquents en valeur absolue, mais importants pour le site. Cela pourrait également s'appliquer à Bresles.

Il est nécessaire de fournir des informations complémentaires dans ce genre de situations.

M. ADAM. - Vous avez pourtant évoqué Eppeville en préambule.

M. MASEREEL. - C'est parce qu'il s'agit d'un investissement majeur.

M. ADAM. - Je pense que l'investissement pour Marseille est du même ordre.

M. MASEREEL. - Non.

M. BOUCHELAGHEM. - À partir de quel montant considérez-vous qu'un investissement mérite d'être évoqué en CSE ?

M. GAUSSOU, Président. - Ce n'est pas seulement une question de montant, mais également de la nature de l'investissement et de son intérêt. Tout à l'heure, j'étais d'accord pour dire qu'il fallait évoquer cet investissement et il n'y a aucun problème à cela. Ne vous sentez pas oubliés.

M. BOUCHELAGHEM. - Le problème est que ce n'est pas la première fois que j'exprime ce problème. Je me répète et c'est toujours la même chose. Finalement, cela me donne le sentiment d'un oubli, même si je le dis entre guillemets.

M. GAUSSOU, Président. - C'est le premier investissement que nous réalisons à Marseille depuis longtemps. Nous n'en faisons pas régulièrement là-bas, il faut le reconnaître.

Nous tâcherons d'être plus attentifs à l'avenir, comme le suggérait Alain. Il est important de ne pas se focaliser uniquement sur des investissements dépassant un million ou trois millions d'euros ou tout autre seuil. Ce n'est pas ainsi que nous devons raisonner.

M. KANTHACK. - Pour ce qui est du Conditionnement, voici un aperçu des volumes contractés annuellement. Nous sommes plutôt satisfaits de ce secteur. Nos commerciaux ont bien travaillé pour approvisionner nos lignes, ce qui est crucial pour la gestion de nos coûts fixes.

Je ne vais pas détailler chaque ligne, mais je tiens à souligner que nous allons lancer, pour la première fois, un pack de marque distributeur (MDD) pour Aldi en format 750 g, soit 450 tonnes. C'est une nouveauté.

Nous allons également intégrer un gélifiant pour la marque Auchan, une autre nouveauté.

Nous produirons aussi un étui de cassonade pour la marque Système U.

Enfin, comme mentionné précédemment, la bonne nouvelle est la reprise d'Intermarché qui était passé chez un concurrent espagnol et qui revient chez nous cette année. Cela représente environ 6 000 tonnes supplémentaires en contrat pour l'atelier, ce qui est très bien accueilli.

Il nous manque encore un peu de temps pour vous préciser ce que cela impliquera en termes de planification des lignes, car ces volumes sont annuels. Gaëtan a indiqué que ces livraisons commenceront en janvier. Nous aurons besoin de répartir cela mensuellement pour mieux évaluer les conséquences sur les stocks. Je pense pouvoir vous fournir des prévisions plus précises le mois prochain, notamment concernant le nombre de lignes que nous prévoyons de faire fonctionner.

Ce qui est certain est que nous avons maintenu la date de démarrage en rythme continu qui a été validée pour le 21 octobre. Les lignes sachets et morceaux 14 et 15 resteront en service, mais la durée dépendra de plusieurs facteurs : s'arrêtera-t-on à Noël ou continuerons-nous après ?

En ce moment, le sujet principal est la vidange du silo de la base fin. Nos équipes de tamisage sont fortement mobilisées sur ce thème. Nous rencontrerons l'équipe d'Étrépagny demain après-midi pour échanger sur les bonnes pratiques. Nous avons travaillé sur les débits et ajusté les sorties, car nous avons constaté que nous avions du mal à suivre : il fallait à la fois alimenter le Conditionnement et gérer les camions qui nous étaient affectés. Tout a été revu et la situation semble s'améliorer. Plus on sera proche de la vidange, plus notre force de frappe sera faible.

Un point qui nous a beaucoup perturbés au mois d'août et qui continue est la mise à niveau du firewall dans le contexte de cybersécurité. Roye Conditionnement, avec tous ses automatismes, a beaucoup de liens avec des fournisseurs tels que Mecalux ou BA Systèmes qui peuvent avoir accès à nos installations de l'extérieur pour établir des diagnostics.

Notre firewall doit donc être efficace et nous avons des actions à mener. Il nous reste encore des actions sur le réseau d'automatismes qui auront lieu ce vendredi et nous pourrons basculer après j'espère. Au fur et à mesure, nous découvrons des problèmes que nous résolvons.

M. LE GUERN. - Quelle est l'entreprise extérieure chargée de ce projet ?

M. KANTHACK. - Il s'agit de Kerlan. Ce sont eux qui avaient configuré les switches à l'époque.

M. LE GUERN. - Südzucker n'a-t-il pas été impliqué ? N'est-ce pas la ZAO qui est responsable du projet au niveau du Groupe ?

ZAO est l'équivalent de l'IT au niveau du Groupe.

N'ont-ils pas sous-estimé l'étude à ce niveau ? N'y sont-ils pas allés un peu à l'aveuglette ?

M. KANTHACK. - Ils ont supposé que ce serait comme ailleurs, mais ce n'était pas le cas. Nous avons aussi notre part de responsabilité, car nous n'avons pas suffisamment tiré la sonnette d'alarme à ce moment en signalant les spécificités de notre situation.

M. LE GUERN. - Il aurait peut-être fallu savoir ce qu'ils allaient faire.

M. KANTHACK. - C'est toute la discussion IT vs outil. L'IT dit : « On y va » et l'outil dit : « On n'est pas prêt ».

On avance, mais chaque fois cela génère des arrêts de ligne. On essaie d'optimiser, etc.

Le mois dernier, on a fait les groupes de travail SFM (Shop Floor Management) en lien avec le projet Optimum. Je voulais vous faire un retour global de ce qui est ressorti des différents groupes. Grosso modo, les personnes disent : « D'accord, on participe, on va jouer le jeu, mais on est sceptique et on veut voir les résultats », ce qui me paraît tout à fait normal.

Il y a eu des propositions pour améliorer les indicateurs et nos rituels. Le but est de démarrer les animations en s'appuyant sur les indicateurs en semaine 40. On avait dit 38 au départ, mais on continue un peu la discussion pour démarrer avec une version presque finalisée en semaine 40.

Hier, nous avons eu l'arrivée de Bastien MOUCHARD en CDD. C'est un ingénieur conditionnement. Il travaillera sur les chantiers d'amélioration continue. Nous lui confierons également des problématiques de fond pour qu'il les résolve et il peut remplacer les managers. C'est notamment le cas au SES.

Puis le 12 novembre nous aurons l'arrivée de Solène BRASSET qui arrivera comme manager de pôle morceaux. La difficulté étant de tenir jusqu'à cette date.

Nous avons misé sur un roulement entre Grégory SAUSSE, Noémie DUTHEIL et Cédric PERRIER. Le problème est que Cédric PERRIER est en arrêt maladie et ce sera assez long. Pour l'instant, nous établissons donc un roulement entre Grégory SAUSSE et Noémie DUTHEIL tout en essayant de maintenir les autres sujets que nous avons à mener.

M. ADAM. - Concernant le SES, est-ce en remplacement du départ qu'il y a eu ?

M. KANTHACK. - Il n'y a pas eu de départ.

C'est Éric DIEVAL.

M. ADAM. - Éric avait quelqu'un qui le secondait.

M. KANTHACK. - C'était également un CDD.

M. ADAM. - Le CDD précédent travaillait 100 % au SES.

M. KANTHACK. - Non, il remplaçait et nous n'avons pas eu autant satisfaction que ce que nous espérions. Nous avons maintenant un nouveau CDD. Le but est aussi de voir si cette organisation peut fonctionner. Aujourd'hui, c'est lié au fait qu'Éric n'est pas toujours présent.

M. ADAM. - Connaissez-vous la date de départ en retraite d'Éric ?

M. GAUSSOU, Président. - Non, il ne l'a pas communiquée.

M. ADAM. - C'est surprenant dans la stratégie de recrutement : vous recrutez quelqu'un en CDD sachant qu'un manager a déjà des fonctions syndicales et des fonctions CSSCT dans ce contexte et qui est à l'aube de sa retraite vu son âge. Il n'y a pas de plan prévu pour son remplacement qui peut intervenir dans les mois à venir, 24 mois.

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons un ingénieur en CDD, une forme de pépinière. Il ne fait pas que cela, il fait des chantiers d'amélioration continue et il va en soutien au SES.

Il faudra anticiper le départ de M. DIEVAL. Dès que nous aurons des éléments, nous ferons tout pour l'anticiper au mieux.

M. ADAM. - Vous savez déjà qu'il a des fonctions syndicales qui le monopolisent fortement.

M. GAUSSOU, Président. - Il est à la fois opérationnel et...

M. KANTHACK. - C'est pour cela que l'on renforce.

M. ADAM. - Vous savez qu'il est à l'aube de sa retraite et vous n'anticipez en aucun cas son remplacement.

M. GAUSSOU, Président. - Ce n'est pas ce que l'on a dit. Il a encore quelques années à effectuer. Il faut qu'il nous communique la date de son départ et nous anticiperons en complément du jeune qui est en soutien sur l'équipe.

M. ADAM. - Comme d'habitude, vous allez recruter quelqu'un deux mois avant.

M. GAUSSOU, Président. - Non, nous allons anticiper.

M. ADAM. - En Comité de groupe européen, Mme BECKER nous a répété qu'il fallait anticiper. N'y a-t-il pas d'anticipation chez SLS ?

M. GAUSSOU, Président. - Pour l'année 1964, l'âge de départ est 2027.

M. ADAM. - Nous sommes en 2025 dans quatre mois.

M. GAUSSOU, Président. - Nous y serons attentifs.

M. PUIPIER. - Le recrutement du poste du service technique n'est-il toujours pas réalisé ?

M. KANTHACK. - Parles-tu de Michel ?

M. LE GUERN. - Oui.

M. GAUSSOU, Président. - Oui le poste Utilités Services généraux.

M. KANTHACK. - Nous étudions toutes les pistes internes pour l'instant.

M. GAUSSOU, Président. - Effectivement, il y a deux départs auxquels il faut être attentif au Conditionnement. Nous regardons toujours en interne et, après, nous chercherons d'autres solutions. En interne, cela peut concerner tout SLS.

M. BOUCHELAGHEM. - Monsieur KANTHACK, vous avez montré les contrats renouvelés sur les MDD, il serait bien à chaque renouvellement de contrat d'indiquer les volumes de sucre liquide avec les clients.

M. KANTHACK. - Nous pouvons l'indiquer. Généralement, nous attendons le global de la charge.

M. GAUSSOU, Président. - Il faut que l'on ait toute l'industrie. Le liquide est plus en industrie, pas en retail.

M. BOUCHELAGHEM. - L'un n'empêche pas l'autre. Vous avez le détail des contrats MDD et morceaux, on peut avoir le détail en sucre liquide.

M. KANTHACK. - En l'occurrence, ce sont vraiment les MDD, les marques distributeurs. On n'a pas parlé des big bags, des vracs ou des sacs, mais en effet, il ne faut pas l'oublier.

M. GAUSSOU, Président. - Nous passons à la marche des lignes au mois d'août.

M. KANTHACK. - C'est globalement en ligne avec ce que je vous ai présenté le mois dernier. J'avais présenté juillet et la mise à jour fin août.

Nous sommes en retrait au pôle poudre. La ligne sachets est prépondérante, car c'est elle qui a le plus tourné au mois d'août avec la ligne packs, donc cela tire un peu vers le bas. Les autres sont un peu différentes, car elles n'ont pas forcément tourné. Ce n'est pas représentatif en temps d'ouverture.

Cet été, ce sera vrai pour les morceaux aussi, les lignes ont été perturbées par un certain nombre d'éléments dont firewall, incident dans le magasin et beaucoup d'arrêts qui ont fait qu'il y a beaucoup de redémarrages.

C'est un peu pareil sur les morceaux : le redémarrage est un peu poussif au mois d'août, car on a redémarré en sifflet toutes les semaines une ligne de plus. Cela va beaucoup mieux sur début septembre.

M. GAUSSOU, Président. - Voilà pour cette partie industrielle.

Y a-t-il des questions ou des remarques ?

(Aucune.)

Avant le repas, je vous fournis une information positive dans la thématique de l'alimentation concernant le restaurant d'entreprise de Roye Conditionnement. Nous souhaitons faire évoluer la situation. Le restaurant a une dizaine d'années, il est approvisionné par une cuisine centrale. Il y a une qualité correcte avec un nombre de convives stable. Je dirais correcte sans amélioration significative, ce n'est pas de nature à attirer des convives ou à satisfaire totalement tout le panel des consommateurs.

Nous avons donc pris la décision de faire évoluer le contrat avec le prestataire pour nous orienter vers quelque chose de meilleur niveau avec des produits locaux travaillés sur place, un chef ou une cheffe cuisinière sur place, quelqu'un qui travaille des produits localement, qui ne reçoit pas des plats à réchauffer depuis une cuisine centrale et qui peut proposer une offre plus large, c'est-à-dire des plats de premier niveau, deuxième niveau et troisième niveau alors qu'actuellement, nous avons une offre uniforme pour tous.

Cela permettra aux convives de manger de manière plus individuelle en fonction de leurs besoins et de la somme qu'ils souhaitent dépenser, en ne prenant peut-être qu'une entrée et un plat, un plat de niveau 1 et pas un plat de niveau 3, quelque chose de meilleur niveau et plus diversifié.

Cette décision nécessitera des aménagements en fin d'année : déplacer une cloison, acheter du matériel pour cuisiner sur place, car nous n'avons pas le matériel. Nous visons un démarrage en janvier, idéalement, pour ce restaurant. Nous avons poussé vers cela.

Économiquement, nous l'avons effectué il n'y a pas trop longtemps. Avant tout ce que l'on a évoqué au niveau du CSE, c'est acté, il n'y a pas de souci. Pour les convives, sur le plan économique, cela devrait être un même niveau de prix pour un même niveau de plat, mais normalement, la cuisine sera meilleure à plat équivalent. Celui qui voudra quelque chose d'encore mieux, au lieu de se contenter d'un plat de premier niveau correct, y trouvera son compte.

M. ADAM. - Quelle est la capacité d'accueil de repas visée ?

M. GAUSSOU, Président. - Le but est d'attirer un peu plus de monde à la marge. Nous ne doublerons pas le nombre de convives, mais nous le favoriserons.

M. ADAM. - Aujourd'hui, combien de personnes mangent ?

M. GAUSSOU, Président. - Il y en a en moyenne une trentaine de convives.

Après, si les convives sont échelonnés, nous pouvons accueillir plus que 30 personnes. Ce n'est pas un problème de limitation de places. Il n'y a pas beaucoup de places, mais nous pouvons en accueillir davantage. L'idée est de glaner quelques convives en complément.

M. ADAM. - Pourra-t-on payer son repas avec des chèques-restaurants comme cela se pratique maintenant ?

M. GAUSSOU, Président. - Dans la mesure où il y a une participation de l'employeur, j'essaie de comprendre votre propos.

M. ADAM. - Comme cela, tout le monde a la même participation. Ce ne sont pas uniquement 30 personnes qui en bénéficient. Ce sont tous les salariés qui sont à la journée qui peuvent y aller en théorie avec un ticket-restaurant et payer. Il y a une participation à travers le ticket-restaurant.

M. GAUSSOU, Président. - Vous connaissez ma réponse : le salarié sur place bénéficie du restaurant d'entreprise pour lequel l'entreprise va mettre encore plus d'argent et celui qui n'a pas à disposition de restauration comme à Étrépany a des tickets-restaurants.

M. ADAM. - Vous connaissez notre position et c'est pour cela que beaucoup d'entreprises le font. Elles distribuent des chèques-restaurants à tous les employés alors même qu'ils ont une cantine et l'employé peut payer son repas à l'aide de tickets-restaurants. Ainsi, l'aide accordée par l'employeur bénéficie à tous les salariés. Cette aide n'est pas reversée uniquement au restaurant de l'entreprise.

À Paris, précédemment, les salariés avaient un ticket-restaurant qu'ils allaient dépenser dans le restaurant d'entreprise en bas.

M. MASEREEL. - Non.

M. ADAM. - Cela se pratique ailleurs.

M. GAUSSOU, Président. - C'est SLS qui finançait le Millénaire.

M. DE LA BOUVRIE. - Il y avait des tickets-restaurants pour ceux qui voulaient manger à l'extérieur. Tu mangeais sur place ou tu allais manger où tu voulais. Soit tu avais ta carte que tu rechargeais et tu mangeais en bas, soit tu avais des tickets-restaurants et tu mangeais à l'extérieur, mais les tickets n'étaient pas utilisés au restaurant d'entreprise.

M. CAUCHOIS. - Je veux bien le ticket pour aller manger dehors.

M. LEFEVRE. - Y aura-t-il tous les sandwiches le matin ?

M. GAUSSOU, Président. - Oui, nous les prévoyons, ainsi que le fait de pouvoir proposer des plateaux-repas à la demande pour nos réunions en cas de besoin.

M. LE POULLEN. - Aux prochaines réunions de CSE à partir du mois de janvier, on aura des plateaux-repas à la cantine, est-ce cela ?

M. ADAM. - Peut-être ira-t-on à la cantine ?

M. GAUSSOU, Président. - Je pense que vous voyez assez juste : soit il y aura les plateaux, soit nous irons à la cantine, mais il faudra surtout que la qualité soit au rendez-vous. Nous serons attendus sur ce point. Nous mettons tout de même une somme complémentaire non négligeable. Cela n'a jamais été fait.

M. KRAJDA. - Y aura-t-il toujours la personne actuelle et un chef ?

M. GAUSSOU, Président. - Il y aura un chef ou une cheffe cuisinière et une personne à mi-

temps pour préparer les annexes. Pour toute opération de ce genre, il faut trouver le bon cuisinier. Tout repose sur cela.

M. PUECHAL. - Pour les sandwiches, faudra-t-il toujours prévoir si l'on veut un jambon beurre le lendemain ?

Actuellement, c'est cela.

M. GAUSSOU, Président. - Je ne sais pas vous dire, Monsieur PUECHAL.

Avec plus de présence sur place, il est possible qu'il y ait plus de souplesse. Nous étudierons cela.

M. PUECHAL. - Actuellement, si vous partez sans votre sandwich le matin, vous vous dites que vous allez en commander un et ce n'est pas possible, car il faut le commander la veille.

M. GAUSSOU, Président. - Nous étudierons cela.

M. BOUCHELAGHEM. - Vous aurez parlé plus du restaurant de Roye Conditionnement que de Marseille !

M. GAUSSOU, Président. - Que pensez-vous du restaurant ?

Pour les salariés, ce n'est pas neutre, Monsieur BOUCHELAGHEM.

M. BOUCHELAGHEM. - Je ne sais pas, je n'y mange pas.

M. CAUCHOIS. - Pour les personnes qui souhaitent en profiter à partir de janvier, par rapport au choix qui sera fait, cela demandera certainement des aménagements en termes de durée, car le temps que nous allons y passer ne sera plus le même que sur un plat réchauffé.

M. GAUSSOU, Président. - Actuellement, ils servent un repas complet. C'est la qualité qui va évoluer. Pour moi, ce sera la même durée.

M. ADAM. - Envisagez-vous des plages horaires pour fluidifier ?

M. GAUSSOU, Président. - Nous l'avons fait au moment de la COVID.

M. KANTHACK. - Pour l'instant, non, mais s'il y a beaucoup de monde, nous serons certainement obligés. Nous préférerions laisser libre comme actuellement.

M. LE GUERN. - L'aquarium va revenir !

M. KANTHACK. - Non. Nous pourrions en bénéficier quand il y a des réunions spécifiques, etc. Cela dépendra du nombre et de l'attractivité que cela aura.

M. GAUSSOU, Président. - Il s'agit vraiment d'améliorer. Cela coûtera plus cher.

À une époque, le CSE versait quelque chose. C'est pour le bien-être de tous collectivement par rapport à un constat.

M. KANTHACK. - Le but n'est pas de tomber dans la cantine scolaire basique ou le restaurant gastronomique.

M. GAUSSOU, Président. - Dans le cahier des charges, j'ai indiqué approvisionnement local, fruits, légumes et la viande, etc.

M. LE GUERN. - N'envisagez-vous pas d'ouvrir cela à d'autres entreprises susceptibles d'être intéressées ?

M. KANTHACK. - Ce sera l'étape suivante.

Il faut déjà que cela fonctionne pour nous.

M. GAUSSOU, Président. - C'est une démarche assez classique d'attirer les extérieurs. Quand la cuisine est bonne, cela facilite. Tout part de là et d'un prix raisonnable.

M. PUECHAL. - Il faut voir. Nous n'allons pas nous enflammer.

M. GAUSSOU, Président. - Je vous propose de reprendre à 13 h 25. Nous avons déjà répondu à quelques questions, notamment sur la première partie, je pense.

(Départ de Mme PADUCH.)

(La séance est suspendue à 12 h 23 et reprise à 13 h 24.)

M. GAUSSOU, Président. - Je vous propose de reprendre.

IV. QUESTIONS PREALABLEMENT POSEES :

M. GAUSSOU, Président. - Considérant les questions 1 et 2 :

1. *Durée prévisionnelle de la campagne par site.*

2. *Prévision des rendements sucre.*

M. GAUSSOU, Président. - Nous pouvons considérer que nous avons répondu à ces deux premières questions.

3. *Suivi de l'action Südzucker.*

M. GAUSSOU, Président. - J'ai regardé le cours de l'action la semaine dernière. Il était un peu au-dessus de 12 €. Suite au communiqué en début de semaine, cela a baissé un peu. Nous sommes entre 11,80 € et 12 €.

Ce type d'investissement est toujours du long terme. C'est ce que nous avons dit. Le niveau reste sans difficulté par rapport à l'abondement.

M. PUECHAL. - Quelques personnes m'ont posé la question. Ce fonds d'action est placé pour cinq ans et non modifiable, c'est-à-dire qu'on le laisse 5 ans sur les actions, est-ce cela ?

M. GAUSSOU, Président. - Oui, sauf cas de déblocage : mariage, résidence principale, etc.

M. PUECHAL. - On m'a posé la question et j'ai répondu que l'on ne pouvait pas effectuer d'arbitrage.

M. GAUSSOU, Président. - Nous l'avons vu en réunion. C'est pour éviter l'effet d'aubaine par rapport à l'abondement. Cela avait été transparent. C'est un investissement boursier. C'est sur du long terme. Après, cela peut monter ou baisser.

4. *Pourquoi y a-t-il moins d'échanges de betteraves entre les différents groupes sucriers ? Y a-t-il un impact significatif sur les coûts logistiques ?*

M. GAUSSOU, Président. - Nous y avons répondu avec l'impact sur les coûts logistiques.

5. *Pourquoi avez-vous décidé de louer des groupes électrogènes au gaz ? Pourquoi ce point n'a-t-il pas été évoqué au CSE d'août ?*

Cette décision émane-t-elle du Groupe ou de SLS et aura-t-elle un impact sur notre intéressement ?

M. MASEREEL. - Cette année, le prix de l'électricité a fortement augmenté avec un prix moyen de 262 €/MWh. Nous étions aux alentours de 110 € à 130 € l'année dernière.

Le prix du gaz est bien maîtrisé. Nous sommes en dessous de 40 €.

Nous nous retrouvons avec un prix de l'électricité plus de cinq fois supérieur au prix du gaz. Cela nous a amenés à une réflexion sur les équilibres thermiques des fonctionnements des usines. En complément, à compter du 1^{er} janvier, nous retrouverons un prix de l'électricité plus bas, aux alentours de 130 €/MWh.

Plutôt que d'acheter de l'électricité, l'objectif est de maximiser l'autoproduction. Même si ce n'est pas dans la question, je complète, car c'est un peu le même sujet : dans le cas de Roye, cela s'effectuera au détriment des thermos. Nous favoriserons au maximum le fonctionnement du turbo alternateur dans la limite de capacité des condenseurs et des tours aéroréfrigérantes. Il faut que les condenseurs aient la capacité derrière pour avoir un turbo qui fonctionne au maximum.

En termes de quantité de kilowatt consommé à la tonne de betterave, ce n'est pas forcément l'optimum, car on calcule toujours un équilibre entre le gaz et l'électricité, mais en termes de prix, c'est plus intéressant d'acheter moins d'électricité et d'en fabriquer nous-mêmes.

M. LE GUERN. - Qu'en est-il en termes de CO2 ?

M. MASEREEL. - Il y a un petit impact complémentaire. Cela concerne les deux sites. Pour Étrépagny, cela signifie maximiser l'autoproduction.

Nous avons déjà évoqué le cas que le turbo MAN, le deuxième turbo alternateur, ne serait pas opérationnel pour le début de la campagne. Seul le turbo FIVE sera à maximiser.

Pour le reste, il s'avère que le bilan économique est assez contre-intuitif par rapport à nos habitudes : il est plus intéressant de brûler du gaz, faire fonctionner des groupes électrogènes pour fabriquer de l'électricité plutôt que d'acheter de l'électricité. C'est tout à fait inhabituel.

Cela nous a amenés à privilégier la réservation de groupes électrogènes plutôt que de prendre de l'électricité sur le réseau. C'est un choix purement économique et non technique. En kilowatts visibles à la tonne de betterave, nous serions plus élevés, mais concernant le gain économique, nous ne sommes pas loin de 700 000 € en fonctionnant ainsi par rapport à un fonctionnement d'achat d'électricité, même si nous avons aujourd'hui la capacité d'acheter cette électricité à ce niveau. Les 700 000 € concernent uniquement Étrépagny.

M. CAUCHOIS. - Pour les groupes électrogènes, est-ce que ce sont deux groupes de valeur identique qui tourneront en permanence ?

M. MASEREEL. - À Étrépagny, trois groupes électrogènes seront positionnés en couplage directement sur le réseau et, pour ceux qui sont habitués à Étrépagny, nous les positionnerons côté ENEDIS, ce qui donne plus de stabilité. Systématiquement, le fournisseur réseau ENEDIS fera le tampon.

Nous allons maximiser d'abord le turbo, dans un deuxième temps maximiser le groupe électrogène et nous ferons le complément avec le réseau. Seulement, nous ne sommes pas autorisés par ENEDIS à réinjecter de l'électricité sur le réseau. Il faut rester sur un point de sécurité pour ne pas être en injection d'électricité sur le réseau.

Il y avait une autre question : est-ce une décision du Groupe ?

Non, c'est une analyse de bilan thermique à un moment comme nous en lançons souvent lorsque nous commençons à analyser les optimisations de marge de campagne. Une analyse a été menée en ce sens. SLS est autonome à cet égard. Il n'y a pas d'impact significatif sur l'intéressement par rapport au CO2 au regard des seuils déjà prévus. Nos objectifs ne seront pas mis en difficulté par rapport à cela, mais il y avait un impact positif sur le résultat.

M. LE GUERN. - Ces tarifs d'électricité sont-ils en cours depuis le 1^{er} janvier de cette année ?

M. MASEREEL. - Oui.

M. LE GUERN. - Pour la mini-campagne, on n'a pas vraiment fait d'effort sur l'optimisation, n'est-ce pas ?

M. MASEREEL. - Vous connaissez peut-être mieux Roye que moi.

À Étrépagny, nous n'achetons quasiment pas d'électricité en reprise sirop. Le sujet était donc moins notable.

En général, une reprise sirop n'est pas très acheteuse d'électricité, à moins que le bilan de Roye soit un peu différent.

M. LE GUERN. - Au niveau du Groupe, sommes-nous les seuls impactés par ces tarifs ?

M. MASEREEL. - Oui, car chacun a son fonctionnement.

Entre Roye et Étrépagny par exemple, le schéma n'est pas le même du fait du turbo. Le prix d'achat de l'électricité a été négocié pays par pays même si c'est effectué en centrale, car ce sont des appels d'offres qui sont aujourd'hui obligatoirement traités au niveau national.

M. LE GUERN. - Pour le gaz, je pensais que c'était au niveau Groupe.

M. MASEREEL. - Oui, le gaz est un achat Groupe, car pour cela nous sommes en capacité d'acheter sur un marché européen, ce qui n'est pas le cas pour l'électricité.

M. ADAM. - Ce qui est surprenant sur le coût de l'électricité est qu'actuellement, on entend partout que depuis le 1^{er} juillet, le prix a bien baissé.

M. MASEREEL. - C'est la stratégie d'achat.

Parfois on essaie de se couvrir ; parfois il aurait mieux valu se couvrir et d'autres pas. La fin de notre contrat antérieur est intervenue au moment du pic Ukraine, donc le Groupe s'est retrouvé sur une négociation avec des prix élevés, d'où ces niveaux de prix sur 2024. C'est aussi la raison pour laquelle cela redescend en 2025, le contrat prenant fin au 31 décembre 2024.

M. ADAM. - Ce qui est surprenant aussi, ce sont les travaux réalisés pour renforcer la ligne EDF et que nous puissions avoir plus d'électricité.

M. MASEREEL. - Je n'aurais jamais imaginé avoir un prix d'électricité plus de cinq fois supérieur au gaz. Nous sommes dans un schéma anormal.

Imaginer qu'un groupe électrogène soit plus rentable qu'EDF ou quel que soit le fournisseur de l'électricité, ce n'est pas logique, car un groupe électrogène a un rendement d'à peine 50 %.

M. ADAM. - Dans la question, il y avait : pourquoi ne pas l'avoir évoqué au CSE d'août ?

Vous êtes tout de même tenus d'informer des décisions économiques assez importantes, d'autant que c'est un critère qui peut rejaillir sur l'intéressement et notre participation. Vous aviez l'information en août, il aurait été de bon ton que vous nous en informiez.

M. MASEREEL. - J'entends.

Néanmoins, un choix technique opérationnel d'optimisation n'est pas un sujet « stratégique ». C'est de l'opportunisme ponctuel, mais j'entends.

M. GAUSSOU, Président. - Dans la mesure où cela engendre des économies, c'est plutôt favorable.

M. ADAM. - C'est favorable, mais vous devez en informer le CSE.

M. LE GUERN. - Je comprends l'aspect économique, mais je ne comprends plus l'aspect

écologique.

Nous sommes dans une logique où il faut décarboner et comme cela coûte plus cher, nous disons : « tant pis ».

M. GAUSSOU, Président. - C'est conjoncturel.

M. LE GUERN. - Cela signifie que si demain le gaz reste bas et l'électricité continue d'augmenter, on peut changer la stratégie en disant : on n'investit plus sur l'électricité, on revient au gaz, à moins que l'Europe vienne insister sur les taxes carbone et pénalise les industriels qui seront les mauvais élèves.

M. MASEREEL. - La taxe carbone a cette fonction de nous obliger à sortir du carbone indirectement à travers le gaz et donc l'effet CO2. C'est très ponctuel, à la croisée des chemins.

À un moment, on ne peut pas non plus agir de manière complètement aberrante. Nous essayons de trouver une bonne logique.

M. LE GUERN. - D'où l'importance de bien négocier nos contrats EDF.

M. MASEREEL. - Oui, mais pas que cela.

M. LE GUERN. - Quel est le tarif auquel on reviendra au 1^{er} janvier ?

M. MASEREEL. - On reviendra à 130 €.

M. CAUCHOIS. - Il n'est donc pas impossible que vous repreniez l'électricité au profit des groupes électrogènes à partir de janvier/février, est-ce cela ?

M. MASEREEL. - À Roye, oui.

À Étrépagny, il y aura une autre réflexion : pour pouvoir utiliser le turbo compte tenu de la configuration, il faut un arrêt de l'usine pour déplatiner, remettre en sécurité et réinstaller le turbo. Entre un arrêt et un arrêt usine pour refroidir, etc., c'est largement plus que 24 heures.

Nous mènerons une analyse économique. Aujourd'hui, il est peu probable que nous continuions. En revanche, nous serons en achat électricité et nous arrêterons d'utiliser le groupe électrogène.

M. ADAM. - D'autant plus s'il nous reste dix jours de production.

M. MASEREEL. - C'est cela.

Point Sécurité, qualité et environnement :

6. Suites données à la mission CSSCT à Roye

M. KANTHACK. - La mission à Roye Conditionnement s'est principalement concentrée sur notre investissement dans les racks de stockage : racks dynamiques pour les big bags et racks statiques pour la maintenance. Certains éléments relevés sont en cours de correction, notamment le déplacement de la sphère et des ajustements pour les racks dynamiques.

La situation est plus complexe pour les racks statiques, car la stratégie de stockage n'est pas encore définie. La maintenance n'a pas encore décidé de l'emplacement des différents éléments. Nous devons revoir cette stratégie en tenant compte de l'utilisation ponctuelle d'un gerbeur pour le stockage et le déstockage par les électromécaniciens. Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors de la formation et de la maîtrise de cette opération.

Concernant la ligne pack, nous avons constaté une amélioration de la caméra. Les essais d'échafaudage pour l'accès aux convoyeurs aux morceaux ont également été positifs. Nous prévoyons de les installer de manière permanente maintenant que nous avons confirmé leur

efficacité.

M. ADAM. - Ces échafaudages vont-ils donc être démontés pour installer un système permanent ?

M. KANTHACK. - Exactement. Nous avons testé ces échafaudages et le résultat est unanimement positif.

Nous allons maintenant procéder à une installation permanente. L'objectif est de conserver ces racks pour développer notre capacité de stockage et augmenter notre production de big bags.

M. GAUSSOU, Président. - Avez-vous d'autres questions concernant cette mission à Roye ?

(Aucune.)

7. Point sur les vidanges des silos par site

M. KANTHACK. - À Roye Sucrerie, nous nous concentrons principalement sur les deux silos à plat. Nous en vidangeons un chaque année. Cette fois, c'est le silo 3 qui est prévu, contenant du sucre charbonné. Notre objectif est d'aller jusqu'au bout.

Un nettoyage a été effectué et de la résine a été mise en place dans le silo 4 pendant l'inter-campagne. Nous prévoyons de vider le silo 3 et généralement nous revidons le deuxième, mais davantage pour un bilan matière que pour un nettoyage. Nous répétons ce processus chaque année, alternant entre les silos 3 et 4.

Du côté de Roye Conditionnement, bien que le silo base fin soit en cours de vidange, nous avons rencontré des difficultés pour suivre le rythme. En juillet et août, nous avons moins vidé que prévu. Nous essayons de rattraper ce retard en septembre, mais l'afflux important de camions nous a ralenti. Nous avons maintenant un nouveau plan qui devrait nous permettre de vider complètement le silo.

Il y a quelques dates importantes à noter : le 30 septembre, l'entreprise Nord Access arrive avec ses cordistes pour pousser le sucre restant. Nous devons réensiler le 21 octobre. Cela nous laisse trois semaines de vidange avec les cordistes à l'intérieur à partir de la semaine prochaine.

M. ADAM. - Avez-vous déjà effectué une inspection à l'intérieur en faisant descendre un cordiste ?

M. KANTHACK. - Non, pas encore.

Cependant, au fur et à mesure que nous utilisons les vis, nous identifions les zones potentiellement problématiques. Nous ouvrons le silo une fois par semaine pour vérifier. Dans l'ensemble, la descente se fait proprement, sans pics notables. Nous avons toutefois des zones plates dans le silo, sans bouche, où le sucre peut durcir. Nous allons bientôt examiner la zone devant la porte du niveau bas.

M. LE POULLEN. - Quelle quantité de sucre reste-t-il généralement après la vidange ?

M. KANTHACK. - Nous n'avons effectué cette opération qu'une seule fois.

Après 13 ans, il est difficile de prédire exactement, mais en général, il reste environ 2 000 tonnes. Nous commençons à rencontrer des difficultés à partir de 8 000 tonnes et chaque tranche de 2 000 tonnes pose des défis.

M. ADAM. - Votre mode opératoire prévoit-il de vidanger avant d'ouvrir le trou d'homme ?

M. KANTHACK. - Oui, mais il s'agit plutôt d'une porte. Nous passons par le côté. Nous avons déjà ouvert en haut et nous allons commencer par là.

Demain, nous nous rendons à Étrépagny pour nous familiariser davantage avec le processus.

M. LE POULLEN. - Pensez-vous pouvoir vidanger entièrement le silo en trois semaines ?

M. KANTHACK. - En réalité, nous prévoyons quatre semaines et demie.

Nous continuons à extraire du sucre, mais comme toujours, nous ajusterons nos plans en fonction des réalités du terrain. Le seul problème majeur serait de tomber sur une veine de sucre extrêmement dur, mais cela semble peu probable pour ce silo.

M. LE GUERN. - Devons-nous également tamiser de la base fin pendant la période de vidange ?

M. KANTHACK. - Oui, nous utilisons le sucre même pendant que les cordistes travaillent à l'intérieur.

Nous prévoyons une semaine de réelles difficultés. C'est pourquoi nous envoyons actuellement du sucre à Eppeville pour couvrir nos besoins et nous anticipons notre production de sucre fin pour minimiser les besoins pendant cette période.

Nous avons également informé les commerciaux que nous fonctionnerons au minimum durant cette phase.

M. LE GUERN. - La base moyen que nous allons produire sera-t-elle stockée dans le magasin ?

M. KANTHACK. - Oui.

M. LE GUERN. - Aurons-nous suffisamment d'espace ?

M. KANTHACK. - Oui.

Comme toujours, le plan Excel semble parfait, avec même une marge de manœuvre, mais la réalité peut être différente. Nous avancerons semaine par semaine en surveillant de près la situation.

Notre objectif est de maintenir une longue période de production de base fin, de plus de deux semaines, par la suite. C'est également bénéfique pour l'équilibre de notre production.

M. PUECHAL. - Vous semblez très confiant.

Nous envoyons des camions à Eppeville : deux la semaine dernière, trois lundi.

M. KANTHACK. - Combien devrions-nous en envoyer selon vous ?

M. PUECHAL. - Je ne connais pas votre plan, mais j'estime qu'il reste environ 10 000 tonnes dans le silo.

M. KANTHACK. - L'envoi à Eppeville n'est pas une vidange en soi. Il s'agit simplement de stocker le strict nécessaire dont nous pourrions avoir besoin, en espérant que ce besoin sera minime, voire nul.

M. LE GUERN. - Il faudrait construire un deuxième silo.

M. KANTHACK. - Ce serait effectivement l'idéal.

M. ADAM. - Malheureusement, ce n'est pas dans l'air du temps.

M. KANTHACK. - En effet, c'est un sujet qui revient chaque année, mais il reste sans suite.

Nous pouvons partager le plan si vous le souhaitez.

Concernant Eppeville, la vidange du silo 72 est prévue après la nôtre, en novembre, avant sa rénovation. Il s'agira d'une vidange gravitaire classique.

M. ADAM. - C'est tout de même une période différente, car nous vidangeons habituellement les silos pendant la campagne.

M. MASEREEL. - Oui, mais sur des sites qui ne sont pas en production.

M. KANTHACK. - C'est justement ce dont nous profitons.

M. ADAM. - Avec une campagne sucrière un peu plus faible cette année, c'est effectivement une bonne période.

M. MASEREEL. - Concernant Étrépagny, comme nous l'avons déjà évoqué lors des précédents CSE, nous sommes en train de vidanger le silo 75 extérieur. La vidange a commencé le 2 août avec un niveau plus élevé que prévu, en raison d'une sortie moindre et d'un sucre particulièrement dur dans ce silo, ce qui ralentit le processus. À ce jour, nous n'avons atteint qu'un tiers de la vidange.

Pour la durée de la précampagne, nous avons un autre équilibre à gérer. Nous avons planifié le démarrage de la précampagne de manière à produire du sucre 2B au début, puis à basculer rapidement vers du 2A. Cette stratégie vise à gérer le stock des premiers silos avec le silo 76.

Si nous parvenons à ce résultat, nous pourrions poursuivre la vidange du silo au mois d'octobre. Notre objectif est de casser au maximum les blocs de sucre pour retrouver de bonnes conditions de vidange par la suite.

Comme l'a souligné Julien, la théorie et la pratique peuvent différer. Si nécessaire, notre plan B serait de remettre du sucre par-dessus, sans aller jusqu'à la casse totale de tous les blocs, ce qui nous obligerait à replanifier une vidange l'année suivante.

Pour l'instant, notre plan, selon Excel, semble réalisable. Si nous parvenons à passer au sucre 2A, nous aurons plus de flexibilité. Le silo 76 sera disponible, nous pourrions le remplir, rester longtemps en production de sucre 2A, ce qui nous donnera plus de temps pour vidanger le silo 75 et en tirer tous les bénéfices.

M. ADAM. - Il faut espérer que nous puissions rapidement passer au sucre 2A. Remettre du sucre frais dans le silo 75 avec des blocs susceptibles de durcir rendrait l'extraction future extrêmement difficile.

M. MASEREEL. - En effet, ce serait compliqué et prendrait beaucoup de temps.

M. LE POULLEN. - Si nous passons au sucre 2A, prévoyez-vous d'augmenter les effectifs dans les silos pour le déstockage, le chargement des camions et l'extraction du sucre ?

M. MASEREEL. - Pour l'extraction, nous mettrons en place une organisation spécifique à la vidange. Actuellement, nous traitons du sucre commercial, mais nous passerons ensuite au sucre non commercial en big bags.

M. LE POULLEN. - Les effectifs actuels dans les silos sont insuffisants. Deux personnes pour une vidange, ce n'est pas assez. J'ai connu des vidanges où nous avions trois personnes plus un surveillant pour contrôler les opérations en bas. Récemment, on a mis deux jeunes, un étudiant et un novice, pour les vidanges de silo. Ce n'est pas une bonne pratique, soyons honnêtes. Quand il faut déplacer les sauterelles qui pèsent 1,4 tonne, c'est rapidement problématique à deux.

M. MASEREEL. - La difficulté principale s'est manifestée à l'intérieur plutôt qu'à la reprise.

M. ADAM. - Globalement, je pense que nous assistons à une dilution des connaissances concernant les silos. Je ne sais pas comment y remédier, mais à Roye, vous allez vidanger pour la première fois en 13 ans. Il faudrait documenter le processus.

À Étrépagny également, une documentation est nécessaire. Nous sommes confrontés à une situation inédite : plus d'un mois après le début des opérations, nous avons à peine dégagé le trou d'homme. C'est du jamais vu.

M. MASEREEL. - Je suis entièrement d'accord avec vous sur ce point.

M. ADAM. - Avec les départs à la retraite de responsables, nous avons perdu une partie du savoir-faire lié aux vidanges. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec du personnel qui n'a pas l'expérience nécessaire.

On ne se rend pas compte de la difficulté d'une vidange tant qu'on n'y a pas participé. Que ce soit à l'intérieur ou en dessous du silo, c'est un travail extrêmement pénible. En bas, on passe 8 heures à frapper avec une barre, c'est épuisant. Il faudrait établir des procédures détaillées, incluant le nombre de personnes à affecter à chaque tâche.

M. MASEREEL. - Je suis d'accord.

C'est précisément l'un des objectifs du projet Optimum : décrire des standards et des méthodes de travail pour préserver nos connaissances. Je suis convaincu de l'importance de cette démarche. Comme dans toute situation, il est essentiel d'analyser a posteriori et de chercher à s'améliorer pour la prochaine fois.

8. Les écumes ont-elles toutes été vendues ?

M. GAUSSOU, Président. - Voici le bilan chiffré : à Étrépagny, 55 800 tonnes ont été vendues et 3 000 tonnes restent à vendre.

La situation est différente à Roye : 49 350 tonnes ont été vendues, mais il reste 27 000 tonnes non vendues pour lesquelles la commercialisation, comme vu avec notre directeur betteravier, ne pose aucune difficulté pour l'année prochaine. Nous préférons différer la vente afin de vendre dans de bonnes conditions l'année prochaine et ce sera le cas.

M. ADAM. - Sont-elles donc stockées ?

M. MASEREEL. - Elles sont sorties du bassin pour faire de la place et de toute manière, elles n'étaient pas en bonne condition pour être vendues en 2024.

M. GAUSSOU, Président. - Elles trouveront preneur. Il n'y a pas de difficultés signalées par le betteravier.

9. Les bassins sont-ils vides comme vous l'aviez prévu ?

M. MASEREEL. - À Étrépagny, il y a encore environ 80 000 m³ d'eau condensée. Il y a encore quelques demandes en irrigation, car c'est une nouveauté cette année. Le reste est gardé pour le démarrage.

À Roye, nous avons estimé à environ 1 250 000 m³ la quantité totale irriguée cette année, ce qui est un gros niveau. Il aurait peut-être été possible d'en sortir plus, mais compte tenu de la campagne plus courte, il y a suffisamment de place dans les bassins et comme ce n'était pas la période où les agriculteurs sont particulièrement preneurs d'eau, ce n'était pas nécessaire d'en rajouter. Ce sera conservé pour l'année prochaine. Ce n'est pas une difficulté.

M. BOUCHELAGHEM. - Je voulais intervenir sur la vidange du silo et interpeller M. MASEREEL pour rappeler qu'il y a eu une mission de la CSSCT, notamment pour la vidange du silo à Étrépagny, mission pour laquelle nous n'avons pas encore eu de retour.

M. MASEREEL. - Je peux faire un retour.

Ils nous ont indiqué qu'ils ne feraient pas de compte rendu, car tout était bien. Il n'y avait pas de commentaires.

En termes de sécurité, tout allait bien lors de la visite ; en termes techniques, c'est plus difficile. Ce sont deux sujets distincts. La visite des membres de la CSSCT leur a permis d'analyser les documents et de constater qu'il n'y avait aucune problématique.

M. BOUCHELAGHEM. - Lors d'un CSE, nous avons évoqué, notamment sur les travaux dits pénibles, la vidange des silos, le silo 73 à Étrépagny, je crois. Il avait été dit, en tout cas pour le personnel SLS, qu'il n'y avait pas lieu de reconnaître un quelconque travail pénible.

Aujourd'hui, les choses vont-elles changer ou pas ?

M. MASEREEL. - Je me souviens d'un sujet où nous avons dit : à l'intérieur, cela ne concerne pas le personnel SLS. Il n'y a donc pas de notion de pénibilité pour le schéma SLS.

En revanche, en dessous, il y a des primes de pénibilité.

M. ADAM. - Cela concerne les travaux incommodes.

M. MASEREEL. - Oui, merci Christophe. Des primes de travaux incommodes sont définies. En l'occurrence, sur cette opération, certaines ont été versées.

M. BOUCHELAGHEM. - Ces primes sont-elles versées aux permanents de SLS ?

M. MASEREEL. - Oui, elles sont versées aux salariés Saint-Louis qui sont en dessous.

Point Logistique et commercial

10. *Comment expliquez-vous la chute des ventes en août et quelles sont les prévisions commerciales pour les mois à venir ?*

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons fourni des éléments explicatifs : mauvaise saison des fruits, effet Jeux Olympiques en retrait et baisse globale de la consommation, notamment sur la partie chocolaterie.

11. *Avez-vous le schéma logistique sucre pour la campagne (nombre de Big Bags, transfert Bresles et Eppeville et stockage extérieur, etc.)*

M. KANTHACK. - Il est basé sur les prévisions de vente actuelles.

Nous avons un bon point pour nous : nous démarrons la campagne avec des niveaux de stock plus bas que l'an dernier. Le fait d'avoir démarré la campagne un peu plus tard engendre que les niveaux de stock sont plus bas, que ce soit à Roye ou à Étrépagny.

À Roye, il est prévu de transférer vers Eppeville une fois la vidange du silo base fin terminée et l'arrêt technique d'Eppeville passé, cela nous amène à la semaine 45. Les premiers transferts vers Eppeville commenceront à ce moment. L'objectif est de remplir le silo 73 d'Eppeville, car le silo 72 sera vidangé et rénové. Il y aura donc un silo rempli à Eppeville.

À Étrépagny, les transferts vers Le Havre et Bresles démarrent à partir de la semaine 41. L'objectif est de remplir les deux silos de Bresles et un autre. Il n'y a pas de production de big bags prévue à ce jour à Étrépagny.

M. ADAM. - Pourquoi les big bags ? Pour quelle raison ?

M. KANTHACK. - Le Royaume-Uni n'a apparemment pas de besoin, il bascule une partie en sacs.

M. LE POULLEN. - Südzucker Iberica n'en a-t-il pas non plus ?

M. KANTHACK. - Je n'ai pas le détail.

M. MASEREEL. - Sur le silo au Havre, nous irons peut-être au-delà de la capacité du silo, car il sera éventuellement en export, en production de sacs.

M. KANTHACK. - Nous consommons en même temps que nous...

M. ADAM. - Ne devons-nous pas arrêter au Havre ?

M. KANTHACK. - Nous avons arrêté l'un des deux. Nous en avons gardé un.

M. ADAM - Allons-nous continuer avec Le Havre ?

M. GAUSSOU, Président. - De mémoire, c'est en 2027 pour Sucre Océane.

M. ADAM. - Il n'y a donc pas de big bags.

M. KANTHACK - En effet.

M. LE POULLEN - Sera-t-on en capacité de tout sortir par camion ?

M. MASEREEL. - Oui, sur la base des prévisions concernant la durée de campagne et des stocks bas au démarrage. Il faut également garder cela en tête.

M. KANTHACK - Marie, du service Supply, continue de discuter avec le service Planning, etc. toutes les semaines.

M. GAUSSOU, Président. - Combien produisiez-vous de big bags ?

Était-ce 5 000, 10 000 ?

M. ADAM - À mon époque, il y en avait 25 000.

M. GAUSSOU, Président. - En 2023, combien était-ce ?

M. LE POULLEN - C'était davantage, il y avait 10 camions par jour à 22 tonnes.

M. KANTHACK - Ce n'était pas sur l'ensemble de la campagne.

M. ADAM - À mon époque, c'était 25 000 et cela se déroulait bien.

M. MASEREEL - Il y avait un poste de chargement.

M. ADAM - Les Allemands sont même venus voir comment nous faisons, car cela les étonnait.

Point Social

12. Pouvez-vous nous donner le nombre de saisonniers recrutés pour la campagne par site ?

M. GAUSSOU, Président. - À Étrépagny, il y a eu 81 salariés.

À Roye, c'était 55 salariés à ce moment, mais un recrutement est à finaliser, donc ce sera maintenant 56. C'est cohérent avec les années précédentes. Nous sommes sur les mêmes ordres de grandeur, avec toujours un peu plus à Étrépagny qu'à Roye, compte tenu des organisations spécifiques.

M. MASEREEL. - C'est l'effet épandage pour ceux qui ne sont pas habitués.

13. Quel est le nombre d'intérimaires par site à fin août 2024 ?

M. GAUSSOU, Président. - Vous aurez le détail dans le compte rendu, comme je l'ai dit tout à l'heure, sachant que nous sommes en continuité par rapport aux mois précédents.

14. Y a-t-il du personnel SLS sur le site de Nassandres ?

M. GAUSSOU, Président. - Il n'y a plus de personnel SLS sur le site de Nassandres depuis le départ des derniers Nassandrais.

M. BOUCHELAGHEM. - Comment est organisée la sécurité sur le site,

Monsieur GAUSSOU ?

M. GAUSSOU, Président. - C'est une question complémentaire que vous me posez.

M. BOUCHELAGHEM. - Cela vous pose-t-il problème ?

M. GAUSSOU, Président. - Je cherche dans ma mémoire.

Il y a un service de gardiennage. Nous suivons cela. Gaël de GABORY suit notamment ce qui se passe localement dans l'exécution du contrat de gardiennage.

M. LE GUERN. - Dans la liste des effectifs, n'y a-t-il pas encore deux personnes affectées à Nassandres ?

M. GAUSSOU, Président. - Elles sont parties en début d'année, de mémoire.

M. LE GUERN. - Ne leur a-t-on pas envoyé des chèques-vacances ?

M. ADAM - Oui, mais elles étaient en reclassement.

M. GAUSSOU, Président. - Ce n'est pas pour autant que nous n'allons pas sur le site si besoin. Nous sommes chez nous.

M. ADAM - N'y a-t-il pas un bureau pour les betteraviers, une antenne ?

M. GAUSSOU, Président. - Cela se situe à Bernay où nous avons loué il y a deux ans pour l'antenne locale. Bernay se situe à 12 kilomètres.

15. *Pouvez-vous nous communiquer la liste des postes de sécurité par site ?*

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons évoqué cela avant les vacances. Nous avons dit que nous y travaillions.

Nous avons une liste finalisée pour les postes d'Étrépagny que nous allons pouvoir vous transmettre et concernant Roye, il reste encore quelques points à vérifier pour finaliser la liste, mais cela arrivera très rapidement.

C'est une révision que nous avons effectuée suite à votre question. Il y avait effectivement un petit ajustement à faire. Ce sera très comparable d'une sucrerie à l'autre, il ne devrait pas y avoir beaucoup de différence.

M. BOUCHELAGHEM. - Peut-on voir la liste pour Étrépagny ?

M. GAUSSOU, Président. - Oui, elle est prête.

M. BOUCHELAGHEM. - Vous pouvez nous la remettre.

M. GAUSSOU, Président. - Oui, c'est ce que je viens de dire.

M. BOUCHELAGHEM. - Entre ce que vous dites et ce que vous faites...

On vous demande cette liste depuis je ne sais plus combien de CSE. Maintenant qu'elle est prête, vous pouvez la transmettre, au moins aux DS.

M. GAUSSOU, Président. - Je vais la transmettre aux élus.

M. BOUCHELAGHEM. - C'était pour vous donner moins de travail, vous la remettez aux DS et ensuite ils la transmettent aux élus. C'est encore mieux si vous pouvez la transmettre à tous les élus.

M. GAUSSOU, Président. - Comme c'est une question de CSE, je la transmettrai aux élus du CSE. Ce n'est pas compliqué.

M. BOUCHELAGHEM. - Non, mais il y a plusieurs documents que vous devez fournir

depuis plusieurs CSE et nous ne les avons toujours pas reçus. Je tiens un listing, je vous le ferai suivre.

M. ADAM - Pouvez-vous nous définir ce qu'est pour vous un poste de sécurité ? Il serait intéressant que nous ayons tous la même définition.

M. GAUSSOU, Président. - La définition qui a toujours été donnée chez SLS consiste à lister, en cas d'arrêt d'activité industrielle, les postes nécessaires pour mettre l'usine et les produits (notamment le sucre) en sécurité dans les délais les plus courts possibles.

Les personnes affectées à ces postes ne doivent rester qu'aussi longtemps que nécessaire, puis elles sont libérées une fois l'outil mis en sécurité, sur la base d'un constat partagé et rationnel.

M. BOUCHELAGHEM. - Pour la CGT, cette liste a pour unique but de préciser à quel moment les salariés peuvent être libérés et de garantir qu'il n'y ait aucune entrave à leurs droits, notamment le droit de grève ou de participer à une réunion d'information syndicale ou autre.

Vous pouvez mettre ce que vous voulez dans les postes de sécurité, mais à un moment, il faut que l'on sache ce que vous faites. Sinon, c'est trop facile. Pour nous, cela constitue une entrave au droit de grève.

M. GAUSSOU, Président. - Il n'y a pas que ce type de situation.

J'ai précisé que c'est le minimum requis pour permettre aux salariés de quitter leur poste sans être obligés de rester inutilement sur leur lieu de travail.

M. BOUCHELAGHEM. - Pour aller plus loin, normalement, des check-lists de mise en sécurité des équipements devraient être mises à disposition des salariés et du management. Vous indiquez le temps qu'il faut pour mettre en sécurité un équipement. Vous allez définir une durée, mais cette durée est liée à des opérations concrètes. Ces opérations doivent être définies.

Vous ne pouvez pas dire à une personne : « Tu finis ta production et après tu pars. » Non, il faut dire : « Tu mets en sécurité ta ligne et ensuite tu quittes ton poste. » Cela doit être clairement défini dans les check-lists de mise en sécurité ou de liquidation, appelez-les comme vous voulez.

M. GAUSSOU, Président. - Localement, nous avons des documents opérationnels pour mettre nos outils en liquidation. Cela existe pour réaliser les mises en sécurité.

Je parle sous le contrôle d'Alain qui confirme.

M. BOUCHELAGHEM. - Ces documents sont-ils mis à la connaissance des managers et des salariés ?

M. MASEREEL. - Je prends l'historique d'Étrépagny : une liste a été établie et a été, de temps en temps, remise à jour. Elle date de nombreuses années, mais elle était totalement connue de tous.

Il existe une check-list de liquidation normale et une check-list de liquidation accélérée. Nous sommes dans ce schéma accéléré.

M. BOUCHELAGHEM. - Oui, de mise en sécurité pour un événement particulier, notamment un arrêt impromptu ou un débrayage.

M. GAUSSOU, Président. - Ou un problème technique, qui sait ?

Vous vous concentrez sur l'aspect social, mais d'autres événements peuvent se produire.

M. BOUCHELAGHEM. - Oui.

16. Quelles sont les actions de SLS pour lutter contre les agissements de harcèlement sexuel et les comportements sexistes ?

M. GAUSSOU, Président. - Tout d'abord, je tiens à rappeler que cela fait longtemps que nous avons intégré cette thématique dans nos accords, conformément aux exigences légales, notamment dans l'accord récent sur la qualité de vie au travail, ainsi que dans nos pratiques internes.

Pour entretenir ce sujet, je voudrais apporter quelques précisions supplémentaires. Chez SLS, nous avons désigné deux référents pour les cas de harcèlement sexuel et comportements sexistes : l'un nommé par la direction et l'autre désigné par les élus. Il est important de s'assurer que ces personnes soient bien identifiées et que leur contact soit connu de tous.

Nous devons régulièrement sensibiliser sur ces questions et nous allons vérifier les actions de communication mises en place à ce sujet. Nous prévoyons également de relancer une formation à destination des managers. Il existe des formations en ligne, efficaces et rapides qui couvrent bien ce sujet.

Avec l'arrivée de nouveaux managers et le renouvellement des équipes, il est essentiel de rester vigilant et de maintenir ce niveau de formation.

En cas d'incident, les employés peuvent se tourner vers l'infirmière qui peut jouer un rôle clé dans ce contexte, en plus des référents et des services des ressources humaines.

Cela répond-il à votre question ?

(Approbation.)

Roye Conditionnement

17. Envisagez-vous de recruter une 6e personne sur la ligne sachets lors de cette campagne afin de pallier d'éventuelles absences ?

M. GAUSSOU, Président. - C'est une question qui tenait à cœur à Séverine.

M. KANTHACK. - En effet, il est normal, quand nous passons en rythme continu avec cinq personnes, d'avoir une sixième personne disponible en cas d'absence, pour éviter d'arrêter la ligne.

Actuellement, nous avons prévu de former un intérimaire déjà présent à Roye Conditionnement. Nous explorons également la possibilité de mobiliser un permanent, mais cela ne sera pas pour le début de cette campagne.

M. ADAM. - J'ai eu peur que l'ingénieur recruté en CDD fasse office de « couteau suisse ».

M. KANTHACK. - Non, il ne faut pas abuser, même s'il est actuellement au pôle poudres pour son intégration.

(Rires.)

M. BOUCHELACHEM. - J'ai été interrompu, mais je voulais revenir sur la question 16.

Quand le règlement intérieur sera-t-il modifié pour inclure les articles de loi concernant le harcèlement sexuel et les comportements sexistes ?

Allez-vous effectuer de la prévention, notamment par l'affichage sur les sites ?

M. GAUSSOU, Président. - Comme je l'ai mentionné, nous avons prévu de réactiver une formation pour les managers.

En ce qui concerne la révision du règlement intérieur, c'est un projet pour 2024-2025, un gros chantier.

M. BOUCHELAGHEM. - Cela ne représente que quatre lignes, ce n'est pas énorme !

M. GAUSSOU, Président. - C'est une révision complète du règlement intérieur. Pour l'avoir révisé une fois, c'est un processus lourd.

M. BOUCHELAGHEM. - Mon organisation syndicale vous demande simplement d'intégrer les articles de loi datant de 2015.

M. GAUSSOU, Président. - Nous allons tout revoir, pas seulement cette thématique.

M. BOUCHELAGHEM. - Si c'est pour mettre en conformité avec l'évolution légale depuis 2011, c'est nécessaire, en effet.

M. GAUSSOU, Président. - Oui, nous allons nous y atteler.

18. Pensez-vous continuer le remplacement des tuyaux de chauffage comme vous l'avez fait au magasin grande hauteur ?

M. KANTHACK. - Oui, nous souhaitons travailler sur le circuit silo, car c'est là que nous avons identifié le plus de problèmes de fuite. Cela fait partie des projets inclus dans les demandes spéciales communiquées début octobre.

L'objectif est d'avoir le budget validé pour commencer les travaux à partir de mars 2025, suivant la même logique que pour le magasin grande hauteur.

19. Avez-vous identifié l'origine du problème d'hygrométrie de la tour de tamisage ?

M. KANTHACK. - Je pense que vous parlez des CTA 6 et 7.

Nous pensions qu'en remettant en service le groupe Carrier, nous aurions moins de problèmes, mais cela ne s'est pas avéré. Nous avons travaillé en interne sur ce problème, effectué des réglages qui n'ont pas donné satisfaction et remis en état une vanne, ce qui semble mieux fonctionner, mais sans garantie.

Nous avons fait appel à notre prestataire BV Services, mais il est encore plus perdu que nous. Nous ne sommes pas satisfaits du rendement actuel. Nous consultons donc d'autres entreprises.

Nous pensons avoir peut-être réglé le problème, mais je ne peux rien affirmer pour le moment. Ce qui est certain est que nous ne pouvons plus compter sur notre prestataire, ce qui est un peu gênant. Son contrat est remis en question.

M. PUECHAL. - Le contrat avec BV Services ne devait-il pas arriver à échéance ?

M. KANTHACK. - Il a été prolongé jusqu'à fin décembre pour choisir le bon prestataire de manière certaine.

Nous sommes en discussion avec trois autres entreprises.

M. CAUCHOIS. - Nous rencontrons les mêmes problèmes.

M. KANTHACK. - C'est la même situation pour Roye et Eppeville.

M. PUECHAL. - Comme quoi, une petite société à taille humaine et réactive n'est pas toujours la solution idéale.

M. KANTHACK. - Depuis son rachat par un grand groupe, il y a eu des changements, notamment beaucoup de turnover. C'est compliqué.

20. *Quand sera résolu le problème d'alarme incendie de la tour de tamisage ?*

M. KANTHACK. - Nous avons reçu le devis de Siemens fin août, avec différentes étapes.

Je souhaite réaliser la première étape qui consiste à installer deux sirènes dans la tour de tamisage, pour un budget d'un peu plus de 20 000 €. Nous allons discuter du chiffrage avec Siemens.

L'objectif est de finaliser cette installation d'ici fin février 2025.

21. *Avez-vous progressé concernant l'étude des panneaux photovoltaïques ?*

M. KANTHACK. - Nous n'avons pas encore travaillé sur ce sujet. Pour l'instant, nous nous concentrons plutôt sur les bornes de recharge.

Pour les parkings de moins de 10 000 m², comme c'est notre cas, la mise en conformité est fixée au 1^{er} juillet 2028. L'objectif est de faire travailler les équipes sur les bornes électriques avant de les rediriger vers ce projet. Nous n'avons pas encore lancé l'étude.

M. PUECHAL. - Je voudrais revenir sur les sirènes.

Actuellement, il n'y en a pas dans la tour de tamisage : le gardien appelle le tamiseur et le chargeur vrac. Le problème est que le chargeur vrac n'a pas toujours son téléphone avec lui, surtout quand il est sur la citerne. De plus, il y a des soucis avec le téléphone. Les bornes ont été changées, mais c'est encore pire.

M. KANTHACK. - J'ai demandé que l'on précise exactement dans quel lieu, à quel étage et dans quelle zone de l'étage il y a un problème de réception.

Jusqu'à présent, on se contentait de dire que l'on ne captait pas, mais il nous faut des informations précises pour diagnostiquer correctement le problème. Si une borne pose problème, nous allons nous en occuper. Il est aussi important de savoir que les téléphones sont paramétrés pour passer en 4G ou en Wi-Fi. Il faut donc identifier précisément l'endroit où cela ne capte pas.

M. PUECHAL. - Il aurait fallu le savoir pour le signaler.

Je l'apprends, pourtant j'utilise le téléphone régulièrement.

M. KANTHACK. - Je vous l'indique maintenant.

Je l'ai également mentionné aux électromécaniciens qui rencontrent les mêmes problèmes dans l'atelier. Pour eux, c'est différent, car ils utilisent les téléphones pour la maintenance intelligente. Il est important que nous ayons des retours précis pour régler chaque problème au fur et à mesure.

Nous installerons les deux sirènes, cela ne fait plus de doute.

M. LE GUERN. - Cela fait cher pour des sirènes.

M. KANTHACK. - C'est pour cela que je n'ai pas encore signé. Nous allons étudier d'autres solutions.

M. LE GUERN. - Il existe peut-être d'autres choix.

M. GAUSSOU, Président. - Est-ce que tout est clair concernant le Conditionnement ?

(Approbation.)

Étrépagny

22. *Avez-vous recensé les personnes candidates à un CQP ? Y a-t-il une date de début*

de formation prévue ?

M. MASEREEL. - Actuellement, aucune demande de CQP ne nous a été signalée.

Nous restons néanmoins ouverts à cette possibilité.

M. TRICOT. - Vous n'avez reçu aucune demande de CQP, est-ce bien cela ?

M. MASEREEL. - Au niveau de la direction, nous n'en avons pas reçu.

M. TRICOT. - Pourtant, certaines personnes ont consulté M. BEL et il leur a été répondu que pour l'instant, on ne parlait pas de CQP, que rien n'était officiel.

M. MASEREEL. - Je vais rectifier cette information.

Pour moi, il n'y a aucune ambiguïté. Nous restons ouverts aux demandes et nous profiterons de cette campagne pour communiquer à ce sujet. Nous avons déjà réalisé des CQP par le passé. C'est un investissement important pour les personnes concernées. Celles qui y ont participé en sont revenues régulièrement très satisfaites. Cependant, il y avait peu de volontaires.

M. TRICOT. - Je connais pourtant des personnes intéressées. Encore hier, on m'a interpellé à ce sujet.

Dois-je leur indiquer de renouveler leur candidature auprès de M. BEL ?

M. MASEREEL. - Oui.

M. GAUSSOU, Président. - Évoquons-nous bien un CQP, pas une formation de 15 jours ?

M. TRICOT. - Exactement.

M. ADAM. - Il serait bien que cela soit inscrit dans leur EAD, afin qu'il y ait une trace écrite.

M. MASEREEL. - On peut ne pas attendre l'EAD.

23. *Pouvez-vous nous présenter l'organisation complète du fonctionnement du méthaniseur ?*

M. MASEREEL. - Ce sujet a déjà fait l'objet d'une présentation très complète en juin dernier concernant le fonctionnement du méthaniseur. Je vais peut-être me répéter, même si ce n'était pas moi qui en avais parlé à ce moment.

Le méthaniseur fait partie de l'équipement de la station de traitement de l'azote. Il est intégré à l'atelier de traitement des eaux et est géré par l'équipe de production. En détail, les ingénieurs d'exploitation définissent le pilotage global, comme pour un atelier classique. Le chef de poste surveille l'installation au quotidien, organise les interventions de maintenance, avec le soutien d'autres services si nécessaire, comme les mécaniciens et l'ERA.

Le conducteur de chaufferie qui s'occupe également du traitement des eaux assure la gestion quotidienne de l'atelier, suit les indicateurs et effectue la conduite à distance du PC Vue. Il effectue la vérification et le suivi des analyses transmises par le laboratoire. En cas d'anomalie ou de besoin d'intervention, il alerte le chef de poste ou l'équipe de maintenance.

Un autre intervenant, le surveillant lavoir, assure le nettoyage des paniers de l'échangeur d'eau décantée, car de l'eau décantée est transmise depuis le lavoir depuis la station de traitement des eaux. Si une pression anormale est détectée, il procède également à un nettoyage à contrecourant de l'eau décantée, à la demande du conducteur chaufferie.

En complément, le laborantin réalise également un certain nombre d'analyses sur cette installation comme pour la station de traitement des eaux azotées et le méthaniseur. Pour ceux qui ne connaissent pas, un laboratoire excentré se situe à proximité de cette installation.

Il y a d'autres intervenants, mais pour finir et être complet dans cette organisation, en intercampagne, il est géré par l'équipe de la zone 3 s'occupant de l'activité d'inter-campagne, que ce soit le lancement, le nettoyage de fin de période, la mise hors gel et toute la maintenance sur l'année.

Voilà pour l'organisation générale de cet atelier et de l'ensemble des postes concernés.

M. BOUCHELAGHEM. - Monsieur MASEREEL, il est vrai que vous n'étiez pas présent lors du CSE de juin. C'est Mme HERNANDEZ qui nous avait présenté l'organisation autour du futur méthaniseur. Elle avait précisé que le nettoyage des paniers et de l'échangeur à contre-courant serait une intervention « relativement régulière ». J'entends cela comme des opérations quasi quotidiennes.

Est-ce toujours le cas ?

M. MASEREEL. - Je ne sais pas ce que signifie « régulier » au sens quotidien.

C'est une nouvelle installation avec une eau présentant certaines caractéristiques et comportant un panier de filtration. C'est classique en sucrerie. Pour l'instant, nous n'avons pas de visibilité sur la fréquence des nettoyages du panier de filtration.

Nous sommes transparents sur ce point : cela pourrait être une fois par jour, deux fois par semaine ou plus fréquemment, mais nous ajusterons en fonction de la réalité et si la situation est normale ou non.

Nous sommes partis sur un schéma où c'est une fois par poste. Dans ce cas, c'est organisé dans le domaine du surveillant lavoir. S'il doit passer la moitié ou même un quart de son poste à s'occuper de ce panier, ce n'est pas jouable. Nous prendrons alors des dispositions particulières.

Nous avons par exemple des nettoyages de panier à sirop. Il y a parfois un gros renfort, il faut en faire beaucoup et dans ce cas, nous faisons intervenir d'autres personnes que celle qui l'effectue dans sa « routine ».

M. BOUCHELAGHEM. - En résumé, le surveillant lavoir sera donc alerté par le chef de poste ou le conducteur en cas de problème de pression pour aller nettoyer les paniers et il interviendra sur demande, est-ce cela ?

M. MASEREEL. - C'est exact.

M. BOUCHELAGHEM. - N'a-t-il pas de ronde quotidienne à faire ?

S'agira-t-il uniquement d'interventions à la demande ?

M. MASEREEL. - Oui, c'est uniquement à la demande.

M. BOUCHELAGHEM. - Concernant ce sujet, lors de notre récent entretien avec les principaux concernés, vous avez mentionné que ces opérations faisaient partie de leur fiche de poste repère.

J'ai examiné cette fiche de poste de manière détaillée et à aucun moment il n'est fait mention de la gestion des eaux. Peut-être n'ai-je pas la bonne version ou en avez-vous produit une autre récemment, mais sur celle en ma possession, cela n'apparaît pas.

M. MASEREEL. - La fiche de poste repère du surveillant lavoir est assez générique. De la même manière, nous avons un poste repère de conducteur arrière et avant, rattaché à un conducteur process, avec des termes également génériques.

Le surveillant lavoir fait partie d'un poste repère avec des termes génériques, car cela ne concerne pas uniquement le lavoir. Historiquement, cette fiche couvrait plusieurs postes, y compris ceux de la déshydratation et du lavoir, etc. Ce sont donc des termes génériques.

Nous n'utilisons pas spécifiquement le terme « lavoir », car c'est un terme générique. C'est une activité similaire à ce qu'il réalise déjà. Il y a d'autres paniers au lavoir et il s'agit d'eaux décantées provenant du lavoir. Nous sommes dans un schéma très similaire.

Si vous voulez me faire dire qu'il n'est pas explicitement écrit qu'il faut nettoyer tel panier ou tel filtre sur la fiche de poste repère, c'est vrai, mais la fiche de poste repère décrit un schéma général.

M. BOUCHELAGHEM. - Je ne me situe même pas à ce niveau de détail.

Même dans les désignations génériques des fiches de poste repère, il n'est jamais indiqué que le surveillant lavoir gère les eaux, comme vous l'avez mentionné lors de cette fameuse réunion. Je ne sais pas d'où cela sort ou de quelle fiche de poste vous parlez, mais sur celle que j'ai, il n'y a rien de tel.

Le surveillant lavoir est en charge de son chantier - cela ne pose pas de problème - mais quand vous lui ajoutez des chantiers annexes, même s'il y a une certaine similitude avec ses tâches, je trouve cela facile. À ce moment, autant leur confier la gestion complète des eaux de la sucrerie.

M. MASEREEL. - On peut extrapoler. Il a été dit que c'était une activité similaire.

Aujourd'hui, le laboratoire gère les eaux, traite les eaux décantées, qu'elles proviennent du centre de réception ou du lavoir qui alimente déjà la station azotée. Il y a simplement un débit supplémentaire et il est nécessaire d'ajouter un panier. C'est dans ce sens que j'ai dit que nous étions dans le même schéma.

Il est vrai que, si on lit la fiche de poste repère telle qu'elle existe aujourd'hui, il y a matière à discussion. Aujourd'hui, la fiche repère de poste surveillant process 1 dont on parle ici n'est plus utilisée qu'à Étrépagny pour le surveillant lavoir.

Il serait effectivement intéressant de la mettre à jour pour bien clarifier toutes les opérations liées à ce poste. Nous pourrions ensuite la coter à nouveau, comme cela se fait dans ce genre de situation pour que tout soit plus clair.

M. PUECHAL. - Mme HERNANDEZ nous avait dit qu'elle avait été revue l'année dernière.

Il faudra relire le PV du CSE.

M. MASEREEL. - La fiche de poste repère n'a pas été revue.

M. PUECHAL. - Elle nous l'a affirmé. La fiche repère date de 2011.

M. MASEREEL. - Ce n'est donc pas l'année dernière.

M. PUECHAL. - C'est ce qu'elle a dit.

M. MASEREEL. - Elle faisait peut-être référence à la description du poste, mais la fiche de poste repère n'a pas été revue depuis 2011 et à l'époque, elle incluait d'autres postes de type surveillant process 1.

À la sucrerie, nous avons les conducteurs process 1, process 2, etc.

M. BOUCHELAGHEM. - La fiche de poste mise à jour au 21 décembre 2011 concerne uniquement les surveillants cour et lavoir d'Étrépagny.

M. MASEREEL. - C'est ce qui est inscrit, mais le contenu n'a pas changé.

Cela dit, 2011 était il y a longtemps.

Depuis, même le lavoir d'Étrépagny a évolué avec de nouveaux appareils et d'autres supprimés. Il y a eu d'importants investissements sur le lavoir.

Nous n'avons pas mis à jour la fiche. Actons-le et faisons-le maintenant.

M. BOUCHELAGHEM. - Ce qui me dérange est que la mise en service du méthaniseur aura lieu début octobre, est-ce bien cela ?

M. MASEREEL. - Oui.

M. BOUCHELAGHEM. - Vous avez rencontré les personnes concernées le lundi, soit presque quinze jours après le CSE du mois d'août où vous nous aviez affirmé que les surveillants lavoir avaient reçu une formation et savaient ce qu'ils devaient faire.

C'est déjà un peu limite, car vous ne les avez rencontrés que le lendemain et même pas vous directement. Ils ont apparemment été reçus par le chef de poste.

M. MASEREEL. - Oui, ils ont été reçus par la responsable du secteur.

M. BOUCHELAGHEM. - Voilà, une personne qui leur a donné les grandes lignes sans vraiment leur permettre de s'exprimer sur ce qu'ils ont à dire et comment ils perçoivent les choses.

Il a fallu, presque en urgence, que l'on vous contacte pour organiser une rencontre afin de leur expliquer vos attentes et les écouter. Même si l'organisation vous appartient, il ne suffit pas de dire : « On va faire ceci et cela » et d'attendre que tout le monde s'y plie. Cela ne fonctionne pas ainsi.

Ces personnes ont besoin de vous dire ce qu'elles attendent de vous. Nous savons ce que vous attendez d'elles, c'est clair, mais elles attendent peut-être de votre part une certaine reconnaissance.

Cette reconnaissance passe d'abord par une révision de leur fiche de poste repère en y intégrant ces nouvelles opérations et ensuite une réévaluation de cette fiche, avec une reconnaissance salariale. Elles sont prêtes à faire ce qu'il faut, mais elles attendent une reconnaissance en retour.

Lundi, je vais encore devoir faire 2 000 kilomètres aller-retour pour me rendre à Étrépagny et discuter avec ces salariés. Je m'en serais bien passé, mais nous sommes dans une situation de blocage. J'ai l'impression que vous ne vous en rendez pas compte. Nous sommes dans une situation identique à celle que nous avons connue avec les chauffeurs. Pour eux, rien n'est acquis.

M. MASEREEL. - J'entends vos propos.

Une présentation a été effectuée sur le contenu technique. Les personnes concernées se sont exprimées auprès de la responsable. Sur le contenu technique, il n'y a pas de divergence : il y a une bonne compréhension de ce qui doit être réalisé.

En ce qui concerne les notions de fréquence, nous n'avons pas encore de visibilité claire, mais nous sommes transparents à ce sujet.

En termes d'écoute, je pense qu'elle a eu lieu dans un premier temps avec la responsable du secteur. Peut-être pas assez et peut-être que l'absence de réponses ne nous est pas remontée au bon moment ni de la bonne manière. Je peux le comprendre.

Nous sommes ensuite allés à leur rencontre pour écouter davantage et leur donner une vision plus complète de la situation.

M. BOUCHELAGHEM. - Aujourd'hui, vous êtes donc prêts à revoir la fiche de poste repère et à prendre les mesures nécessaires pour que tout fonctionne bien, est-ce cela ?

M. MASEREEL. - Prendre les mesures pour que tout fonctionne bien, c'est ce que nous avons dit dès le départ et cela a été partagé avec les surveillants lavoir : nous voulons tous que le lavoir et le méthaniseur fonctionnent bien et nous prendrons les dispositions adéquates.

Si des interventions trop fréquentes sont nécessaires, nous trouverons d'autres solutions. Tout le monde veut que cela fonctionne.

En ce qui concerne la fiche de poste repère, effectivement, à la lecture de son contenu actuel, c'est le bon moment pour la mettre à jour.

M. PUECHAL. - Cela figure page 57 du PV du CSE du mois de juin.

M. ADAM. - Oui, j'ai également retrouvé le passage correspondant.

On peut vous relire : « La fiche de poste du conducteur chaufferie et traitement des eaux a été intégralement revue l'année dernière et nous l'avions anticipé. »

M. MASEREEL. - « Chaufferie et traitement des eaux » : c'est une autre fiche qui a été revue, modifiée et adaptée spécifiquement pour ce poste.

M. ADAM. - Oui, elle précise bien : « Il n'est pas envisagé de revoir la fiche de poste repère du surveillant lavoir. »

M. PUECHAL. - D'accord, mais aujourd'hui, la situation est différente.

M. ADAM. - Il y a eu une évolution.

(Rires.)

M. GAUSSOU, Président. - Peut-on aborder la sucrerie de Roye ?

M. BOUCHELAGHEM. - Si tout le monde a bien compris que M. MASEREEL est prêt à revoir la fiche de poste repère et à la réévaluer à la hausse, alors oui, c'est bon pour moi.

M. ADAM. - C'est bien ce qu'il vient de dire.

M. MASEREEL. - J'ai dit « coter à nouveau », je n'ai pas précisé « à la hausse ».

M. BOUCHELAGHEM. - On ne recote jamais à la baisse.

M. MASEREEL. - On recote toujours au bon niveau.

M. BOUCHELAGHEM. - Je vais vous citer : « Quand je supprime du travail, je ne réduis pas les salaires, alors je ne vois pas pourquoi, quand j'ajoute du travail, je devrais augmenter les salaires. »

M. MASEREEL. - Je l'ai effectivement dit.

Il n'y a pas d'adéquation stricte entre les deux. On réévalue le poste.

Roye Sucrerie

24. Une dotation de vestes polaires est-elle prévue pour le personnel cet hiver ?

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons étudié la question. C'est une idée assez innovante.

Actuellement, des vêtements chauds sont disponibles en magasin pour se protéger du froid. Si la veste polaire répond à un besoin non couvert par les vêtements actuels, nous sommes ouverts

à l'idée d'y réfléchir, sachant que nous avons déjà des parkas chaudes pour l'hiver sur l'ensemble des sites.

Il faudrait ensuite se poser la question de généraliser cette initiative. Si les vêtements actuels répondent déjà aux besoins, je pense qu'il est plus judicieux de s'en contenter. Il faudra vérifier sur certains postes si cela répond à un besoin non encore couvert.

M. CAUCHOIS. - Cette demande avait déjà été formulée il y a quatre ou cinq mois lors d'un CSE. Les employés, notamment ceux en atelier, avaient proposé d'avoir des polaires légères pour réaliser des travaux de rénovation de pompe ou d'équipements électriques.

Ils ont suggéré qu'une polaire légère serait plus adaptée qu'un gros blouson. Quelqu'un avait également mentionné qu'au Conditionnement, une dotation de polaires n'était pas utilisée. Vous m'aviez alors dit que ce ne serait pas un problème de faire la même chose à Roye Sucrierie.

M. GAUSSOU, Président. - D'où l'intérêt de relire les comptes rendus précédents !

En effet, il y a des polaires au Conditionnement, mais pas à la Sucrierie, car je pense que le besoin n'avait pas été clairement exprimé.

M. CAUCHOIS. - Avec un gros blouson, il est difficile de réaliser des interventions minutieuses. C'est pour cela que des polaires seraient plus adaptées.

M. GAUSSOU, Président. - Il s'agit moins de baisser le chauffage que de permettre aux employés de se sentir plus à l'aise dans leurs mouvements.

M. CAUCHOIS. - Les deux vont de pair.

M. PUECHAL. - Au Conditionnement, en zone productive, les polaires ne sont pas autorisées.

M. KANTHACK. - Effectivement, la température est régulée.

M. GAUSSOU, Président. - Nous allons transmettre ces retours à la direction de la Sucrierie. Julien a déjà de l'expérience avec les polaires.

M. CAUCHOIS. - Lors d'un événement lié à la betterave, des vestes habillées avaient été distribuées.

Cela vous dit-il quelque chose ?

M. GAUSSOU, Président. - C'est une autre question, mais je vous écoute.

M. CAUCHOIS. - Cela a un lien avec les vestes.

Ce serait bien que cette dotation s'applique à tout le personnel de SLS. Quand une bonne initiative est prise, il faut la souligner et la généraliser, pas la limiter à une minorité. On sait dire quand les choses ne vont pas, mais il faut également reconnaître quand c'est bien fait. Ces vestes étaient en tissu lisse avec le logo Südzucker, elles avaient un côté habillé tout en pouvant être utilisées pour le travail.

M. GAUSSOU, Président. - C'était l'ancien logo.

Je ne connais pas la qualité des vestes et il y avait des circonstances particulières. Faut-il généraliser cette initiative à tout le monde ?

M. BOUCHELACHEM. - Si je peux me permettre, l'année dernière, nous avons reçu un formulaire à remplir pour indiquer nos tailles de vêtements de travail. Ce document, je crois, a été récupéré à Roye Conditionnement et centralisé.

Je pensais naïvement que nous allions désormais dépendre de Roye pour la fourniture des vêtements de travail, mais ce n'est pas le cas.

M. MASEREEL. - Vous parlez de Marseille.

M. GAUSSOU, Président. - Vous soulevez une autre question.

M. BOUCHELAGHEM. - Non, c'est lié.

Avec Clément, nous parlions de doter tout le personnel de SLS du même type de vêtements, notamment pour les vestes ou certains équipements. Si un recensement a été réalisé...

M. CAUCHOIS. - Regardez, une personne passe devant la salle avec la veste.

M. MASEREEL. - C'est un betteravier.

M. GAUSSOU, Président. - Monsieur Cauchois, il s'agit de vêtements spécifiques pour l'équipe betteravière, liés à un événement particulier. Il n'est pas question de les étendre à l'ensemble de SLS.

M. CAUCHOIS. - C'est dommage.

M. GAUSSOU, Président. - La question est de savoir s'il faut des polaires pour certains postes durant l'hiver. La réponse de principe est « oui » et nous ferons un retour à la sucrerie. Il y a déjà des polaires au Conditionnement, nous pourrions nous en inspirer. Ce sont de vraies polaires, pas des vêtements festifs.

M. BOUCHELAGHEM. - Et qu'en est-il de Marseille ?

M. GAUSSOU, Président. - Si le besoin est pertinent, nous pourrions l'étudier.

Cependant, je me méfie des besoins qui surgissent soudainement, sachant que le climat est le même chaque année.

M. BOUCHELAGHEM. - Les besoins existent et vous le savez.

En hiver, pour le chargement, les grosses vestes limitent les mouvements.

M. GAUSSOU, Président. - L'hiver dernier, que portaient-ils ? Nous n'avons pas commencé à fabriquer du sucre liquide cette année.

M. BOUCHELAGHEM. - Nous avons essayé certaines solutions qui ne convenaient pas.

M. GAUSSOU, Président. - Allons-nous abandonner les autres vêtements en échange ?

M. BOUCHELAGHEM. - Quand nous avez-vous fourni des vestes de travail ?

Cela fait presque cinq ans que nous avons redémarré la production de sucre liquide et nous n'avons jamais reçu de vestes de travail adaptées. Il est temps de fournir des vêtements adaptés et uniformisés pour tout SLS.

M. GAUSSOU, Président. - Nous avons commencé par Roye Sucrerie et nous voilà à Marseille !

M. ADAM. - Nous comprenons que vous allez fournir des polaires. Faites-le pour tous les salariés, tout simplement.

M. PUIPIER. – Fournissez-les sans logo, cela évitera de devoir les changer fréquemment.

25. Avez-vous prévu une autre phase d'essai pour les équipements qui n'ont pas été testés lors des essais généraux ?

M. MASEREEL. - En effet, bien que peu nombreux, certains équipements n'ont pas été testés lors des essais généraux.

Ceux qui nécessitent l'utilisation de vapeur pour les tester ont fait l'objet d'essais supplémentaires, comme la chaufferie qui continue d'être examinée au cas par cas. C'était par exemple le cas du brûleur de la déshydratation. Il reste encore quelques points nécessitant la présence de vapeur. Nous utiliserons donc la phase de précampagne comme période d'essai.

Lors des essais chauds, nous testons tout ce qui peut poser problème ou ce qui n'a pas pu être vérifié précédemment. Cette phase de précampagne servira également à cela.

M. PUPIER - Est-il prévu un renfort d'équipe pour cette phase ?

Je ne le vois pas dans les plannings.

M. MASEREEL. - Je n'ai pas de réponse précise sur le schéma, je vous invite à la reposer.

Le retour que j'ai eu est qu'il n'y avait pas de problème majeur et que tout était sous contrôle. Je vous encourage à vous rapprocher de l'encadrement de production pour obtenir une vue d'ensemble sur ce qui a été testé et sur la manière dont cela a été effectué entre les essais chauds et les vérifications supplémentaires.

M. PUPIER - Concernant les essais, je sais ce qui a fonctionné ou non.

Si l'on attend trop longtemps pour démarrer les équipes, il ne faudra pas s'étonner des retards.

M. MASEREEL. - C'est justement l'intérêt des précampagnes. Elles permettent un démarrage progressif, car nous avons lancé la cristallisation, ce qui nous donne un peu plus de temps pour être pleinement opérationnels à l'arrivée des betteraves.

M. PUPIER. - Depuis 2011, d'année en année, je constate une dégradation continue des essais généraux.

Auparavant, nous avions une période d'essais partiels en juin, mais elle a pratiquement disparu et n'est plus utile.

M. CAUCHOIS. - Nous avons transmis la même remarque l'année dernière.

Chaque année, les essais sont de plus en plus tardifs. Cette année, nous n'avons même pas eu d'essai du lavoir.

M. MASEREEL. - Cependant, vous avez progressé en réintroduisant certains essais partiels qui avaient été supprimés, ce qui a permis d'avoir plus de temps pour les autres essais lors des essais chauds. Il y a donc eu une évolution dans ce sens.

Cette année, avec les problèmes liés à la caisse d'évaporation et au TN évaporation, cela a pris plus de temps et de ressources. Ces éléments seront analysés après coup.

Chaque année, nous devons réfléchir pour progresser. Toutefois, à la fin des essais chauds, on ne peut pas affirmer que tout est parfait.

M. PUPIER. - Nous venons de réaliser des essais partiels qui valident les essais généraux. Certains équipements, comme les freins, ne sont pas finalisés alors qu'il ne s'agit pas d'équipements complexes.

Ces retards posent des questions organisationnelles.

M. MASEREEL. - Ces sujets sont pris à cœur à Roye et Étrépagny. Nous cherchons constamment à optimiser la préparation de la campagne, en simplifiant certaines étapes lourdes et compliquées.

Peut-être faut-il réévaluer certaines phases intermédiaires. C'est un sujet que nous abordons chaque année pour améliorer la durée et le schéma des essais chauds.

M. MOREL. - Il faudrait reprendre les pratiques d'avant, avec des essais dès juin.

M. GAUSSOU, Président. - L'année dernière, avons-nous rencontré des problèmes au démarrage, Monsieur MOREL ?

M. MOREL. - Non, le démarrage s'est bien passé, tout avait été testé y compris le lavoir.
En revanche, il y a eu un souci avec la RT4.

M. LE GUERN. - Cela a tout de même pénalisé le début de la campagne, notamment avec l'approvisionnement en betteraves.

M. PUIPIER. - Si une semaine après l'usine s'arrête parce que des problèmes n'ont pas été détectés à temps ou à cause d'opérations de dernière minute non validées, je ne vois pas l'intérêt.

26. *Quand est prévu le déménagement définitif de l'atelier mécanique ?*

M. GAUSSOU, Président. - Le déménagement a déjà commencé et se poursuivra durant la campagne en cours. Nous souhaitons terminer rapidement pour lancer les travaux dans l'ancien bâtiment qui sera transformé en magasin. Selon le manager de Roye, ce déménagement sera terminé dans les premières semaines de la campagne. Nous pourrions ainsi entamer les travaux pour le futur magasin de la sucrerie. Les choses avancent.

Le prochain CSE se tiendra le 23 octobre pour discuter des comptes, en présence du cabinet Legrand. Notre directrice administrative et financière ainsi que M. CALMEJANE qui vient chaque année vous commenter l'actualité commerciale seront présents, tout comme le président François VERHEAGHE. La réunion commencera à 9 h 30 et nous répondrons ensuite à vos questions.

En novembre, nous nous rendrons à Étrépagny et en décembre, nous serons de retour à la sucrerie de Roye.

M. BOUCHELAGHEM. - Concernant la réunion paritaire sur la prévoyance prévue en octobre, vous avez mentionné des dates allant jusqu'au 17 octobre, est-ce bien cela ?

M. GAUSSOU, Président. - Oui, de mémoire.

M. BOUCHELAGHEM. - Je ne sais pas si c'est dû à la disponibilité des intervenants, mais serait-il possible de la déplacer la veille ou le lendemain du CSE ?

M. GAUSSOU, Président. - Nous allons vérifier cela. Je vais voir avec Isabelle et consulter les réponses des organisations syndicales.

M. BOUCHELAGHEM. - Si c'est possible, cela nous permettrait d'éviter de faire des allers-retours inutiles.

M. GAUSSOU, Président. - Si la réunion est fixée trop tard, l'organisme pourrait prendre des décisions sans notre accord, ce qui nous mettrait en difficulté.

M. BOUCHELAGHEM. - Du 17 au 22, il y a tout de même cinq jours.

M. GAUSSOU, Président. - Où est le problème ?

La réunion s'effectuera par Teams.

M. BOUCHELAGHEM. - Oui, mais j'ai déjà participé à une réunion par Teams depuis l'atelier et je n'entendais rien.

M. GAUSSOU, Président. - Je vous fais confiance pour résoudre ce problème technique. Nous ne pourrions pas repousser davantage, sinon nous serons en défaut. C'est pourquoi la réunion doit avoir lieu dès la première quinzaine d'octobre. Vous y êtes le bienvenu.

M. BOUCHELAGHEM. - Deux fois dans le mois, cela fait beaucoup...

V. ACTIVITES DU COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

M. GAUSSOU, Président. - Monsieur ADAM, avez-vous des points à soulever ?

M. ADAM. - Oui, nous allons lancer la distribution des colis de Noël. Comme l'année dernière, les salariés auront le choix entre un chèque-cadeau de 150 € ou un chèque-cadeau de 75 € accompagné d'un colis d'une valeur de 75 €. Cette fois-ci, la commission de Noël, animée par Ludovic KRAJDA, a choisi...

M. KRAJDA. - Un colis tout alcool.

M. GAUSSOU, Président. - Y a-t-il d'autres points ?

M. BOUCHELAGHEM. - Pour la carte culture, nous avons été crédités sur le site Meyclub. Ne pourrions-nous pas avoir une carte multi-enseignes ?

M. ADAM. - Non, nous sommes liés contractuellement avec eux. Cependant, vous pouvez acheter une carte multi-enseignes sur le site, soit en version digitale sur votre téléphone, soit en version papier livrée à domicile. Vous pouvez également acheter des cartes cadeaux Fnac, Amazon, Boulanger, etc. Il suffit de taper « chèque-cadeau Amazon » et il vous proposera d'acheter des chèques cadeaux culture. Ceux d'Amazon sont valables pendant dix ans.

M. BOUCHELAGHEM. - Ne prennent-ils pas une commission chez Amazon ?

M. ADAM. - Non, j'ai acheté pour 50 € et j'ai eu 50 € de chèque-cadeau. Le chèque culture est uniquement destiné à la culture : cinéma, livres, etc.

M. CAUCHOIS. - Si l'on prend une carte culture Amazon, on ne peut acheter que des produits du pack culture, contrairement à la Fnac où l'on peut acheter des téléphones ou des télévisions, par exemple.

M. GAUSSOU, Président. - Cela permet tout de même d'acheter beaucoup de points.

M. ADAM. - Le chèque culture est réglementé par l'Urssaf.

Par ailleurs, j'ai une information importante : il faudra modifier le règlement intérieur suite à un arrêt de la Cour de cassation. Il est désormais interdit de fixer un critère d'ancienneté pour l'octroi des œuvres sociales. Si quelqu'un est embauché aujourd'hui et que nous distribuons les chèques vacances la semaine prochaine, nous devons également lui en donner.

M. CAUCHOIS. - Quand les chèques culture de 50 € ont-ils été distribués ?

M. ADAM. - Ils ont été distribués à la fin du mois d'août.

M. GAUSSOU, Président. - Cela simplifiera les choses à certains égards.

M. ADAM. - Nous allons l'intégrer au règlement intérieur.

M. KRAJDA. - Il faudra juste que le service RH nous informe des nouvelles embauches.

M. GAUSSOU, Président. - Les informations sont affichées dans votre local.

M. KRAJDA. - Cela doit être effectué bien en amont.

M. ADAM. - Sinon, nous devons commander de nouveaux chèques.

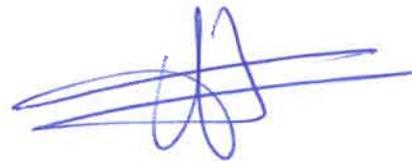
M. GAUSSOU, Président. - Nous devrions pouvoir gérer cela.

Bonne fin de journée à tous.

(La séance est levée à 15 h 12.)

Le Secrétaire du CSE

Christophe ADAM

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the printed name.

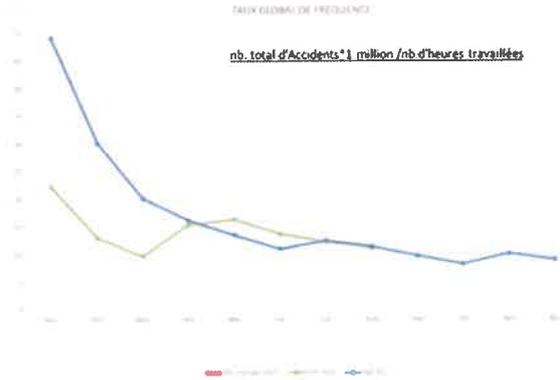
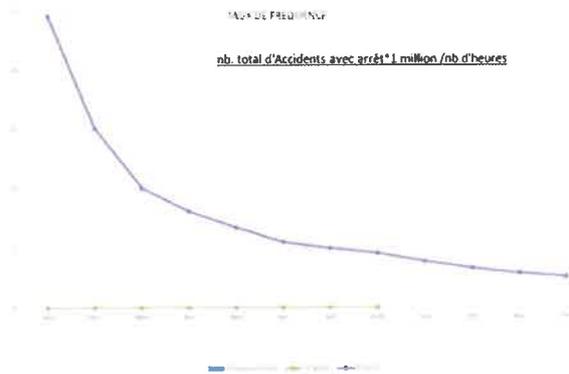
Résultats Sécurité SLS



RÉSULTATS AU 31 AOUT 2024

	ACCIDENTS AVEC ARRÊT										ACCIDENTS avec et sans arrêt						
	NOMBRE			TAUX DE FREQUENCE				TAUX DE GRAVITE			NOMBRE				TAUX GLOBAL DE FREQUENCE		
	mois	année	glissant	année	année	glissant	année	année	glissant	année	mois	année	glissant	année	année	glissant	année
	Août	2024	Août	2023	2024	Août	2023	2024	Août	2023	Août	2024	Août	2023	2024	Août	2023
BRESLES *	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
EPPEVILLE	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
ETREPAGNY (+ Bresles *)	0	0	0	1	0,0	0,0	4,06	0,00	0,00	0,04	0	2	3	2	15,57	11,6	8,11
MARSEILLE	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
PARIS	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0	0,00	0,0	0,00
ROYE sucrerie	0	0	0	0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,46	0	1	2	4	7,40	8,1	16,51
ROYE conditionnement	0	0	0	1	0,0	0,0	3,99	0,00	0,00	0,01	0	2	2	1	12,87	8,1	3,99
SAINT LOUIS SUCRE	0	0	0	2	0,00	0,00	2,55	0,00	0,00	0,14	0	5	7	7	11,18	8,83	8,92
Total Intérieure SLS	1	2		3							1	2		4			
Total Entreprises Extérieures SLS	0	0		0							0	11		8			

Sécurité SLS



Sécurité



Résultats sécurité

SAFETY FIRST
Because You matter

Pour les contrats SLS :

0
accident de travail avec arrêt en 2024

0
accident de travail avec arrêt en août 2024

19 mois
sans accident de travail avec arrêt

	ACCIDENTS avec arrêt		ACCIDENTS avec et sans arrêt		MOIS SANS ACCIDENT (avec arrêt)
	Août 2024	Année 2024	Août 2024	Année 2024	mai 2024
Étrépagny / Bresles	0	0	0	2	19
Roye Sucrierie	0	0	0	1	29
Roye conditionnement	0	0	0	2	19
Epeville	0	0	0	0	49
Marseille	0	0	0	0	87
Paris	0	0	0	0	124
TOTAL SLS	0	0	0	5	19
<i>Intérim et centr. dist.</i>	0	10	1	13	

Sécurité

Thème sécurité de septembre :
Les risques liés à la campagne betteravière

SAFETY FIRST

Because You matter

RISQUES EN CAMPAGNE

Assurons notre sécurité et celle de nos collègues en campagne, prenons en compte les risques.

APPUYONS NOUS SUR LES FICHES DE POSTE / MODES OPÉRATOIRES / ANALYSES DE RISQUES AU QUOTIDIEN

Déplacement des piétons

Respecter les voies piétonnes, porter le gilet réfléchissant.
Conserver une distance de sécurité avec les engins et camions.
Vasseler d'avoir un contact visuel pour traverser.
Demander l'accord du conducteur de l'engin pour intervenir ou traverser la zone.
Tenir la rampe, être vigilant et ne pas se précipiter.

Déplacement des véhicules
(voitures, camions, engins)

Respecter le code de la route.
Respecter les voies de circulation.
Attention aux intersections.
Vérifier l'état du véhicule.

Risques liés aux machines

Privilégier les moyens de manutentions mécaniques.
Pour le lavage : baigner la zone, être formé et avoir les autorisations, respecter la CMU et vérifier l'équipement.
Ne jamais utiliser une machine en marche.
Consigner les énergies, les flux.
Machines et/ou outils je porte mes EPI !

Vigilance partagée : Veiller à se mettre hors ligne de tir.

Incendie et Atmosphère explosive

Rédiger les permis feu avant les interventions.
Utiliser les extincteurs et RIA si besoin et appliquer les consignes en termes d'évaluation.
Ne pas encombrer les issues de secours et les moyens de protection.
Seuls les appareils sont autorisés.

Risque chimique

Consulter la fiche de données de sécurité.
Respecter les conditions de stockage (compatibilité).
Connaître les lieux des douches de sécurité.
Porter les EPI adaptés.

VIGILANCE PARTAGÉE

La sécurité c'est pour les autres, c'est pour nous !
Prenez quelques minutes de l'analyse, avant d'agir afin de toujours travailler en sécurité. La sécurité est notre 1^{er} choix.
Mieux vaut prendre quelques minutes pour s'agir, que de perdre la vie en quelques minutes !

Coordination Division Sucre

■ Validation de la politique commune de port des EPI

- Casques
 - Jaunes pour les employés
 - Rouges pour les visiteurs

SÜDZUCKER SUGAR DIVISION

Common personal protective equipment policy
Sugar Division

Targets:
The targets of this procedure are:

- to share the same PPE-Dress-Code for all Sugar Division factories
- to define the PPE for different work areas as the minimum standard
- to define the minimum standard of the safety signposting for all Sugar Division factories

Scope of the procedure:
The aim of this procedure is to deal with:

- minimum standards governing the wearing of PPE
 - Head protection
 - Safety glasses
 - Safety shoes
 - High visibility vest
 - Gloves
 - Ear muffs
- minimum standards governing the safety signposting lines

Minimum standards governing the wearing of PPE:
In this chart below, the codes indicate that it is compulsory to wear PPE.

The main minimum rules based on risk analysis for the work areas:

• offices	• liquid sugar
• factory outside areas	• waste house loading areas
• production areas	• workshops

SÜDZUCKER SUGAR DIVISION

Area	Head Protection	Safety Glasses	Safety Shoes	High Visibility Vest	Gloves	Ear Muffs
Office						
Factory outside areas						
Production areas						
Workshops						
Waste house loading areas						

Important: Specific areas identified for each job must be provided with appropriate PPE based on risk analysis.

Example: in the fore fill area, water-proof safety goggles are required.
The wear of the gloves and ear plugs are under risks (only) depending on the operation and the noise level (defined on each factory).

Colors for the safety signs:
The minimum standard is to wear safety shoes type of work area is high protected as safety is high.

Standard colors for indicators:
The aim is to standardize the highest values of the main population for all Sugar Division factories:

- yellow for all employees
- red for external visitors

These rules are a list:
For particular identified population (workers, visitors group) another color can be used and this must be specifically communicated on the site concerned.

These minimum rules apply to the Sugar Division employees but not to external companies subcontractors. External companies subcontractors and their own policies.

Minimum standards governing the safety signposting lines:
The main signposting for the footprint is defined as follows: 80% of the area.

Coordination Division Sucre

■ Validation de la politique commune de port des EPI

- Signalisation passage piétons sans EPI obligatoire



Retour d'expérience SZ

Brûlure chimique à l'œil



Toute opération avec un produit chimique nécessite une maîtrise de l'opération (analyse de risques incluant le risque produit, la méthode, le matériel, les équipements de protection collective et individuelle). Et parce que nos yeux sont trop précieux et trop fragiles, le port des lunettes est obligatoire dans nos sucreries, nos laboratoires. Pour les sites non sucreries, l'analyse de risque nous impose le port des lunettes pour toute opération de soufflage, de manipulation de produits chimiques ou autre opération avec risque pour les yeux identifié.

Safety Flash

Brûlure de l'œil pendant une opération de maintenance

Freiburger Lebensmittel – Plant Berlin – 2024.08.26

Que s'est-il passé ?

Après la réalisation d'une opération de soude, le personnel s'est retrouvé à son poste de démarrage. Un ballon de soufflage mal fixé a glissé hors de ses supports avant le démarrage, entraînant un effet projectile sur le visage du soudeur. Cela a dû être soigné dans un clinique ophtalmologique.

Premières enseignements

- Travailler sur l'avaloir de produits chimiques, SDS, matériel, ...
- Port des EPI (lunettes de sécurité)

SAFETY FIRST
Because you matter.

Programme
sans yeux

Retour d'expérience SZ

Brûlure chimique au visage



Accident survenu sur un site SZ occasionnant une brûlure chimique au visage. Toute opération, et notamment avec un produit chimique, nécessite une maîtrise de l'opération (analyse de risques incluant le risque produit, la méthode, le matériel, les équipements de protection collective et individuelle).

Safety Flash

Brûlure chimique lors du remplacement d'un GRV acide

Südzucker - Usine de traitement des eaux pluviales - 2024.09.07

Que s'est-il passé ?

La personne blessée avait pour tâche de remplacer un GRV vide par un GRV plein contenant de l'acide acétique pur. Pour des raisons encore inexpliquées, plusieurs Accélérations d'Acides solides ont été projetées sur le visage lors de la manipulation de la pompe distribuée. L'opérateur portait des lunettes de protection pendant l'opération, ce qui signifie que des gouttes sont restées indolores. En regardant vers les zones de travail touchées avec de l'eau et de la dilution, il a été possible d'éviter des blessures plus graves. Une enquête plus détaillée sur l'accident sera menée après le retour de la personne blessée.

Premières mesures

- Rincer abondamment le visage avec de l'eau et de la dilution dès le retrait des lunettes de protection, éviter soigneusement à ce qu'aucun acide ne pénètre dans les yeux ou ne soit ingéré.
- Par précaution, rincer les yeux avec une solution ophtalmique à base de dilution. Rappel: Consulter les services ophtalmologiques en cas de contact du produit avec les yeux.
- Réviser de l'analyse des risques et définir d'un EPI supplémentaire: visière de coupe

SAFETY FIRST
Because you matter.

Retour d'expérience SZ

Travail en hauteur sans protection



Accident survenu sur un site SZ occasionnant des contusions aux pieds et à la cheville.

Le travail en hauteur est une opération qui doit rester sous maîtrise sécurité. Ces opérations nécessitent analyse de risques, moyens de prévention, protection collective et individuelle. Une chute peut amener à des conséquences qui peuvent être dramatiques.

Safety Flash

BIOWANZE – Gluten pellet area

Travail en hauteur sans protection

SAFETY FIRST
Because You matter.



Que s'est-il passé?

Un employé Biovanze est en train de peeler des céréales dans un broyeur à farine. Il est tombé de la hauteur de la table de travail.

Pour effectuer ce travail, il est autorisé par le responsable de l'installation en ce qui concerne la sécurité et les procédures de travail.

Pour monter sur l'équipement, il est obligé d'une hauteur de plus de 2 mètres.

Après avoir commencé à travailler, l'employé Biovanze a décidé de descendre et à lacher la ligne horizontale. Il est tombé dans la hauteur de la ligne horizontale. Cette position n'est pas plus de hauteur de sécurité mais que cela soit évité par l'équipement. Cependant, l'équipement est instable et il n'a donc pas été possible de s'y attacher. La chute a entraîné des contusions aux pieds et à la cheville.

Enseignements

Analyse de risques: être sensible à la zone à risque pour un défilement.

La sécurité est notre premier choix: arrêter le travail si la situation est dangereuse.

Être capable d'intervenir en cas d'urgence sur le site et à être capable, même à cet endroit.

Le respect de l'équipement est essentiel et doit être respecté en toute sécurité (usage prévu, état de conservation).









Prendre 25 pour procéder de la bonne façon

Sondage culture sécurité

Résultat



Results

Safety Culture Survey 2023/24

Dr. Thorsten Bruß

Together with Südzucker Sugar Division, we exploit the full potential of new beet solutions.









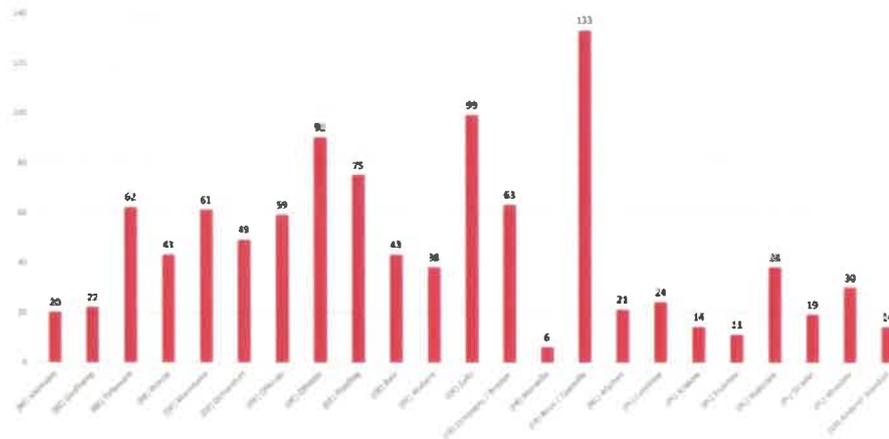




Sondage culture sécurité Div. Sucre



Participation per site



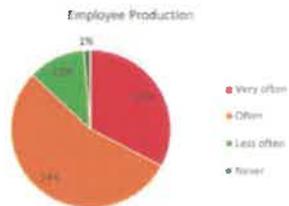
Sondage culture sécurité



How often have you seen the safety culture logo in the past?

Question no. 3

SZ Group



RT

Employee Production



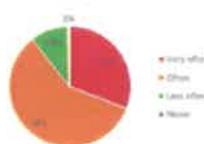
SLS

Employee Production



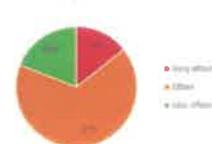
SZ AG

Employee Production



SZ Polska

Employee Production

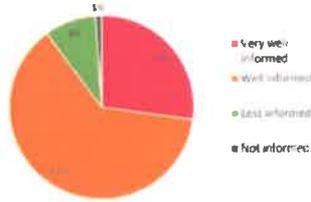


Sondage culture sécurité

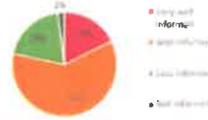
How well informed do you feel about the safety culture?

Question no. 4

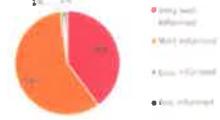
SZ Group



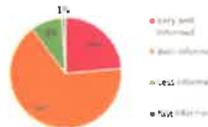
RT



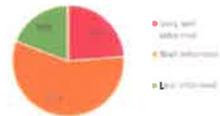
SLS



SZ AG

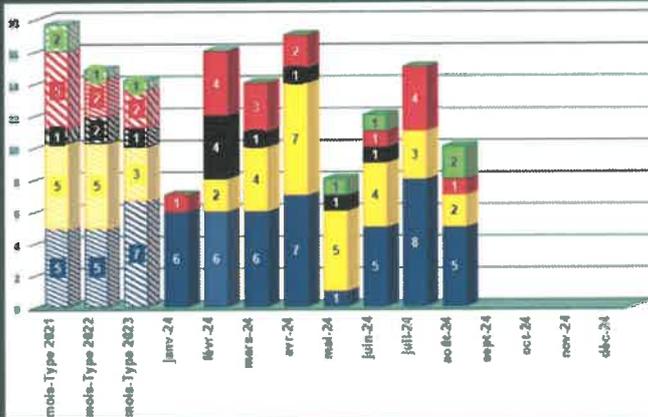


SZ Polska



Bilan des réclamations SLS – Point au 30/08/2024

Répartition des Réclamations 2024 par typologie



16 réclamations en juillet + 10 en août / 12 en juin

→ 12 réclamations finalisées justified

- 4 BB percés
- 1 manque plomb à l'arrivée (Coca Belgique – Transport)
- 1 liner endommagé
- 1 sache externe liner plombée avec sache interne
- 1 BB moité (Bresles)
- 1 Manque étiquette BB (Bresles)
- 1 points de colle fardeaux ne tiennent pas (ITM)
- 1 pb étiquetage palettes (Dussin)
- 1 erreur motif commande (Soc clients)

→ 5 réclamations unclar :

- 1 sucre charbonné (Pasquier)
- 1 mauvaise tenue du liner, sucre en dehors
- 1 sucre trop fin (EU25 vers Etzpi – Yoplait)
- 1 points de colle fardeaux ne tiennent pas (ITM)
- 1 aspect Solheize non satisfaisant

→ 8 réclamations En cours de traitement :

- 1 granule trop fine (BB granulé Innothéra)
- 1 boîtes Tutti free ouvertes dans carton
- 1 palettes BB débordantes (Etrépagny – SZUK)
- 1 sacs livyards niveau valves (Adelta)
- 1 Etuis BV Carrefour qui s'affaissent en bas de palette
- 2 BB percés
- 1 bûchettes vides (VO)

Actualités agricoles

Cours des engrais et marché des matières premières
Blé tendre



Actualités agricoles

Cours des engrais et marché des matières premières

Ammonitrate 27%



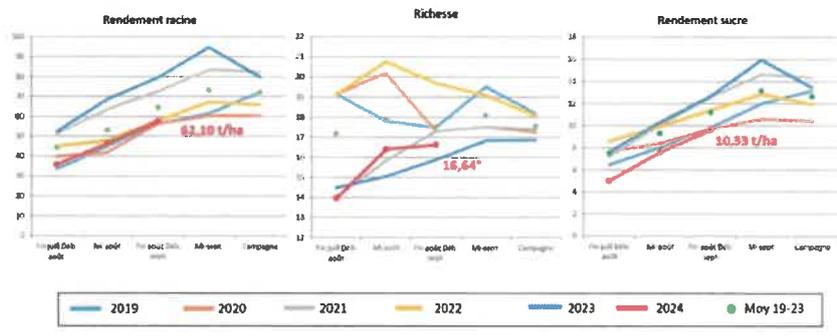
Solution azotée



Campagne 2024-2025

Résultats du 3^{ème} prélèvement – 26/08/2024

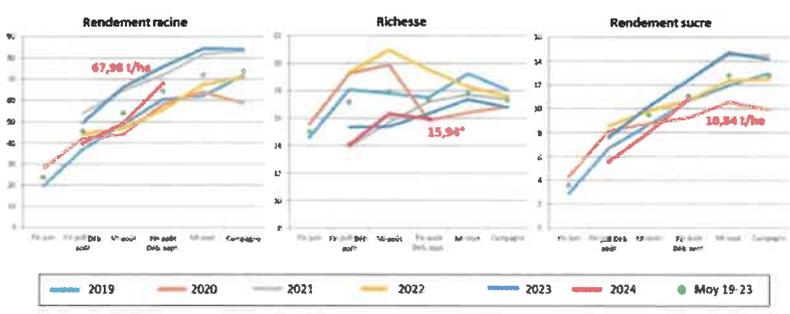
Parcelles	Poids racines (kg/ha)		Population	Poids feuilles (kg/ha)		F/R	Rendement	Poids sucre
	Échelle	réelles		racines	feuilles			
Moyenne 2019-2023	6 200	6 216	20 260	11 400	62 100	5,47	16,64	18 100
Moyenne 2019-2023 (sucre)			202 200	38 800	341 500	5,41	17,28	21 200
2019			122 000	40 700	19 400	6,27	21,00	21 000
2020			107 000	19 900	17 100	5,34	15,00	11 000
2021			101 000	14 600	13 000	6,79	11,91	12 000
2022			102 750	25 200	16 170	6,41	17,81	17 200
2023			102 767	23 900	16 270	6,10	17,51	19 200
2024			104 711	17 700	68 910	6,97	17,24	17 000
Écart (2024-2023)			2 000	-6 200	52 640	0,86	-0,26	-2 200



Campagne 2024-2025

Résultats du 3^{ème} prélèvement – 26/08/2024

Parcelles	Poids racines (kg/ha)		Population	Poids feuilles (kg/ha)		F/R	Rendement	Poids sucre
	Échelle	réelles		racines	feuilles			
Moyenne 2019-2023	6 110	6 100	20 260	11 400	62 100	5,47	16,64	18 100
Moyenne 2019-2023 (sucre)			202 200	38 800	341 500	5,41	17,28	21 200
2019			103 000	38 900	19 600	6,06	16,30	17 400
2020			99 200	21 000	15 600	6,40	10,30	10 000
2021			99 000	16 500	11 900	6,79	12,20	12 000
2022			100 000	19 800	12 100	6,41	11,00	12 000
2023			100 000	17 000	60 100	6,45	17,00	16 000
2024			101 000	14 000	64 000	6,71	17,00	17 000
Écart (2024-2023)			1 000	-3 000	4 000	0,26	0,00	1 000



Actualités Agro => Jaunisse

- Confusion avec des symptômes de carence en Magnésie et Mildiou mais très peu de jaunisse au nord de Paris.



Jaunisse virale



Mildiou



Carence magnésienne

Actualités Agro => Cercosporiose

- Alerte SMS service agro les 8 juillet, 6 août et le 22 août.
- Forte pression, elle ne demande qu'à exploser.
- Le risque à venir : perte des feuilles brûlées par la cercosporiose sous 15 jours 3 semaines, qui va induire des repousses donc perte de richesse.



Campagne 2024-2025

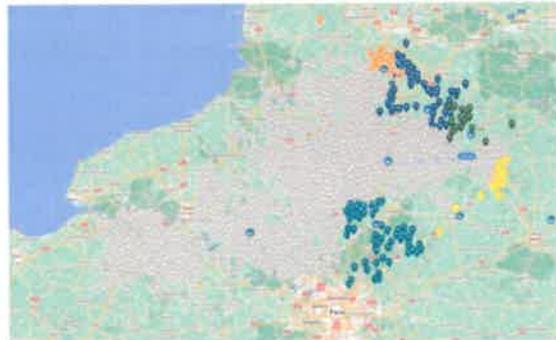
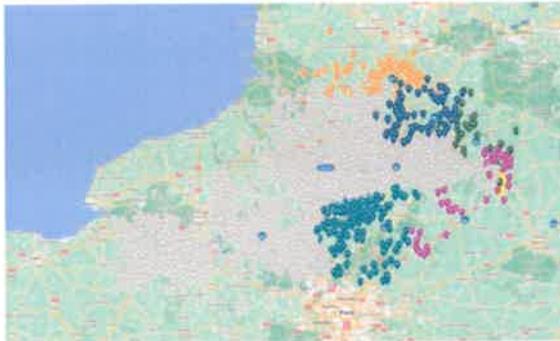
Optimisations logistiques SLS

DELIVERY FACTORY	REALISED 2023-24	FORECAST 2024-25	EVOLUTION
SLS to TEREOS	5 849 ha	2 094 ha	-64%
SLS to CU	725 ha	1 046 ha	+44%
TOTAL	6 574 ha	3 140 ha	-52%

2023 : 38,4 km



2024 : 42,9 km



Relai presse Ferme Etrépagny



La France Agricole

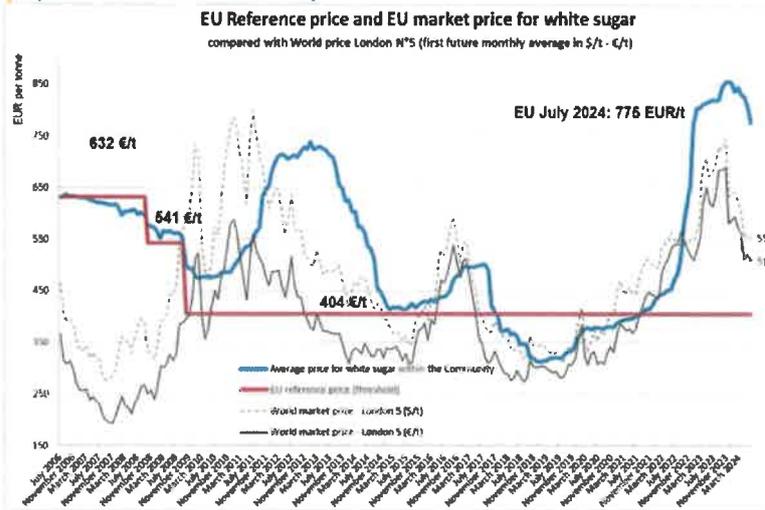
Béatrice : huit étapes vers l'agriculture de conservation des sols



Une relative sur huit ans



EU market price for white sugar compared with World price London N°5 (first future - \$/t - €/t)



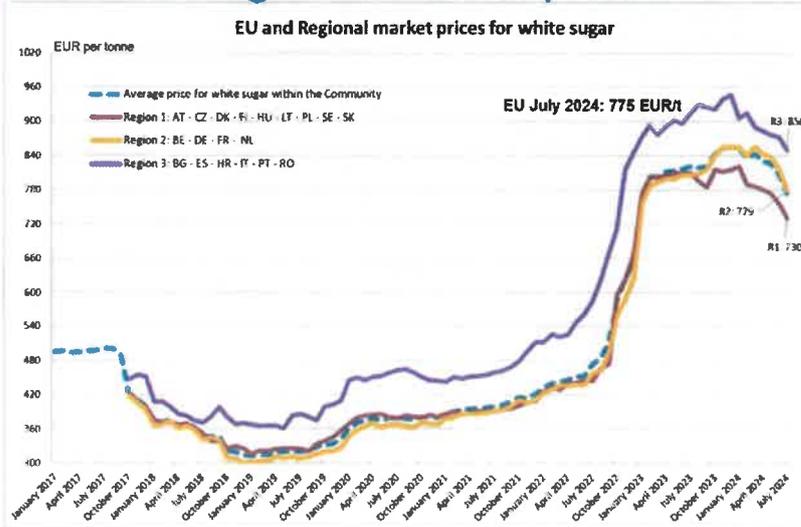
London N°5 (Jul.2024):

- EUR 11 compared to previous month (-2%).
- EUR 103 per tonne compared to Jul. 2023(-17%)

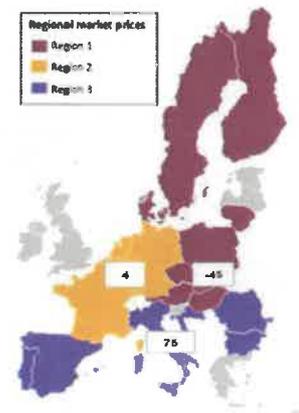
Source Reuters, MS notifications



EU and Regional market prices for white sugar



Source MS notifications



Differences between EU average price and regional average prices



EU and Regional market prices for white sugar

Average price for white sugar within the Community
Ex-work prices for homogeneous granulated crystal, standard quality, in bulk or big bags

Region 1 AT - CZ - DK - FI - HU - LT - PL - SE - SK
 Region 2 BE - DE - FR - NL
 Region 3 BG - ES - HR - IT - PT - RO

in €/t	EU		Region 1	Region 2	Region 3
	average (1)	std dev (2)	average (1)	average (1)	average (1)
July 2023	821	82	810	806	915
August 2023	819	82	795	808	930
September 2023	821	85	785	817	925
October 2023	844	69	816	841	922
November 2023	854	65	812	856	939
December 2023	856	67	816	856	947
January 2024	853	45	821	855	908
February 2024	836	67	790	840	915
March 2024	844	49	786	856	890
April 2024	831	53	780	843	884
May 2024	827	54	774	838	877
June 2024	807	56	755	816	872
July 2024	776	59	730	779	850

- 46 EUR/ tonne compared to previous year



Nos actualités sur les réseaux sociaux



Projet de chaîne TikTok pour recruter les jeunes talents et alternants



Nos 5 vidéos métiers sont prêtes !



Découvrez la vidéo globale

Découvrez les métiers du secteur betteravier

Découvrez les métiers du conditionnement

Découvrez les métiers de la maintenance

Découvrez les métiers du process sucrier

Ces vidéos ont vocation à mettre en valeur nos métiers en communication externe

- Site web Saint Louis Sucre et réseaux sociaux : **LinkedIn** et **TikTok**
- Plateformes de recrutement (**JobTeaser**) et **Da Vinci**
- Envoi aux **agences d'intérim** et partenaires RH
- **Forums** de recrutement, **jobdatings**, etc.
- **Visites d'écoles** et de partenaires sur les sites
- Ecrans d'accueil lors des **entretiens** de recrutement
- Relations avec la **presse locale**

Ateliers valeurs



Engagement



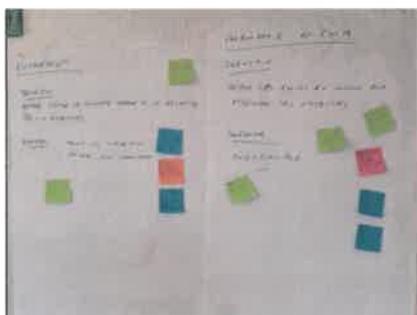
Performance
en équipe



Respect



Créativité



Ateliers Fresque du climat



FLASH INFOS



Le jury du concours de la plus belle betterave vous attend pour déterminer les lauréats !



Comme promis, la phase finale du concours de la plus belle betterave chez Saint Louis Sucre approche !

Vous avez été **près de 50 collaborateurs à cultiver des betteraves sucrières** pour tenter de remporter le **premier prix, bravo à tous pour votre persévérance compte tenu des conditions climatiques inédites !**

Les participants viendront présenter leurs betteraves tout juste arrachées, encore **munies de leur bouquet foliaire et accompagnées de photos** avant et pendant la récolte dans leur jardin, pour attester de leur origine. Les résultats seront communiqués dans les jours qui suivent après délibération finale.

Où les jurys se tiendront-ils ?

Roye Sucrierie :

Rendez-vous **au centre de réception le 20/09 à 12h30** en présence de Carole Dumont, Emille Joulin et Henri Trouart.

Etrépagny :

Rendez-vous **le 19/09** en présence de Ciotilde Da Piedade et Laurent Bel dans **le hall administratif**.

Effectifs

EFFECTIFS PERMANENTS

Période : 31/08/2024

	CADRES			A.M. & Tech.			EMPLOYES			OUVRIERS			TOTAL		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
BRESLES	-	-	-	-	1	1	-	-	-	3	-	3	3	1	4
CAGNY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EPPEVILLE	-	-	-	4	2	6	-	-	-	4	-	4	8	2	10
ETREPAGNY	5	6	11	43	12	55	1	3	4	34	-	34	83	21	104
MARSEILLE	-	1	1	2	-	2	-	-	-	3	-	3	5	1	6
NISSANDRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PARIS	-	4	4	-	2	2	1	-	1	-	-	-	1	6	7
ROYE	13	8	21	60	12	72	1	3	4	29	2	31	103	25	128
ROYE CONDITIONNEMENT	13	17	30	18	21	39	7	2	4	72	13	85	105	53	158
TOTAL	31	36	67	127	50	177	5	8	13	145	15	160	308	109	417

% effectif de la CSP / effectif total	16,07%	42,45%	3,12%	38,37%
---------------------------------------	--------	--------	-------	--------

- Paris : 7 salariés permanents

- Roye Sucrierie

Situation au 31 juillet 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 août 2024
127 permanents	0	1	128
2 CDD	0	0	2
6 contrats d'apprentissage	0	2	8
1 contrat de professionnalisation	0	0	1
0 CDD saisonnier	0	0	0
0 stagiaire avec convention	0	0	0

- Roye Conditionnement

Situation au 31 juillet 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 août 2024
159 permanents	1	0	158
1 CDD	0	0	1
6 contrats d'apprentissage	3	2	5
0 contrat de professionnalisation	0	0	0
1 stagiaire avec convention	1	0	0

- **Epeville**

Situation au 31 juillet 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 août 2024
10 permanents	0	0	10
0 CDD	0	0	0
0 contrat d'apprentissage	0	0	0
0 contrat de professionnalisation	0	0	0
0 stagiaire avec convention	0	0	0

- **Marseille**

Situation au 31 juillet 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 août 2024
6 permanents	0	0	6
0 CDD	0	0	0
0 contrat d'apprentissage	0	0	0
0 contrat de professionnalisation	0	0	0

- **Etrépagny**

Situation au 31 juillet 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 août 2024
104 permanents	1	1	104
2 CDD / CDD saisonnier			2
7 contrats d'apprentissage	1		6
1 contrat de professionnalisation			1
0 stagiaires avec convention			0

- **Bresles :**

Situation au 31 juillet 2024	Sorties	Entrées	Situation au 31 août 2024
4 permanents	0	0	4
0 CDD / 0 CDD saisonnier	0	0	0
0 contrats d'apprentissages	0	0	0
0 contrat de professionnalisation	0	0	0
0 stagiaire avec convention	0	0	0

- **Travail temporaire en août 2024 :**

• **Roye Conditionnement :**

3 188,25 heures ont été effectuées au cours du mois d'août se répartissant de la façon suivante :

- 393,50 heures pour accroissement temporaire d'activité.
- 2 794,75 heures pour remplacement de salariés absents.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 20,94 personnes théoriques.

• **Roye Sucrierie :**

1 809 heures ont été effectuées au cours du mois d'août se répartissant de la façon suivante :

- 1 040 heures pour accroissement temporaire d'activité.
- 769 heures pour remplacement de salariés absents.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 11,88 personnes théoriques.

• **Eppeville :**

160 heures ont été effectuées au cours du mois d'août se répartissant de la façon suivante :

- 160 heures pour remplacement de salariés absents.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 1,05 personne théorique.

• **Etrépagny :**

2 541 heures ont été effectuées au cours du mois d'août se répartissant de la façon suivante :

- 1 749 heures pour accroissement temporaire d'activité.
- 792 heures pour remplacement de salariés absents.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 16,69 personnes théoriques.

• **Bresles :**

545,75 heures ont été effectuées au cours du mois d'août se répartissant de la façon suivante :

- 545,75 heures pour accroissement temporaire d'activité.

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein représente 3,58 personnes théoriques.

Bourse des emplois – septembre 2024

OUVRIERS–EMPLOYÉS

H/F

Recrutement externe et interne :

Conducteur process 2 / Agent de maintenance
Roye Sucrierie - Juillet 2023

Conducteur process 2 / Agent de maintenance
Etrepagny - Février 2024

Conducteur process 2 / Agent de maintenance
Roye Sucrierie - Mars 2024

Cariste expéditions
Roye Conditionnement - Avril 2024

Electromécanicien
Roye Conditionnement - Avril 2024

Conducteur palettiseur
Roye Conditionnement - Avril 2024

2 Conducteurs de ligne conditionnement
Roye Conditionnement - Avril 2024

Conducteur process 2 / Agent de maintenance
Etrepagny - Septembre 2024

Conducteur SES
Etrepagny/Bresles - Septembre 2024

TECHNICIENS– AGENTS DE MAÎTRISE

H/F

Recrutement externe et interne :

ERA/ERA posté
Roye Sucrierie - Juillet 2023

Technicien bureau technique / utilités
Roye Conditionnement - Avril 2024

ERA/ERA posté
Etrepagny - Mai 2024

Technicien méthodes et amélioration continue
Etrepagny - Juillet 2024

CADRES

H/F

Recrutement externe et interne

Ingénieur « Trainee » - CDD 18 mois
Roye Sucrierie - Juin 2023

Ingénieur « Trainee » - CDD 18 mois
Etrepagny - Juin 2023

Acheteur technique
Roye Sucrierie - Avril 2024

Responsable régional ventes industrie
Roye Conditionnement - Mai 2024

Infos particulières

TN rénovation traitement d'air silos Epeville



Etrépagny Investissements

Méthaniseur :

- Travaux principaux terminés
- Essais en eau réalisés
- Modifications brûleurs validées. Tests de sécurité en cours
- Démarrage prévu début Octobre (en attente des eaux décantées)



Etrépagny Investissements

Centre de réception

- Principaux travaux terminés
- Automatismes validés
- Laboratoire d'analyse mis en œuvre à l'occasion des prélèvements
- Plusieurs finitions d'aménagements en cours



Roye Sucrerie

Projets

Evaporation 16 000 T

- Les travaux se terminent, il reste du calorifuge et quelques modifications à la suite des essais généraux.
- Pas de problème durant les essais généraux mis à part la présence de charbon dans les faisceaux des 2 corps du 1^{er} effet



Roye Conditionnement

- Retour des différents contrats MDD.
- Attente prévisions mensuelles + analyse stocks => planification des lignes

Volumés contrats annuels MDD en Tonnes				
		2025	2024	Commentaires
Aldi	Morceaux	4 000	5 000	Contrat aligné sur les ventes réelles
	Packs	450	0	Nouveauté
Auchan	Morceaux	3 250	3 250	
	Sachets	1 600	1 600	
	Géifiant	175	0	Nouveauté
	Etuis	550	600	
Carrefour	Morceaux	2 500	2 000	
	Sachets	3 500	2 000	
	Etuis	1 050	1 050	
Intemarché	Morceaux	2 500	0	Reprise
	Sachets	2 000	0	Reprise
Système U	Morceaux	3 850	4 300	Stratégie achat 2 fournisseurs
	Sachets	5 785	6 220	Stratégie achat 2 fournisseurs
	Etuis	360	125	Nouveauté étui cassonade
Scamark	Sachets	2 900	2 170	Augmentation sachets blanc
Metro	Sacs	3 950	2 680	10kg et 20kg
Monoprix	Morceaux	35	85	
	Sachets	135	145	
Pro à Pro	Morceaux	615	880	
	Sachets	2 525	2 900	
Sous-Total	Morceaux	16 750	16 395	365
	Sachets	18 600	15 035	3 565
	Etuis	1 960	1 775	185
	Packs	450	0	450
	Sacs	3 950	2 680	1 270
TOTAL		41 710	35 885	5 825

Roye Conditionnement

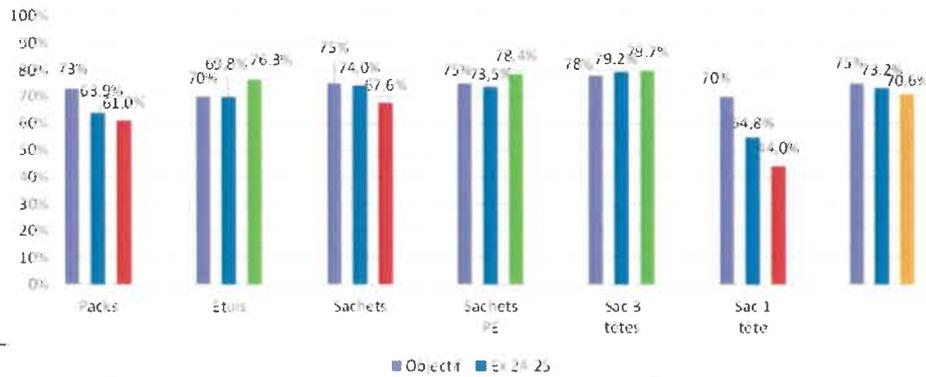
- Hypothèse démarrage du rythme continu validée au 21/10. Lignes concernées sachets et morceaux 14 / 15. Reste la durée à valider.
- Vidange du silo BF = travail sur les débits et ajustement des sorties pour suivre le rythme d'alimentation (conditionnés, vrac clients, vrac Eppeville)
- Mise à niveau du Firewall : des actions sur le réseau automatisé sont nécessaires. Elles sont en cours de planification avec une entreprise extérieure le 20/09.
- Groupes de travail SFM : participation validée par les équipes mais attendent de voir les résultats qui seront obtenus. Quelques propositions d'aménagement des indicateurs et du rituel d'animation. Mise en application S40.
- Arrivée de Bastien Mouchard en tant qu' Ingénieur Conditionnement en CDD : chantiers d'amélioration continue, support des équipes dans les problématiques rencontrées, remplacement de managers notamment SES
- Arrivée de Solène Brassat le 12/11 en tant que MdP Morceaux. Roulement entre Grégory Saussé et Noémie Dutheil. Cédric Périer en arrêt maladie.

Roye Conditionnement

OEE Lignes poudre



OEE lignes poudre Août 2024

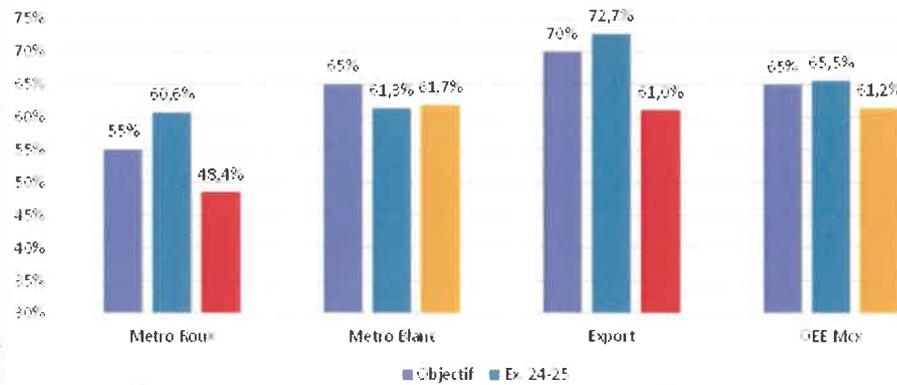


Conditionnement

OEE Lignes morceaux



OEE Morceaux Août 2024



Prochaines réunions du CSE

- Mercredi 23 Octobre à Roye
- Mercredi 20 Novembre à Etrépany
- Mercredi 18 Décembre à Roye



